

ETUDES PICPUCIENNES
3
MYSTERIUM CARITATIS
CARACTÈRE ET MISSION
DE LA CONGRÉGATION DES SACRÉS-COEURS
par le R. P. ANSGAR-MARIE DEUSSEN, SS. CC.

1953

MAISON-MÈRE DE LA CONGRÉGATION DES SACRÉS-CŒURS
16, RUE DU P. DAMIEN — BRAINE-LE-COMTE — BELGIQUE

De licentia Superiorum Congregationis
Mechliniae, 23 Aprilis 1953.

Nihil obstat
R. TAVERNIERS, can. lib. cens.

Imprimatur
+ L. SUENENS, vic. gen.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	7
Chap. I : Caractéristiques de la Congrégation.	
1. Tendances vers l'universalité	9
2. Unité et dualité	15
3. Apostolat et réparation	19
4. Sacrés-Coeurs, centre de l'Institut	23
Chap. II : Bases pour déterminer le caractère de la Congrégation	
1. Situation générale à l'époque de la Fondation de l'Institut	27
2. L'oeuvre de la Création et le caractère de la Congrégation	32
3. L'économie du salut et la Congrégation	37
a) Nos premiers parents en grâce et en disgrâce	38
b) L'oeuvre du salut en Jésus et Marie	41
Chap. III : La Congrégation, une imitation au service de son modèle.	
§ 1. Origines de la Congrégation.	
1. La Vision de la Motte d'Usseau	51
2. Achat de la première maison	54
3. Profession des deux Fondateurs	54
§ 2. Constitution de la Congrégation.	
1. La Règle de St Benoît, fondement de notre Règle	66
2. Structure de la Congrégation	74
§ 3. Finalité et Œuvres de la Congrégation.	
1 ^{er} art. : Fin de la Congrégation	82
1. Témoignages positifs	83
2. Réflexions sur les données précédentes	87
3. Essai de synthèse de la fin de l'Institut	91
2 ^o art. : Moyens pour réaliser notre but	98
1. Cachet des oeuvres de la Congrégation	98
2. Reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur	102
1 ^{ère} scène : Enfance de Jésus	107
2 ^{ème} scène : Vie cachée de Jésus	111
3 ^{ème} scène : Vie publique de Jésus	123
4 ^{ème} scène : Vie crucifiée de Jésus	128
Chap. IV : Les Membres de la Congrégation.	
1. Caractère de la Profession	135
2. Enfants des Sacrés-Coeurs	139
Vue synthétique	146

[p.7] PRÉFACE

Cet ouvrage est la 3^o partie d'une étude plus étendue sur le plan divin dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, étude à laquelle nous avons donné le titre de « *Mysterium Caritatis* », pour signifier que l'oeuvre extérieure de Dieu est tout imprégnée de son amour.

Ce rapport avec l'oeuvre complète explique le caractère de ce troisième fascicule des « *Etudes Picpuciennes* ». Il ne s'agit pas d'une histoire de la Congrégation, mais plutôt d'une étude sur les données positives, pour faire voir la nature intime de l'Institut ainsi que sa raison d'être dans le plan divin. D'où le titre : « *Etude sur le caractère et la mission de la Congrégation* ».

Le fondement et le point de départ de notre travail, ce sont donc les faits qui ont trait à la Congrégation. Ils sont connus dans leur ensemble, pour l'essentiel. Aussi ne seront-ils mentionnés qu'en fonction du but que nous nous proposons.

Pour leur intelligence, les avis de nos vénérés Fondateurs, de même que les autres documents officiels, sont de la plus haute importance. Quand sur un point donné, leurs voix se taisent ou que les documents font défaut, force nous est de combler cette lacune. L'opinion traditionnelle dans la Congrégation nous servira alors de guide.

Il reste que notre explication des faits serait défectueuse, si nous ne considérions la Congrégation que comme une oeuvre purement humaine. La protection et l'assistance de Dieu ont présidé à sa naissance, l'ont fait croître et prospérer. Par la suite est intervenue l'approbation de l'Eglise, qui a sanctionné l'oeuvre de nos Fondateurs. Telle est la base qui nous autorise à croire que la Congrégation répond à un dessein de Dieu et qu'elle a, de par la volonté divine, une mission à remplir dans l'Eglise et dans le monde.

[p.8] Mais il en est de la Congrégation comme du chapitre d'un livre, qui ne se comprend que par rapport à l'ensemble. Nous tâcherons donc de replacer la Congrégation dans le cadre du temps de sa fondation et nous examinerons ses caractéristiques à la lumière du plan divin de la Création et de la Rédemption.

Il va de soi que nous ne pouvons pas répéter ici tout ce que nous avons exposé dans les deux premières parties de notre oeuvre complète, « *Mysterium Caritatis* ». Le lecteur voudra bien se contenter de quelques vues d'ensemble, qui, nous l'espérons, lui suffiront pour suivre la marche de nos idées, pour qu'il nous soit donné de répandre un peu de lumière sur le caractère et la mission de notre Congrégation.

Puisse cette étude rendre plus profonde notre conviction que Dieu nous a accordé une grâce bien précieuse en nous appelant à porter le nom et à être en vérité des « *Enfants des Sacrés-Coeurs* » de Jésus et de Marie

[p.9] CHAPITRE I

Caractéristiques de la Congrégation.

1. La Tendance vers l'Universalité.

Une des caractéristiques de la Congrégation qui frappe facilement les étrangers, c'est *l'ampleur de son plan et l'étendue de ses fins*. Elle embrasse en effet une série d'éléments, dont la cohérence n'apparaît pas de prime abord ; on serait même tenté de croire, avant d'être initié, que l'unité y fait défaut, que les grandes lignes du plan de la Congrégation manquent de clarté. Ses tendances peuvent paraître trop générales et trop diverses, sa fin vague. Cette ampleur étonne d'autant plus que l'on considère le nombre plutôt restreint des religieux qui composent l'Institut et on se demande si celui-ci est à même d'obtenir des résultats tant soit peu appréciables. Aussi longtemps que l'on n'aura pas saisi la cohérence des divers éléments, on prendra facilement pour de la multiplicité ce qui n'est au fond que variété et richesse.

Que le caractère de la Congrégation révèle une grande richesse, nous en trouvons un signe dans le fait que nous pouvons être nous-mêmes embarrassés pour dire ce que nous sommes et ce que nous voulons.

Le titre même de la Congrégation témoigne de la difficulté que l'on a éprouvé pour exprimer cette richesse. On ne peut pas prétendre que le nom de notre famille religieuse soit court et d'usage facile, à moins d'en laisser tomber la moitié et de dire tout simplement que nous appartenons à la « Congrégation des Sacrés-Coeurs ». Mais cette dénomination comporte souvent l'inconvénient de nous faire confondre avec telle autre Société du Sacré-Coeur.

Et même le titre complet de « Congrégation des Sacrés-**[p.10]** Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très St-Sacrement de l'Autel » ne dit pas tout. A la réflexion, on trouvera que l'accent est mis davantage sur l'élément contemplatif que sur l'élément actif. D'ailleurs l'aspect contemplatif n'est pas rendu non plus par un seul mot. Afin d'être complet, on a dû mentionner deux caractéristiques de l'Institut l'une après l'autre et dire : « Congrégation des Sacrés-Coeurs et de l'Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement de l'Autel ».

Le lecteur qui connaît l'histoire des démarches faites à Rome de 1814 à 1816 pour l'approbation de la Congrégation n'ignore pas les difficultés auxquelles a donné lieu le choix du titre. Dans sa lettre au P. Hilarion du 29 août 1814, le Fondateur propose le titre : « Clercs réguliers de l'Ordre des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie ». Dans son Mémoire du 6 décembre 1816 à la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, il plaide pour le titre de « Zélateurs et Zélatrices de l'amour des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie ». Trois semaines plus tard, le 27 décembre 1816, il envoie un autre Mémoire à la même Congrégation et présente le titre « Zélateurs et Zélatrices de l'Amour des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie, Adorateurs perpétuels du Sacré-Coeur de Jésus au T. S. Sacrement de l'Autel. » Entre temps l'approbation pontificale fut accordée à la Congrégation avec la dénomination actuelle. La différence de ce dernier titre avec ceux qui furent proposés n'en modifie pas la signification essentielle : elle porte sur la forme seulement. A Rome on donnait la préférence à une formule plus objective que l'appellation subjective de Zélateurs. Faisons, en passant, cette constatation importante : tous les titres envisagés, de même que celui qui fut choisi en définitive, mettent en vedette les noms des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. La primauté qui leur était accordée dans l'idéal de l'Institut n'a donc jamais été mise en doute.

L'histoire du titre de la Congrégation n'est qu'un exemple, mais combien significatif, de la richesse de l'idéal que **[p.11]** l'Institut est appelé à réaliser. Il est facile d'en trouver d'autres. Citons-en quelques-uns sommairement. L'ampleur du plan de la Congrégation, le trésor constitué par son idéal apparaît dans le fait qu'elle comporte une branche masculine et une branche féminine. Le but qu'elle poursuit est de pratiquer et de propager le culte du Coeur de Jésus et celui du Coeur de Marie. Dans sa vie quotidienne elle unit l'activité à la contemplation. Elle se propose de retracer les quatre âges de Notre-Seigneur et de propager la dévotion envers les Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. Il n'est que de lire le Chapitre préliminaire de la Règle pour avoir une idée claire de l'ampleur et de la variété de notre programme. Cinq articles du Chapitre préliminaire sont nécessaires pour énumérer brièvement les fins de l'Institut.

Cette richesse est-elle simple multiplicité, amas d'éléments incohérents sans aucune harmonie? N'outrepasse-t-elle pas une sage mesure au delà des possibilités humaines et n'y a-t-il pas à craindre la dispersion par cette division des forces ?

Si on examine sérieusement le problème, on ne tardera pas à remarquer le lien qui unit ces éléments à première vue hétérogènes. En réalité ceux-ci se complètent l'un l'autre et forment un ensemble coordonné dont la variété est l'expression de la richesse. Nous y reviendrons plus tard. Mais ce qui saute aux yeux, c'est que cette ampleur révèle une tendance à *l'universalité*, tendance relative sans doute, mais toujours apparente, et où se résout en fin de compte cette multiplicité.

La structure même de l'Institut porte ce caractère d'universalité, qui est pour lui comme le style pour une cathédrale. Il comprend en effet une branche masculine et une branche féminine, des clercs et des laïcs. Il embrasse donc l'humanité dans l'ensemble de ses éléments essentiels. La même constatation s'impose pour notre genre de vie. Les Instituts religieux sont contemplatifs, actifs ou mixtes. Notre Congrégation a choisi d'être mixte, unissant l'activité **[p.12]** à la contemplation. Dans le déroulement de sa vie, elle marque donc aussi sa préférence pour l'universalité.

Il nous faut mentionner ici que le fondement de notre Règle est la Règle de Saint Benoît, qui est nettement monastique. La Règle bénédictine a inspiré nos Fondateurs ; néanmoins ils l'ont adaptée à son mode de vie en donnant des Constitutions propres à la Congrégation. Ainsi la question de savoir s'ils feraient de leur oeuvre un Ordre ou une Congrégation fut décidée seulement lors des démarches faites à Rome pour obtenir l'approbation. On voit par là que nos Fondateurs avaient les yeux tournés et vers l'idéal monastique et vers l'idéal des Congrégations modernes. Juridiquement, ils ont enfin fait choix de ce dernier, mais en conservant le premier comme fondement.

Pour illustrer ces réflexions citons un petit fait, arrivé il y a quelques années au palais du Vatican. C'était le 2 février, à la fête de la Purification ou Chandeleur. Suivant la tradition, des délégués du clergé séculier et des institutions religieuses allaient passer processionnellement devant le Saint Père pour lui offrir un cierge. Tandis que la procession se mettait en marche, quelqu'un près de nous glissa à l'oreille de son voisin : Ceux-là (il jeta un regard vers nous), voudraient être des moines, mais ils ne le peuvent pas. » Il se trompait : nous aurions pu l'être, en laissant l'adoration perpétuelle pour adopter l'office en chœur. Mais nos Fondateurs ne le voulaient aucunement. Il est pourtant exact de dire qu'ils ont eu devant les yeux et contemplé longuement l'idéal des anciens ordres, lors de la fondation de leur Congrégation.

Comme cette caractéristique d'imiter les anciens ordres tout en ayant adopté l'idéal des Congrégations modernes est propre à l'Institut et correspond à sa tendance à l'universalité, nous devons en tenir compte. Certes il ne faudrait pas exagérer la part de l'élément monastique et contemplatif dans notre Congrégation. Mais on tomberait dans l'excès opposé en éliminant de notre vie tout ce qui rappelle les ordres anciens.

[p.13] A cette affirmation on pourrait opposer la nécessité de l'adaptation aux conditions actuelles. Nous savons fort bien que l'Eglise a beaucoup de compréhension des situations et pousse à une sage adaptation. Le Congrès général des Etats de Perfection convoqué par la S. Congrégation des Religieux et qui s'est tenu à Rome du 26 novembre au 8 décembre 1950 nous en fournit la preuve. Le thème général en fut précisément : « La rénovation des états de perfection d'après les circonstances actuelles ». On y prôna la rénovation interne des Ordres et des Congrégations selon l'esprit de leurs fondateurs. Pour la question de l'adaptation extérieure aux conditions présentes de la vie, l'opinion des orateurs les plus divers, en accord avec la direction du Congrès, était qu'une adaptation quelconque ne pouvait pas s'effectuer aux dépens du caractère spécifique, de l'esprit et du patrimoine spirituel des Ordres et Congrégations existantes. Quant aux formes de vie religieuse plus modernes, de nouvelles fondations surgiront dans la Ste Eglise, dues à sa perpétuelle fécondité. Certaines adaptations dans les œuvres extérieures sont parfaitement justifiées, par exemple dans les méthodes d'éducation, les formes d'apostolat, en conformité avec les besoins du temps et le progrès d'une authentique culture humaine.

Rien ne nous oblige donc à modifier ce trait d'universalité propre à la Congrégation.

Il n'est pas sans intérêt de se demander si nos Fondateurs se sont rendu compte de cette note d'universalité de leur oeuvre. Une remarque que l'on peut lire sous la plume de la Fondatrice nous invite à répondre affirmativement à cette question. Elle y déclare qu'elle a vu en esprit nos célestes protecteurs, les quatre fondateurs d'ordres les saints Pacôme, Augustin, Dominique et Bernard. Ils tenaient chacun à la main leur Règle et la montraient à Notre-Seigneur, comme s'ils voulaient dire : « Ils (les membres de la nouvelle Congrégation) observent tout cela » *[p.14]* (Notes d'octobre 1801). Cette scène confirme l'existence d'une tendance délibérément voulue vers une certaine universalité. Il n'importe pas dans le cas que la vision ait été surnaturelle ou purement naturelle ; l'essentiel est qu'elle reflète l'opinion de la Mère Fondatrice.

D'autres détails encore indiquent une tendance vers l'universalité, par exemple le devoir qui nous est fait de reproduire les quatre âges de Notre Seigneur. Ce qui veut dire concrètement qu'il nous faut retracer toute la vie terrestre de Jésus, de la naissance à la mort. C'est donc l'ensemble, l'universalité de la vie de Jésus, dont la reproduction est le cadre de nos devoirs religieux, qui nous est donnée à contempler.

Un autre genre d'universalité se rattache à celle qui nous donne comme modèle la vie de Jésus dans son ensemble et elle a pour nous un intérêt tout spécial. Il s'agit de l'universalité que représentent les Sacrés-Coeurs. En soi déjà, une signification générale s'étendant à toute la vie et à toute l'activité revient au symbole du coeur qui exprime le motif de l'amour¹. La place centrale qu'occupent les Sacrés-Coeurs dans notre Congrégation fait que toute notre vie tend à être imprégnée d'amour et lui donne ainsi le caractère le plus efficient qui soit, de grandeur et d'universalité. Notons encore que nous unissons intimement le culte du Coeur de Jésus et celui du Coeur de Marie, ce qui implique de nouveau l'universalité, car les Sacrés-Coeurs sont, à des titres divers, les auteurs universels du salut et à ces deux Coeurs seuls l'Eglise accorde un culte officiel.

Les exemples que l'on vient de citer montrent suffisamment que la tendance à l'universalité est une caractéristique de notre Institut, à laquelle nous sommes redevables de l'actualité permanente de notre idéal et des fins de la Congrégation.

Il n'est donc pas à craindre que le cours des années et l'évolution des choses fassent vieillir notre Congrégation [p.15] ou l'amènent à n'être plus de son temps. Les nouveaux courants qui peuvent sourdre dans l'Eglise ne l'obligeront pas à changer ce qui constitue l'essence de sa vie. Les fins qu'elle poursuit ne sont si étendues que parce qu'elle fait siens les intérêts des Sacrés-Coeurs, qui embrassent l'espace et le temps.

Indépendamment d'autres raisons, cette universalité pourrait déjà expliquer l'extension de notre Institut, dont le nombre des religieux pourtant est restreint et les moyens modestes, dans les cinq parties du monde et jusque dans les îles les plus éloignées.

2. Unité — Dualité.

Une autre caractéristique de notre Congrégation, l'« Unité-Dualité », est en relation étroite avec l'universalité. Sa forme extérieure en porte déjà l'empreinte : elle est une, mais elle se compose d'une branche masculine et d'une branche féminine.

Un des principaux documents qui témoigne de l'unité de la Congrégation est la Bulle sub plumbo « Pastor Aeternus » de 1817 par laquelle fut approuvé l'Institut. Dans tout le cours du texte on parle de *la* Congrégation des Sacrés-Coeurs au singulier, alors qu'il s'agit des deux branches, des frères et des soeurs. On y lit par exemple :

« C'est pourquoi, nos bien aimés fils et nos très chères filles, les Frères et les Soeurs de la nouvelle Congrégation établie à Poitiers, comme on le verra bientôt, sous l'invocation des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement de l'Autel, nous ayant fait exposer que cette Congrégation a été réunie et fondée dans la dite ville de Poitiers... Elle comprend plusieurs fidèles tant clercs et Prêtres séculiers que laïques des deux sexes... On a l'espérance certaine que cette Congrégation prospérera et croîtra davantage... Elle se propose... d'élever gratuitement dans la crainte du Seigneur les enfants pauvres des deux sexes... de réparer, par l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement le jour et la [p.16] nuit, surtout dans les maisons de soeurs qui sont plus nombreuses, les injures faites aux Sacrés-Coeurs par les crimes énormes des pécheurs... Les Frères et Soeurs de la dite Congrégation font des vœux perpétuels, mais simples, de Chasteté, de Pauvreté et d'Obéissance... Ils mènent de plus une vie commune sous la Règle de St Benoît... Les susdits Frères et Soeurs de la dite Congrégation, mus d'un très grand désir de maintenir et de propager un Institut si recommandable et si utile, et d'obtenir, à perpétuité, l'approbation et la confirmation des Constitutions et Statuts ci-dessus mentionnés... de notre propre mouvement et de la plénitude de la puissance Apostolique, Nous approuvons et confirmons à perpétuité, en vertu des présentes, par l'autorité apostolique, les susdits Constitutions et Statuts... Toutes les fois qu'il émanera de telles Lettres ou Constitutions du Siège Apostolique, autant de fois les présentes demeureront et seront restituées... et seront censées accordées sous une date postérieure, que choisiront à leur

¹ St. Thomas, I, II, q. 28, art. 6.

gré, soit les frères et soeurs actuels de la dite Congrégation, soit les frères et soeurs qui viendront dans la suite... »

La Congrégation forme donc une unité dont l'expression juridique est constituée par les pouvoirs du Supérieur Général sur les deux branches. C'est pourquoi on le désigne, et dans la Règle des Frères et dans la Règle des Soeurs, comme Supérieur Général de « toute la Congrégation », quoique la branche des Soeurs soit gouvernée également par une Supérieure Générale ².

Cette unité n'est pas seulement juridique, mais interne, du fait que les deux branches poursuivent ensemble un but unique, la reproduction des quatre âges de Notre Seigneur Jésus-Christ et la propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie (Chapitre préliminaire, article I) La Règle des Soeurs indique ce même but, avec cette différence qu'elle n'attribue pas la reproduction de la vie évangélique de Jésus aux soeurs, mais aux [p.17] « frères ». Il s'ensuit que la Congrégation est essentiellement une, car c'est seulement en se basant sur cette unité que la Règle des Soeurs peut porter elle aussi : « Le but de notre Institut est de retracer les quatre âges de Notre Seigneur Jésus Christ » (première partie, article premier).

D'autre part, il est non moins évident que la Congrégation comprend deux branches, dont chacune mène d'une certaine façon sa vie propre. C'est si vrai pour la branche des soeurs également que, malgré la dépendance où se trouve « toute la Congrégation » du Supérieur Général (dans certains cas du Supérieur Général et de son Conseil), les soeurs ont pour les gouverner leur propre Supérieure Générale.

Il s'ensuit que l'unité de l'ensemble et la dualité des branches sont réelles, de sorte que l'Institut forme vraiment une « *Unité-Dualité* ».

Nous pouvons faire sur d'autres points encore la même constatation, par exemple pour ce qui est de la nature de la vie de l'Institut, qui unit l'activité extérieure à la vie contemplative. Il va de soi que l'activité extérieure et la contemplation diffèrent totalement. Mais cette dualité apparente ne divise pas notre vie en deux et ne brise pas son unité, du moins il ne doit pas en être ainsi. Les occupations peuvent varier. D'un exercice de piété, on peut passer à l'action, selon les injonctions de l'obéissance, pour revenir ensuite à la prière et y puiser de nouvelles forces. Ceci est vrai surtout pour l'adoration perpétuelle qui se poursuit durant le temps du travail. Ne croyons pas qu'il faille diviser la vie et en faire deux parts, l'une pour la piété, l'autre pour le travail. Selon l'esprit et le caractère de l'Institut, nous sommes invités à réduire cette dualité apparente à une unité intérieure. L'esprit de prière doit surnaturaliser et féconder l'activité extérieure de même que le but surnaturel de notre activité doit faire l'objet de nos prières. Après tout, action et contemplation tendent chez nous au même but : glorifier les Sacrés-Coeurs, au service desquels nous voulons vivre et mourir.

[p.18] Ainsi nous rencontrons de nouveau l'unité-dualité dans les tâches auxquelles s'adonnent les membres de notre Congrégation : d'une part la reproduction des quatre âges de Jésus, par l'éducation, l'adoration perpétuelle, l'évangélisation, la mortification ; d'autre part la propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs. Tous ces devoirs rentrent dans les deux catégories que sont l'action et la contemplation et forment ainsi deux groupes différents, mais unis. L'ensemble est marqué comme d'un sceau par la relation aux Sacrés-Coeurs, au service desquels nous accomplissons ces deux sortes de devoirs, relation qui réduit à l'unité cette dualité. « Le Religieux des Sacrés-Coeurs » le dit clairement en quelques mots, lorsqu'il indique comme but de la Congrégation la pratique et la propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs. Ce qui signifie : unité d'objet : le culte des Sacrés-Coeurs ; et dualité des devoirs : pratique et propagation de ce culte (contemplation et action).

La dernière et suprême manifestation de l'unité-dualité est l'union des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie comme terme du but de la Congrégation. Autant, d'un côté, nous établissons une distinction entre le Coeur de Jésus et le Coeur de Marie par suite de la distance infinie qu'il y a entre les personnes de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère, autant, d'un autre côté, nous les

² Chapitre Préliminaire de la Règle, articles VIII et IX. — Règle des Soeurs, passim, par exemple, Chapitre II, Chapitre III.

unissons dans toute la vie et toutes les oeuvres de l'Institut. C'est que nous sommes convaincus qu'aux Sacrés-Coeurs plus encore qu'à nos premiers parents s'applique la parole de l'Écriture Sainte : « Quod Deus conjunxit, homo non separet »³.

Nous pouvons donc conclure que la Congrégation est profondément imprégnée par la loi de l'unité-dualité, dans sa vie comme dans ses oeuvres. Ne s'agit-il pas là comme d'une loi de structure pour l'Institut ? En réalité l'« Unité-dualité » est à la base de la constitution de la Congrégation.

[p.19] D'autre part, le fait que l'Institut est entièrement orienté vers les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, distincts, mais unis, nous fait penser qu'entre la Congrégation en tant qu'« unité-dualité » et l'union des Sacrés-Cœurs, il y a un lien spécial qui nous reste encore à examiner.

3. Apostolat et Réparation.

Un autre trait caractéristique de la Congrégation doit être mentionné ici : l'union de la réparation et de l'apostolat.

Quand on montre à un visiteur la chapelle d'une de nos maisons, son regard s'arrête souvent sur le manteau rouge de l'Adoration et il demande avec intérêt ce que cela signifie. Ce manteau, nous le savons, est un symbole de notre devoir de réparation. Et c'est cette union de nos œuvres d'apostolat et de la réparation qui doit retenir notre attention.

Le caractère éminemment apostolique de l'Institut ne fait pas de doute. Et c'est précisément une des raisons pour lesquelles le Bon Père insistait tant sur le titre de Zélateurs et Zélatrices. Dans son Mémoire du 6 Décembre 1816 il dit : « Le titre de Zélateurs présente d'ailleurs de grands avantages relativement au but que nous désirons atteindre : celui de la sanctification des âmes par la propagation de la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie... Il faut un nom qui rappelle tous les jours à nos Frères leurs devoirs et leurs obligations, qui les fasse ressouvenir à chaque instant qu'ils doivent se sacrifier par zèle pour le Seigneur ; qu'ils manqueraient à leurs engagements les plus essentiels, dès qu'ils voudront vivre pour eux seuls, sans travailler au salut de leurs frères, qu'ils ne doivent rentrer dans le silence du cloître que pour y puiser de nouvelles forces afin de combattre les ennemis de la religion ; que leur vocation enfin est toute de zèle et d'un zèle enflammé... Les mêmes raisons s'appliquent à nos Sœurs. Si les filles de Sion, par une pente naturelle, [p.20] voulaient se décharger des soins pénibles de l'éducation, pour se livrer exclusivement aux douceurs de la contemplation, leur titre de zélatrices les ramènerait sans cesse aux obligations d'une charité plus étendue ».

De même dans sa lettre du 14 avril 1817 à Monseigneur le Grand Aumônier de France, le Bon Père met au premier plan l'apostolat, disant : « Dès le commencement de cette institution naissante je conçus le projet de former une Congrégation destinée à répandre la foi, à propager la dévotion du divin Coeur de Jésus et du Sacré Cœur de Marie, à réparer, par l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement de l'Autel, les outrages faits à la Majesté divine... » Dans son Mémoire du 26 décembre 1814 adressé à la S. Congrégation des Evêques et des Réguliers, le P. Hilarion écrivait déjà : « Le but primitif et fondamental de notre institution est de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nous sommes persuadés qu'un des meilleurs moyens pour y parvenir c'est de propager la dévotion aux Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie »

L'esprit apostolique est donc bien prononcé chez nous. Mais en cela il n'y a rien d'extraordinaire. Il y a tant d'Ordres et de Congrégations qui se vouent aux œuvres apostoliques. Considéré en soi, on ne peut pas dire non plus que ce soit quelque chose d'extraordinaire que nous soyons voués à la réparation. Nous ne sommes pas même les premiers qui poursuivent ce but. Les Bénédictines du Très Saint Sacrement par exemple, fondées bien avant nous, font l'Adoration perpétuelle dans un esprit de réparation bien marqué. Elles professent aussi la dévotion aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. Mais ces religieuses mènent une vie purement

³ Math., XIX, 6.

contemplative. Et puisque la réparation est également de nature contemplative, elle entre bien dans leur genre de vie.

Mais pour nous la chose est tout autre : nous menons une vie d'intense apostolat — nos oeuvres dans les missions étrangères en font foi — mais en même temps notre [p.21] vie est imprégnée de l'esprit de réparation. C'est cette combinaison de deux conceptions de vie distinctes, qui, sans que nous la regardions comme unique, est néanmoins digne de remarque, parce qu'elle constitue un autre trait caractéristique de notre Institut.

Dès le début, nos Fondateurs ont voulu cette union de l'apostolat et de la réparation. Tandis que le P. Coudrin et ses premiers compagnons se dévouaient à leurs tâches apostoliques, le Bon Père aspirait après le moment où, grâce à l'augmentation du nombre des religieux, il serait possible à la branche masculine également de s'adonner à l'adoration perpétuelle réparatrice. Aux premières années de l'Institut, notre Fondateur avait déjà l'habitude de réciter avant la sainte messe une amende honorable au saint Cœur de Marie, qu'il avait composée⁴. Apostolat et réparation allaient de pair.

Nous pouvons en dire autant pour ce qui est de la Mère Fondatrice et de ses premières compagnes. Nous connaissons son zèle brûlant pour l'adoration réparatrice. Fonder un nouvel établissement signifiait pour elle ériger un centre d'adoration. Cependant, la cause immédiate qui était à la base d'une nouvelle fondation était d'ordinaire la volonté de se consacrer à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse féminine. Dès le début de l'Institut, la Fondatrice avait accueilli des enfants dans la maison de Poitiers, afin de les instruire et de les former. La réparation n'allait pas sans l'apostolat, ici non plus.

Rien n'est changé sur ce point jusqu'à présent. Personne ne met en doute le caractère apostolique de la Congrégation. Il est si visible que la branche des Pères est souvent prise pour une société purement missionnaire, bien qu'à tort. D'autre part, si on lit les lettres circulaires de notre troisième Supérieur Général, le T. R. Père Euthyme Rouchouze, on est frappé par la façon dont l'accent est mis [p.22] sur la réparation. Considérées isolément et sans explication, ses paroles paraîtraient même trop exclusives pour les non-initiés. On serait exposé à déformer la pensée du T. R. Père Euthyme, si l'on ne se rappelait pas que ces lettres ne visaient pas à restreindre la place faite à l'action dans l'Institut, mais à conserver et à accroître l'esprit intérieur, l'âme de tout apostolat. En tout cas, son témoignage vient bien à l'appui de notre opinion sur l'union de l'apostolat et de la réparation.

La même affirmation s'impose pour ce qui est des Soeurs. Ecoles, collèges et pensionnats témoignent de leur zèle pour la formation d'une jeunesse profondément chrétienne. Mais tandis que les unes se dévouent à ce labeur de l'éducation, une soeur revêtue du manteau rouge est à genoux devant le Tabernacle. Elle veille auprès de Notre-Seigneur présent dans le Saint Sacrement, pour lui tenir compagnie dans sa solitude et offrir un tribut de réparation à son Cœur et à celui de sa Sainte Mère pour leur amour méconnu.

Une remarque est à faire ici, afin de prévenir des malentendus. En parlant de la réparation, nous avons traité spécialement de l'Adoration réparatrice, à cause de sa place spéciale dans notre Institut. Mais ce serait une erreur de croire que notre devoir de réparation se limite à cet exercice. Devoir de réparation et adoration réparatrice ne sont pas synonymes. Le devoir s'étend plus loin que le temps passé devant l'Autel. Celui qui ne tient pas compte de ce fait et ne pense qu'à l'adoration réparatrice, lorsqu'il est question de réparation, risque par exemple de considérer comme accessoire son devoir de réparation envers le saint Cœur de Marie. Ces pensées sans largeur de vue seraient contraires à la façon d'agir de notre Fondateur, comme le prouve le texte de la prière réparatrice dont nous venons de parler. Comme le démontrent clairement les Circulaires du T. R. Père Euthyme, le devoir de la réparation doit plutôt pénétrer notre vie, et cet esprit animer nos actions.

⁴ R. P. Antoine Hulselmans, Etudes Picpuciennes, N° 1, page 145.

[p.23] Cette union étroite de l'apostolat et de la réparation dans l'Institut prouve que nos Fondateurs ont vu une relation intime entre ces deux éléments. Cette relation est réelle, car apostolat et réparation se basent sur le fait que les efforts pour établir le règne de Dieu ont en vue une humanité tombée et pécheresse. De là une double tâche : l'apostolat auprès des âmes pour leur procurer le salut et le devoir de la réparation envers Dieu et les Sacrés-Coeurs, pour les dédommager des outrages qu'ils reçoivent de la part des hommes.

L'esprit d'universalité n'est pas absent de cette union de l'apostolat et de la réparation. Il nous pousse à avoir égard à la fois au Créateur et à la créature et à n'oublier ni l'un ni l'autre. Ceci est d'autant plus vrai que dans notre réparation nous envisageons également les Sacrés-Coeurs comme auteurs universels du salut.

4. Place centrale des Sacrés-Coeurs.

Comme nos lecteurs sont des Religieux de la Congrégation, qui connaissent la place des Sacrés-Coeurs dans notre vie, nous nous bornerons ici à en donner une explication générale et à exposer les principes, car nous reviendrons sur ce sujet plus loin. Mais nous ne pouvons omettre ce point qui a trait à l'essence, à l'âme de l'Institut.

Nous qualifions de centrale la place des Sacrés-Coeurs dans notre Congrégation. Il serait aussi exact de dire qu'ils forment comme la pierre angulaire ou le fondement de l'Institut, car les Sacrés-Coeurs sont en effet tout cela pour lui.

Le titre de la Congrégation nous fournit une première indication à ce sujet : les Sacrés-Coeurs donnent leur nom à l'Institut et, à bon droit, parce que l'intention des Fondateurs était de leur consacrer, entièrement la Congrégation. Ils ne pensaient pas seulement au fait qu'en fin de compte tout appartient à Jésus et à Marie, et que leur règne est tout d'amour, mais plutôt que la Congrégation [p.24] leur serait spécialement consacrée. Dans son Mémoire du 6 décembre 1816 à la plus haute autorité de l'Eglise, représentée par la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, le Père Fondateur dit clairement : « La Consécration aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie est le fondement de notre Institut. »

Ces affirmations ne sont pas simplement une pieuse effusion de coeur faite à l'occasion, mais bien l'expression d'une volonté déterminée que l'Eglise a sanctionnée en l'incluant dans le Cérémonial de la Congrégation, composé 8 ans après par le Chapitre Général de 1824 et approuvé par Rome le 27 septembre 1825. Dans sa supplique pour l'approbation de ce Cérémonial, le Fondateur déclarait : « Nous avons adopté pour notre usage quelques-unes des bénédictions et des prières anciennement reçues dans d'autres Congrégations, et qui nous paraissaient indiquer davantage la fin de notre Institut, et nous y avons seulement ajouté ce qui devait exprimer spécialement que nous étions consacrés pour toujours aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. » (20 octobre 1824). De fait cette intention de marquer notre consécration aux Sacrés-Coeurs se fait constamment jour dans les prières du Cérémonial, quoique de façon bien variée. Dans l'oraison après le Te Deum, qui fait suite à l'émission des voeux, on lit : « Omnipotens, sempiternus Deus, qui praecepisti ut tibi promissa teneamus, vota que reddamus, praesentem famulum tuum, Sacratissimo Cordi Domini nostri Jesu Christi et Sanctissimo Cordi Mariae consecratum, benedicere et sanctificare digneris, quatenus in proposito Regulari permaneat »⁵.

La pensée de cette consécration se retrouve dans la cor- [p.25] respondance de notre Fondateur. Vers la fin de sa vie, il écrit à Soeur Eudoxie : « Rappelons-nous seulement que nous sommes voués aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie et qu'à cette précieuse profession sont indubitablement attachées de douces et saintes amertumes, inséparables de notre vocation » (17 juillet 1835).

⁵ « Dieu tout puissant et éternel, qui nous commandez de tenir nos promesses et d'accomplir nos voeux, daignez bénir et sanctifier votre serviteur consacré au Sacré-Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ et au très saint Coeur de Marie, afin qu'il persévère dans son propos de garder la vie régulière »

La Congrégation et ses membres sont donc consacrés aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. C'est pourquoi, aussi bien l'Institut que les Religieux qui le composent sont leur propriété de façon toute spéciale, au titre d'une libre donation. Là est la base, le point de départ de toute la vie et des oeuvres de l'Institut.

La conséquence immédiate de cette consécration est que la Congrégation est toute au service de ces deux Coeurs sacrés. Il n'y a donc rien qui pourrait être soustrait à leur service, puisque c'est là le fondement de tout l'édifice, qui tout entier doit reposer sur lui, au point que rien ne peut être bâti si ce n'est sur ces assises. Pour cette raison la reproduction des quatre âges de Notre Seigneur Jésus-Christ doit être considérée également en fonction du service des Sacrés-Coeurs. Le « service des Sacrés-Coeurs est donc comme le résumé de toutes nos activités. La seule différence entre nos diverses oeuvres consiste en ce que certaines ont pour objet immédiat les Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie considérés en eux-mêmes, leurs personnes ou bien leur culte, tandis que d'autres servent les intérêts de leur Règne par la collaboration à leur oeuvre de salut.

C'est pourquoi les Religieux de la Congrégation font voeu, d'une manière générale, de « vivre et de mourir au service des Sacrés-Coeurs ». Aussi loin que s'étendent leurs devoirs religieux s'étend le service des Sacrés-Coeurs, que ce soit devant le Tabernacle, dans les salles de classe, dans le ministère. Notons encore que la formule de profession n'a jamais varié sur ce point, qui remonte aux origines de la Congrégation. Lors de la première profession définitive qui fut faite dans l'Institut par nos Fondateurs, en [p.26] la Noël 1800, nous trouvons déjà exprimée leur volonté « de vivre et de mourir au service des Sacrés-Coeurs, comme zélateurs de leur amour ».

Il en est encore ainsi à présent. Le programme de la Congrégation est demeuré toujours le même. La Congrégation est vouée aux Sacrés-Coeurs, le service des Sacrés-Coeurs est sa raison d'être, sa première caractéristique.

CHAPITRE II

Bases pour déterminer le Caractère de la Congrégation.

La nature et la grâce collaborent pour la fondation d'une Congrégation. Nous devons donc examiner les circonstances de temps et de lieu qui entourent un tel événement, sans oublier l'action de Dieu que la fondation d'un Institut implique, ne fût-ce que sous la forme d'une assistance spéciale de la Providence.

Ces circonstances historiques ont leur importance en l'occurrence. Elles marquent l'oeuvre des Fondateurs, étant donné que leur fondation est souvent postulée par la situation religieuse ou sociale de leur milieu ou de leur temps. Mais la considération de l'oeuvre créatrice de Dieu peut nous donner également de précieuses indications de même que celle de l'économie du salut, et pour notre Congrégation la collaboration de Jésus et de Marie aux desseins salvifiques de Dieu. Ne perdons pas de vue que notre Congrégation est tout orientée vers les Sacrés-Coeurs et qu'elle est destinée à reproduire les quatre âges de N. S. Jésus-Christ.

1. La situation générale à l'époque de la fondation de l'Institut.

Les débuts de la Congrégation remontent à l'époque de la grande *Révolution française*. Les passions et la violence triomphaient. Les membres du clergé et de la noblesse étaient tout spécialement persécutés et beaucoup perdirent la vie sur l'échafaud, tandis que d'autres cherchèrent leur salut dans l'émigration. Le clergé fut astreint au serment sur la Constitution civile du Clergé, qui tendait à le détacher de Rome. Pour les prêtres demeurés sur le territoire [p.28] français, il n'y avait d'autre choix que l'héroïsme ou la faiblesse coupable.

Le jeune diacre Pierre Coudrin se rangea d'emblée dans le camp des héroïques. Il eut le courage de se faire ordonner prêtre, alors que la Révolution grondait déjà et que les séminaires avaient fermé leurs portes. De son côté Mlle Henriette Aymer de la Chevalerie fut jetée en prison

en même temps que sa mère pour avoir donné asile aux prêtres réfractaires. Ce fut pour elle l'occasion d'atteindre à cette grandeur d'âme qui la mettrait à même d'être associée après sa libération aux desseins du P. Coudrin et de fonder avec lui la nouvelle Congrégation. Il va de soi que ces années cruelles laissèrent de profondes empreintes dans l'âme sensible des futurs fondateurs et nous en retrouvons la trace dans leur oeuvre.

Pour avoir une idée encore plus exacte de la situation de cette époque, il faut de plus que nous nous arrêtions à d'autres considérations. Ce raz-de-marée de la Révolution ne fut pas une crise subite. Il serait plus vrai de dire que la Révolution s'était déjà faite dans les esprits. Une *philosophie athée* avait sapé à leur base la mentalité religieuse et la vie chrétienne. L'impiété et une vie frivole avaient pris la place du respect envers Dieu et envers ses commandements au sein des classes dirigeantes. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que la révolution ait essayé de chasser Dieu de la vie publique et d'élever sur les autels la « déesse raison ». En soi, le fait pourrait se ranger parmi les excès de la révolution, mais c'est avoir insuffisamment saisi sa portée que de le considérer ainsi, alors qu'il est bien plutôt le signe des changements survenus dans les esprits. Il montre clairement qu'on s'orientait de plus en plus vers une conception anthropocentrique de l'Univers, reniant ainsi les liens qui l'unissent à son Créateur. Tout homme sérieux comprenait sans peine que ce nouveau courant d'idées aboutirait au néo-paganisme. C'était comme la rechute du genre humain dans la lamentable condition qui précédait la venue du Rédempteur.

[p.29] Pour comble de malheur, aux bouleversements d'ordre social et spirituel s'ajoutèrent des poussées *hérétiques* et *schismatiques*, ou du moins des influences de ce genre, dans la vie religieuse de la France.

Par la rigueur de sa doctrine, le Jansénisme avait éteint parmi ses adhérents le feu de l'amour pour le Dieu des miséricordes. Les sévères conditions exigées pour la sainte Communion, faisaient du pain de vie une récompense rarement accordée plutôt qu'une nourriture fortifiante. On comprend dès lors que le culte rendu à l'amour divin sous le symbole du Coeur de Jésus fût en exécution chez les Jansénistes, qui rejetèrent ainsi l'amour dans sa plus touchante manifestation.

Notons encore les tendances gallicanes qui se faisaient jour dans une certaine fraction du clergé français et qui contenaient en germe une église nationale.

C'est à cette époque, dont la connaissance éclaire nos origines, qu'il faut se référer pour comprendre le caractère de la Congrégation. Songeons d'abord à l'ampleur de son programme et à l'universalité de son idéal. Il ne s'agissait pas de parer à des besoins déterminés et passagers. On s'attaquait à l'ordre établi par Dieu. Aussi la détresse était-elle universelle. Il fallait être présent partout et mettre en oeuvre des moyens efficaces. La prière et la contemplation étaient nécessaires. Mais la vie cachée seule ne suffisait pas. Il fallait aller à la masse et s'adonner à l'apostolat en vue de sauver des âmes en une forme qui atteindrait le plus de monde possible des diverses classes. D'où l'on s'explique que l'une des fins de l'Institut soit la prédication de l'Evangile et les missions populaires (Chap. Prélim. art. IV). La jeunesse, de qui dépend l'avenir, réclamait une attention spéciale. De là la nécessité de se consacrer à l'éducation et à l'enseignement aussi bien des garçons que des filles (ibid., Art. III). Il fallait donc non seulement une branche de religieux, mais également une branche de religieuses.

Ces remèdes ne suffisaient pas encore pour cette époque [p.30] tourmentée. Les horreurs perpétrées et les crimes commis demandaient une réparation, réparation toujours nécessaire, mais alors plus que jamais. On comprend ainsi la prédilection de notre Institut pour la réparation. C'est tout spécialement aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie dont l'amour était méconnu, que la Congrégation adresserait ses hommages réparateurs par l'adoration perpétuelle du T. St-Sacrement de l'Autel. Des raisons d'ordre interne jointes à des occasions extérieures ont conduit à ce choix, telles les relations des Fondateurs avec l'Association du Sacré-Coeur, où la pratique de l'adoration perpétuelle était déjà en honneur. Il y a ensuite dans ce choix l'influence de la dévotion au Sacré-Coeur que nous aurions le devoir de propager, non seulement dans l'esprit de Saint Jean Eudes, mais encore dans celui des apparitions du Sacré-Coeur à Ste Marguerite-Marie

Alacoque, qui mettent en évidence le devoir de la réparation et la relation du culte du S. Coeur avec le St-Sacrement de l'Autel. Nos Fondateurs, portés à se laisser conduire par le motif de l'amour, se plaisaient à vivre dans cette atmosphère surnaturelle, prenant le contrepied de cette froide doctrine du Jansénisme dont ils constataient les ravages dans les âmes.

Concernant l'ampleur de notre Institut, l'époque de ses origines peut nous fournir également de suggestives indications. Toutes les Congrégations, tous les Ordres religieux en France étaient alors anéantie ou n'existaient plus dans la vie publique. C'est pourquoi le nouvel Institut voulut faire revivre l'idéal religieux dans ses diverses manifestations, pour ainsi dire, condensées. On unit donc l'ancien et le nouveau, l'apostolat et la contemplation, les observances monastiques et les pratiques plus modernes. Mais on ne peut séparer les événements de la révolution de leurs causes historiques. On voit dès lors qu'ils sont la manifestation d'un changement dans la conception du monde : l'ancienne conception theocentrique et chrétienne fait place à une conception anthropocentrique. On ne compte plus les années à partir de la naissance de [p.31] Notre-Seigneur, mais une ère nouvelle débute le 22 septembre 1792, jour où la révolution éclate. On se mit à parler de liberté, d'égalité, de fraternité et on proclama les droits de l'homme. On ne se souciait pas de publier les droits de Dieu et les devoirs de l'homme vis-à-vis de son Créateur. Ouvertement ou implicitement, le souverain domaine de Dieu sur tous les secteurs de la vie était méconnu. C'était le rejet du salut que le Christ nous a mérité avec la collaboration de Marie.

A ce mal d'un caractère universel qui menaçait l'humanité, la Congrégation voulut opposer un remède également universel, et répondre à la négation par l'affirmation. Elle montra qu'il fallait chercher le salut dans l'oeuvre de la rédemption, unique moyen pour rétablir l'ordre voulu par Dieu. Désireuse de ramener l'humanité à la source de tout bien, elle le fera au service de l'Auteur principal du salut et à son imitation. C'est pourquoi elle s'offrit à servir Jésus, l'unique Sauveur, et Marie, la corédemptrice. Aussi sa collaboration allait-elle se conformer à l'exemple de la vie du Rédempteur. Sa principale tâche serait de reproduire cette caractéristique de la Rédemption d'être une oeuvre d'amour. Ceci explique la place centrale occupée par Jésus et Marie dans l'Institut de même que celle de leur oeuvre rédemptrice accomplie par l'amour dont leurs Coeurs débordaient. D'autre part, ses oeuvres reproduiraient la vie de Jésus dans l'ensemble de ses quatre âges et la réparation s'y unirait au travail pour le salut des âmes. Ainsi le remède serait appliqué au mal sur toute son extension et la Congrégation imiterait pleinement l'exemple du Sauveur.

C'est tout cela qui est à l'origine de ce programme à caractère universel et néanmoins bien déterminé, par suite de la forme concentrée, qui lui a été donnée. On peut le qualifier de « concentré » et de « complet ». L'idéal de la Congrégation n'est donc pas un idéal restreint mais plutôt l'idéal chrétien, universel, valable pour tous les hommes et tous les temps, avec cette note caractéristique cependant [p.32] d'être à la fois complet et concentré. En un mot, c'est l'amour des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut.

2. Le caractère de la Congrégation étudié à la lumière de la Création,

Comme la grâce se greffe d'une certaine manière sur la nature, il existe déjà un fondement au caractère propre de la Congrégation dans l'oeuvre de la Création. Aussi nous semble-t-il utile pour notre étude d'examiner l'oeuvre de la Création, d'autant plus que le programme et l'idéal de la Congrégation portent un caractère d'universalité bien marqué, comme nous l'avons vu précédemment.

L'intelligence intime de la création nous la fait voir comme une manifestation de Dieu, sous forme d'images créées ou de symboles, qui révèlent au dehors les perfections de Dieu et lui procurent une gloire extérieure.

Toute la création est donc déjà par son existence même une révélation unique, grandiose, symbolique de Dieu. Elle est comme le rayonnement de la lumière de son esprit, l'effusion des ardeurs de son amour, dans l'espace et dans le temps. « Chaque chose est appelée bonne selon la

ressemblance qu'elle a avec la bonté divine »⁶.

Le caractère symbolique de la révélation de Dieu par la Création destine celle-ci à être l'image de vérités plus élevées, divines. Il est de l'essence du symbole d'être le signe de la chose symbolisée. Toutes les créatures sont donc destinées, de par leur nature même, à remonter vers Dieu en signifiant quelque chose de lui et de ses perfections. Aussi les créatures ne doivent-elles jamais être notre fin dernière, mais simplement des guides et des aides dans la voie qui mène à Dieu. C'est là la plus profonde signification de la Création. Noble mission qu'une créature réduite même à l'inactivité totale peut cependant remplir encore. Il est toujours en son pouvoir de refléter Dieu dans la [p.33] Création, d'être une expression créée de sa perfection en brillant sur le candélabre ou en brûlant silencieusement devant Dieu seul, comme la lampe du sanctuaire.

Les créatures raisonnables, douées de liberté, ont des devoirs moraux découlant de leur vocation essentielle de symboles du divin. Consciemment et librement, chacune d'elles doit symboliser ce que Dieu a eu l'intention de manifester en elle et par elle. Or la gloire de Dieu est infinie, d'où la multiplicité des symboles et l'immense variété des créatures. Chaque espèce doit chanter la gloire du Créateur à sa façon dans le chœur de l'univers, chaque individu, chacun des êtres créés à sa manière propre. Mais toutes les voix doivent s'harmoniser en un seul et grandiose concert remplissant tout l'univers : Te Deum laudamus !

Ceux qui prêtent une oreille particulièrement attentive à ce concert de la création entendent tous les êtres chanter un cantique *d'amour* en l'honneur de leur Créateur. Chaque créature en effet a sa raison d'être. Or le principe de cette finalité est l'amour⁷, qui peut être spirituel ou sensible. Dans les plantes elles-mêmes et jusque dans la matière inerte, on trouve une sorte d'amour. D'ordinaire nous l'appelons « tendance naturelle », parce que l'amour qui signifie mouvement vers un bien, se retrouve d'une façon analogue dans cette tendance aveugle⁸.

Or Dieu est la fin dernière de toute créature. Tout va donc vers lui. « En tendant vers sa perfection, toute créature tend vers Dieu, parce que la perfection de toutes choses consiste en une certaine ressemblance divine »⁹. Tout se dirige donc de quelque manière vers Dieu, au moins vers son image visible qu'est la créature, parce qu'en cela même on désire inconsciemment posséder un rayon de sa gloire.

Aussi pour les êtres raisonnables la grande loi naturelle [p.34] par laquelle se réalise en définitive le but du Créateur, s'énonce : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces. C'est là le plus grand et le premier des commandements »¹⁰.

Il n'y a pas que le cantique à nous intéresser, mais également le timbre des voix dont le chœur se compose. Considérons donc attentivement les créatures elles-mêmes.

Dans la création visible, chaque espèce est représentée par des milliers et des milliers d'individus. En cela également Dieu n'a pas procédé au petit bonheur, car nous constatons que bon nombre de variations de la même espèce se réduisent finalement à deux formes fondamentales, qui dans leur opposition correspondent l'une à l'autre. Ces formes sont tantôt complètement achevées, tantôt simplement esquissées par certains détails ou certaines dispositions. De plus pour chaque catégorie d'êtres elles présentent des modalités différentes. Dans le monde inorganique on parle de la « polarité ». En électricité par exemple, nous distinguons un pôle positif et un pôle négatif. Pour les êtres vivants, on trouve déjà des formes doubles, plus poussées et plus complètes. L'espèce humaine enfin nous montre la dualité la plus parfaite qui existe : l'homme et la femme.

Dans le champ de la création, nous constatons donc une double série de manifestations de chaque catégorie d'êtres. Ce qui fait du chœur des créatures un chœur « mixte » et donne au cantique en l'honneur du Créateur d'être exécuté par deux séries de voix au timbre différent. C'est

⁶ S. Th. Summa Theologica, I. q. 6, art. 4.

⁷ S. Th. I, II, q. 26, art. 1.

⁸ S. Th. I, II, q. 26, art. 1.

⁹ S. Th. I, q. 6, art. 1, ad 2^m.

¹⁰ Math. XXII, 37 ; Marc XII, 30.

le rôle de l'amour pour la même commune fin d'unir harmonieusement les voix « mixtes ». L'unité dans la dualité est donc avant tout un mystère d'amour, un « *mysterium caritatis* ».

Pourquoi tout cela ? Telle est la question qui nous intéresse. Pourquoi cette double série de manifestations dans la création ? Pourquoi le cantique de la création [p.35] est-il un cantique d'amour chanté en fin de compte en l'honneur du Créateur, le Souverain Bien ? Il ne s'agit pas de la réponse immédiate à cette seule question que les créatures font connaître sans difficulté, mais du fond du problème, qui doit lui aussi avoir un caractère de manifestation divine, comme c'est le cas pour toutes les créatures.

La solution à ce dernier problème il ne faut pas la chercher longtemps. Elle est contenue dans ces paroles de saint Jean : « Dieu est amour »¹¹. Certes en lui-même Dieu est autant puissance, sagesse, justice, etc, qu'amour. Mais personne ne doute qu'en tant que Créateur, il se révèle tout spécialement comme le Dieu d'amour. A la question de savoir pourquoi Dieu a créé, est devenu Créateur, tout le monde répondra avec saint Augustin : « Nous existons, parce que Dieu est bon »¹². Rien ne l'obligeait à créer. La création de ses œuvres extérieures a été parfaitement libre. Il a plu à son amour de communiquer ses richesses infinies en dehors de lui et de faire participer à ses perfections les créatures. La création révèle donc tout spécialement le Dieu d'amour, quand elle parle de son Créateur. C'est pourquoi le cantique des créatures en l'honneur de leur Créateur est un cantique d'amour pour le Souverain Bien.

Pourquoi de plus cette double série de manifestations dans la créature ? La réponse à cette question demande qu'on examine plus à fond les données inscrites dans la nature. Prenons l'exemple connu : homme et femme. Essentiellement les mêmes, parce qu'ils possèdent tous les deux la même nature humaine, ils sont néanmoins l'un et l'autre des réalisations différentes de cette nature humaine. Somme toute, ils concourent à une manifestation totale de l'humanité. Au sens métaphysique, on dirait que l'élément actif et l'élément passif (voir « *potentia et actus* ») que l'on retrouve dans l'essence de toute créature, [p.36] se *manifestent* en tous les deux en sens inverse : pour l'homme c'est plutôt la proportion actif-passif, pour la femme au contraire la proportion passif-actif. Leur diversité consiste donc dans la différence concernant la manifestation d'une même et unique nature, différence qui n'est pas essentielle, mais accidentelle, non « *in* », mais « *ad* ». Ces dispositions distinctes et diverses de leur nature pourraient s'appeler virilité et féminité métaphysiques. C'est de ces qualités métaphysiques qu'il s'agit dans notre étude. Ainsi quant à la manifestation de la nature humaine, l'homme la manifeste d'une manière plus absolue, dans la gloire que Dieu lui a donnée, comme le chef et la tête de la création, qui dispose et dirige les choses. C'est pourquoi l'homme, plus que la femme, est le représentant par excellence de l'humanité, l'image la plus parfaite du Dieu Créateur et le symbole de l'idée divine. Pour ce qui est de la nature humaine comme la femme la représente, elle montre l'homme plutôt dans sa relativité, dans sa soumission de créature et son ordination vers un Etre souverain. C'est pourquoi la femme apparaît comme le coeur de la création, qui d'un côté dépend de la tête, mais de l'autre exerce en tout son influence. Elle est dès lors le symbole de l'amour, considéré dans son terme. Elle nous montre l'homme comme la créature par excellence, dont l'unique pouvoir vraiment propre est celui de pouvoir se donner, se dévouer.

Il n'est pas difficile de voir comment ces deux représentations de l'homme, distinctes, mais qui se correspondent, ont trouvé, à la plénitude des temps, une réalisation unique et idéale en Jésus et Marie. Toute la création, et en elle la double série de manifestations de l'être créé, tend vers eux. C'est dans le Christ, hypostatiquement uni à la divinité, que l'humanité dans sa double forme, homme et femme, trouve sa plus sublime représentation. Mais l'humanité dans sa double forme, homme et femme, trouve sa plus parfaite réalisation non dans le Christ seul, mais en Jésus et en Marie. C'est donc vers eux que converge la double [p.37] série de manifestations que comporte la création, comme vers leur plus haute perfection. C'est en considération de Jésus et de Marie que le choeur des créatures est un choeur mixte. Et dans le cantique d'amour que ce choeur chante pour le Dieu d'amour, l'oreille du chrétien distingue la louange en l'honneur des

¹¹ I Joan. IV, 16.

¹² De Doctrina Christiana, lib. I. c. 30.

Coeurs de Jésus et de Marie.

Cette conception du plan divin de la Création contient plusieurs idées utiles à une étude sur le caractère de notre Institut.

De nouveau on voit que la Congrégation suit les grandes lignes du plan divin. Elle les copie dans leur ensemble, les met en évidence, en accentue des détails importants. Notons l'amour, la loi fondamentale de son existence ; la distinction en deux branches pour représenter la création dans son ensemble ; l'ordination enfin vers Jésus et Marie, considérés dans l'amour de leurs Coeurs.

Irrésistiblement nous vient à l'esprit l'idée que la Congrégation serait appelée à être une manifestation d'un plan divin, comme s'est le cas pour toute la création, et serait destinée tout spécialement à révéler l'amour divin sous le double symbole des Sacrés-Coeurs. Un indice menant à cette explication se trouve déjà dans le fait que le but général de la création est de manifester la gloire et les perfections divines, chaque être le faisant suivant sa nature, la Congrégation d'après la sienne. Ce qui est d'ailleurs conforme à une de nos fins spéciales qui est de propager la dévotion envers les Sacrés-Coeurs et de faire tous les efforts qui dépendent de nous pour la répandre¹³.

3. L'Economie du salut et la Congrégation.

L'orientation toute spéciale de l'Institut vers les Sacrés- Coeurs, unis dans l'oeuvre du salut, de même que la destination qui est la sienne de retracer la vie du Sauveur par ses différentes activités, nous invitent à méditer un instant sur l'économie de la Rédemption. Si nous omettions [p.38] de le faire, notre étude sur l'idéal de la Congrégation et sur son caractère manquerait de base théologique.

a) NOS PREMIERS PARENTS EN GRÂCE ET EN DISGRÂCE.

« Dieu créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu ; il les créa homme et femme »¹⁴. Tel est l'énoncé de la brève communication faite dans la Genèse sur l'origine divine de l'homme, la noble grandeur de son âme spirituelle et sa dualité.

Dans leur création même Dieu éleva Adam et Eve à l'état surnaturel. Tous les deux étaient donc, dans l'ordre de la grâce, des enfants de Dieu par une participation accidentelle à la vie divine.

Selon le plan initial du salut, Dieu avait établi que la vie de la grâce serait communiquée aux descendants d'Adam, dans leur génération même. L'élévation à l'état surnaturel était conférée à Adam de telle sorte que par suite de sa fidélité ou de son infidélité envers Dieu, elle serait acquise ou perdue pour tous ses descendants. Dieu pouvait le déterminer ainsi, parce que les biens surnaturels ne nous sont pas dus. D'ailleurs le rôle de chef de l'humanité qu'était celui d'Adam offrait comme une base matérielle à cette décision.

Mais ce que Dieu avait octroyé librement, l'homme devait également le conserver librement. C'est pourquoi Dieu donna un commandement à nos premiers parents, celui de ne pas manger des fruits de l'arbre de la connaissance du bien et du mal placé dans le paradis terrestre¹⁵. Cette petite restriction à leur liberté leur fut imposée afin qu'ils reconnaissent Dieu librement comme leur principe et leur fin, par l'observation du précepte.

Adam et Eve savaient que ce commandement avait des conséquences pour le genre humain, sinon Adam n'aurait [p.39] pas pu agir en chef responsable pour toute sa postérité. Il était donc bien disposé à conserver fidèlement le trésor de la grâce pour lui-même et pour l'humanité. Eve serait sa « collaboratrice » et l'aiderait à observer librement le précepte divin. Par l'exercice de la maternité, elle devait coopérer à la fondation d'une famille ennoblie par la grâce de Dieu. C'est

¹³ Chap. préliminaire, art. I et art. VI.

¹⁴ Gen. I, 27.

¹⁵ Gen. II, 16, 17.

pour cela qu'elle fut à côté de l'homme, représentant comme la tête de l'humanité, une collaboratrice figurant le cœur de cette même humanité. Elle serait la mère de famille donnée au père de famille comme compagne, une compagne semblable à lui.

Nous ne savons que trop qu'il en a été tout autrement. Dans sa jalousie l'ange déchu ne pouvait supporter de voir l'homme dans un tel état de bonheur, et chercha à provoquer sa chute. Habilement il allait tirer profit du caractère spécial du couple humain. La femme fut l'instrument dont son astuce se servit pour faire tomber l'homme. Son but fut d'atteindre Adam, premier responsable, mais Eve fut comme la voie qu'il emprunterait pour arriver à cette fin. Que son plan réussit fort bien, ces deux phrases nous l'indiquent clairement : « Elle (Eve) prit de son fruit (de l'arbre) et en mangea ; elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il en mangea. »¹⁶ (16).

Personne ne peut nier la part d'Eve dans la chute d'Adam. C'est la part du cœur dans l'oeuvre faite par le chef, la tête de l'humanité. Certes, le péché d'Adam a été d'une importance décisive dans la perte de la justice originelle pour l'humanité, parce qu'en dernière analyse tout dépendait d'Adam, mais dans cette lamentable chute, Eve a eu une part réelle de responsabilité. Devant ce mal commis, il ne suffit pas seulement d'examiner le côté moral du péché d'Adam. Sa portée est telle qu'il a créé un profond désaccord entre l'essence des choses et l'attitude subjective de l'homme et avec lui de la création tout entière. Selon son essence, la créature est toute tournée vers Dieu, [p.40] puisque sans lui elle ne serait rien et ne pourrait rien. Elle est donc essentiellement dans un état de réceptivité par rapport à Dieu. C'est l'attitude caractérisée plus haut comme métaphysiquement féminine. Cela vaut à l'égard du Créateur pour l'homme également, même si dans son comportement envers les autres créatures il montre un caractère viril.

De son côté, la créature libre doit accepter ces conditions objectives de dépendance ; alors seulement il y aura, entre la réalité objective et l'attitude subjective, une pleine harmonie ; sinon ce sera le désordre et le désaccord. Ce désaccord s'est produit lors de la chute d'Adam, qui, étant le chef de l'humanité, a subjectivement détourné de Dieu en même temps que lui toute la création. Le premier chaînon auquel tous les autres sont reliés s'est décroché et toute la chaîne est tombée. Adam se mit ainsi lui-même ainsi que toute la création en contradiction avec son être intime. L'homme se comportant en maître absolu, il renversait, subjectivement du moins, l'ordre même des choses. Un gémissement, un cri de détresse jaillit du sein de la nature devant cette violence que le premier homme lui faisait.

Les yeux d'Adam et d'Eve s'ouvrirent, et ils eurent l'expérience du bien et du mal. Ils perdirent l'amitié de Dieu, les biens de la grâce et les dons surpassant leur nature. La fin surnaturelle, qui restait leur destinée malgré tout, leur devenait inaccessible, de manière qu'une disproportion se fit jour entre la fin et les moyens

Ainsi placés devant les débris de leur bonheur, ils entendirent la voix du divin Juge qui les appelait pour répondre de leur forfait. Adam jeta la faute sur Eve, qui s'excusa en faisant état de la ruse du « serpent », instrument du démon.

Aussitôt Dieu prononça sa malédiction contre Satan. Nos premiers parents coupables ne furent pas maudits, mais chacun fut puni selon son caractère propre, l'homme dans sa prééminence, c'est-à-dire comme chef et roi de la [p.41] création ; la femme dans l'exercice de son dévouement comme mère et comme épouse. Leur vie serait désormais pénible et dure, jusqu'à ce qu'un dernier acte de réparation la termine et qu'ils retournent en poussière. « Le salaire du péché, c'est la mort »¹⁷.

A l'instant le verdict fut exécuté ; Adam et Eve furent chassés du paradis. En eux nous tous nous partîmes en exil, pour venir demeurer dans la « vallée des larmes ».

Mais nos premiers parents ne s'en allèrent pas sans espoir ni sans consolation. Avant même leur expulsion, en proférant la malédiction contre le serpent, Dieu leur fit entrevoir une perspective de l'avenir, dont les contours lointains se dessinaient confusément : un enfant naîtrait d'une femme déterminée et changerait la victoire de Satan en une déroute complète, en une

¹⁶ Gen. III, 6.

¹⁷ Rom. VI, 23.

défaite honteuse. Il ouvrirait à nouveau les portes du salut¹⁸.

C'est là en résumé le protévangile. Tout espoir d'être sauvé résidera dorénavant en « la femme et son enfant ». Sans eux point de salut.

b) L'OEUVRE DE SALUT EN JÉSUS ET MARIE.

L'accomplissement de la divine promesse se fit longtemps attendre. Comment s'est-elle réalisée ? Les sources de la Révélation, la Ste Ecriture et la Tradition nous l'apprennent. Les Pères de l'Eglise, les docteurs et les théologiens ont fait ressortir de plus en plus, sous la direction et le contrôle de l'Eglise enseignante, le contenu de la Révélation divine. Nous ne saurions mieux faire que de suivre la voie qu'ils nous tracent, en nous arrêtant tout d'abord à considérer le mystère de l'Incarnation par la Maternité divine de Marie ; là en effet se trouve le fondement de tout développement ultérieur, le fondement également sur lequel se basera notre explication des relations mutuelles [p.42] de Jésus et de Marie, qui nous intéressent tout spécialement.

Lorsque l'ange Gabriel vint de la part de Dieu demander à Marie son plein consentement pour l'exécution du nouveau plan divin de salut, la Ste Vierge répondit par le « Fiat ». C'est là la parole la plus sublime qui soit jamais sortie d'une bouche purement humaine. Par sa signification profonde en effet elle atteint jusqu'en ses derniers replis l'abîme de la Création pour monter ensuite jusqu'au trône même de Dieu. En Adam, toute la Création niait sa dépendance essentielle envers Dieu ; en Marie, qui résume en elle toute réceptivité de la Création vis-à-vis de Dieu et tout son pouvoir de se donner à lui, l'oeuvre divine se tourne à nouveau vers le Créateur. Marie représente donc ici toute la Création. « Elle donna son consentement à la place de toute la nature humaine »¹⁹, qui représente la Création tout entière. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce qu'une femme représente toute la Création. Il était au pouvoir de l'homme de causer la perte du salut ; mais l'attitude de soumission propre au caractère de la femme était seule apte à recevoir à nouveau le salut. Aussi la femme était-elle la personne tout indiquée pour le faire, d'autant plus qu'il ne s'agissait pas de paternité, mais de l'exercice de la maternité. Il est préférable cependant de ne pas conférer à Marie le titre de « chef ». Un chef ne nous serait donné que dans le Christ. Mais Dieu fait ici de Marie le « coeur » de toute la création, car elle représente tout ce qu'il y a de dévouement dans la Création vis-à-vis de son Créateur. En cette qualité Marie dit son « oui » et en elle la Création se tourne de nouveau, pour ce qui est de son attitude subjective, vers Dieu. Ainsi pouvait-elle recevoir le don du salut qui lui était à nouveau offert.

C'est donc par l'intermédiaire de Marie que ce salut fut donné, c'est-à-dire grâce à l'Incarnation réalisée par la [p.43] Maternité divine. En ce mystère fondamental du salut à nouveau octroyé aux hommes, la sainte humanité de Jésus fut ointe et sacrée par la Divinité comme par une huile sainte. Ainsi naquit l'Homme-Dieu, le chef de la nouvelle humanité, le second Adam. Lors de ce même événement Marie fut « consacrée » à sa manière, en la maternité divine, comme le coeur de l'humanité régénérée, comme la nouvelle Eve, « compagne » du nouvel Adam dans toute l'oeuvre du salut.

Ainsi Dieu a voulu une représentation totale de l'humanité, de même que de la création, en Jésus et en Marie, suivant des modalités distinctes, il est clair, mais qui cependant s'harmonisent intimement. Si nous envisagions l'homme seulement en ce qui lui est essentiel, l'humanité aurait été parfaitement représentée par le Christ seul, par l'Homme-Dieu, comme par son chef. Mais selon cette double ligne de manifestations de l'être visible que nous avons relevée dans la création, il convenait qu'il y eût encore une autre forme de représentation de l'humanité, et cela en Marie, subordonnée au Christ, auquel elle correspondrait comme le coeur à la tête. Ces deux modes de représentation seraient de la sorte conformes aux deux réalisations concrètes de la nature humaine et non pas seulement à son essence. Ainsi ce n'est pas simplement la chute d'Adam, mais aussi la part qu'y prit Eve, qui auraient leur pendant dans la Rédemption. La réparation de la chute au Paradis terrestre serait parfaite non seulement pour l'essentiel, mais

¹⁸ Gen. III, 15.

¹⁹ S. Th. III, q. 30, a. 1 ; cf. Léon XIII, « Octobri mense » et « Fidentem » ; Pie XII, « Mystici Corporis Christi ».

encore en ses modalités.

L'union de Jésus et de Marie est simplement unique. Elle porte dans son sein le secret de combiner dans une harmonie parfaite une association universelle et une soumission totale de Marie à Jésus. C'est précisément parce que leur union est un Mystère d'amour : c'est l'amour en effet qui est l'âme de leur union, les faisant vivre et agir dans une union si parfaite et si intime. Aussi le Mystère d'amour de Jésus et de Marie est au fond un mystère [p.44] d'union amoureuse de leurs coeurs, c'est-à-dire un *Mystère d'amour des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie*.

Qu'une semblable représentation du genre humain par le Christ et en même temps par sa Mère soit compatible avec les prérogatives de Notre-Seigneur comme Homme-Dieu, une comparaison empruntée à la nature nous aidera à le comprendre. Pensons à notre système solaire, comprenant un centre principal d'attraction, le soleil, autour duquel tourne la terre, mais de manière que la terre de son côté forme un centre secondaire et subordonné, autour duquel a lieu la rotation de la lune. Le Christ est le soleil de toute la création et de toute l'humanité, y compris Marie ; Il est vraiment comme un pôle de gravitation universelle. La Sainte Vierge pourrait être considérée comme tenant la place de la terre, pôle secondaire pour l'humanité et pour l'ensemble de la création. Mais Marie elle-même converge vers le Christ, avec tout ce qui est disposé autour d'elle: tout est Christocentrique, Marie également. Dans la création tout gravite autour de Marie pour prendre part à son orientation absolue vers Jésus. Ainsi l'âme qui vit étroitement unie à Marie trouve en elle la meilleure assurance de mener une vie entièrement christocentrique : par Marie, avec Marie et en Marie.

Telles sont les relations de Jésus et de Marie unis par l'amour de leurs Coeurs dans l'oeuvre du salut, tant pour l'acquisition des grâces que pour leur continuelle dispensation. Ils forment une unité-dualité, on le voit clairement, quoique la supériorité de l'un et la subordination de l'autre soient évidentes. Ces relations spirituelles entre Jésus et Marie sont nouées dans l'Incarnation même du Verbe par la Maternité divine de Marie.

Quand on considère ainsi des yeux de la foi la vie de Jésus, on voit Marie et Jésus toujours unis. Et tout dans leur vie terrestre vécue ensemble est au service de l'oeuvre du salut, bien que l'acte décisif en soit le sacrifice de la Croix.

L'enfance des hommes et leur éducation ont été sancti- [p.45] fiés par l'enfance de Jésus. La vie humble et dépendante de tous les hommes qui mènent chaque jour une vie de sacrifices dans un abandon caché à la sainte volonté de Dieu est sanctifiée par la vie cachée de Jésus. Sa vie publique contient la base de toute la vie de l'Eglise avec les mutuelles relations que nous voyons aujourd'hui entre l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée. La Passion sanglante enfin constitue le point culminant de cette vie, qui trouva là son achèvement comme oeuvre réparatrice.

Il est significatif que Marie, plutôt cachée pendant la vie publique de Jésus, entre de nouveau en scène au moment du sacrifice de la croix. Le « Fiat » qu'elle a proféré à nouveau pour donner son assentiment au sacrifice du Christ comme victime pour le salut du monde a un sens profond : il indique une vraie coopération, subordonnée et secondaire, il est vrai, au sacrifice de Jésus. Le Christ en effet appartenait à elle aussi d'une certaine façon et dans une certaine mesure. Cette vérité se fonde sur le concours essentiel à l'Incarnation apporté par Marie dans sa maternité divine et sur le don de soi mutuel qui y est inclus, faisant que l'un appartient à l'autre, et constituant Marie nouvelle Eve et collaboratrice du nouvel Adam. C'est dans ce sens que nous entendons les paroles du Pape Benoît XV disant : « Elle (Marie) a souffert et est presque morte avec son fils souffrant et mourant. Elle a cédé ses droits de mère sur son Fils, pour le salut du monde. Elle l'a sacrifié pour apaiser la justice divine, autant que cela dépendait d'Elle. On peut donc dire à bon droit qu'elle a racheté le genre humain avec le Christ »²⁰. L'expression « autant que cela dépendait d'elle » est éclairante. Elle signifie que Marie avait des droits réels à participer au sacrifice de son Fils au Calvaire, mais que ces droits n'étaient pas tels qu'ils rendaient possible une immolation suffisante du Christ par sa mère, indépendamment de lui-même. Ainsi Marie coopère réellement à l'oeuvre de [p.46] la Rédemption, sans être pour cela la

²⁰ Inter sodalicia, A. A. S. 1918, p. 182.

« Rédemptrice », mais seulement collaboratrice.

La sainte Eglise, qui va rassembler l'humanité renouvelée et sauvée, est née grâce à la mort du Christ sur la Croix. Le Christ devint alors le chef et l'époux de la Ste Eglise ; Marie son coeur spirituel et la mère de tous les enfants de Dieu. L'Eglise n'est sortie du côté du nouvel Adam que pour être conçue dans le Coeur de Marie comme dans le coeur maternel de la nouvelle Eve. En Marie était donc comme le sein maternel de la nouvelle Eglise naissante. C'est pourquoi la Vierge, après l'Ascension du Christ, devait rester encore un certain temps auprès de l'Eglise naissante, comme la mère auprès de son petit enfant. A la Pentecôte, Marie se présente à nous comme le coeur de l'Eglise, dont le Saint Esprit prend entière possession, afin de répandre la vie divine par l'intermédiaire de ses représentants visibles, les apôtres et leurs successeurs, qui continueront la mission du Christ sur la terre.

A l'Assomption, Marie est de nouveau réunie corporellement à son Fils pour être couronnée Reine du ciel et de la terre aux côtés du Christ, le Roi de la gloire. De là-haut, tous deux continuent leur glorieuse tâche, associés comme au temps de leur vie terrestre. Toutes les grâces que le Christ nous octroie nous viennent par l'intermédiaire de Marie, qui n'aura de cesse que l'Epoux céleste n'ait fait prendre place à l'Eglise, son Epouse, dans la gloire du ciel pour y jouir du bonheur pendant toute l'éternité, en union avec Marie et dans la participation de sa félicité.

Dans cette esquisse du *Mystère d'amour des Coeurs de Jésus et de Marie* sont contenus les éléments qui vont nous permettre d'établir les fondements théologiques de notre idéal religieux. Nous constatons à nouveau que la Congrégation n'a pas choisi comme idéal une partie de l'oeuvre rédemptrice, mais qu'elle la considère dans son ensemble pour en retracer les lignes principales.

Comme toute la Rédemption trouve son centre en Jésus et en Marie, ainsi toute la vie de la Congrégation gravite [p.47] autour des Sacrés-Coeurs. Ce sont donc les mêmes personnes que nous avons en vue, mais considérées à la source de leur oeuvre rédemptrice, l'amour de leurs Coeurs. La Rédemption est l'oeuvre d'amour par excellence, « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique »²¹, qui de son côté « nous a aimés et purifiés de nos péchés par son Sang »²².

Il n'est pas jusqu'à leurs relations mutuelles qui ne se reflètent dans le culte que la Congrégation rend aux Sacrés-Coeurs, avec leurs places respectives dans l'oeuvre de la Rédemption. Le Cœur de Jésus occupe une position éminente, absolue ; le Coeur de Marie lui est partout associé, mais dans une situation subordonnée et en un certain sens relative, en vertu de la relation qui l'unit au Christ, son Divin Fils. Ainsi distincts et unis, ces deux Coeurs sont l'objet spécial de notre culte.

La Congrégation imite l'exemple que nous donnent Jésus et Marie, non dans tous les détails, mais dans ses lignes principales. Tout en se basant sur les besoins des temps actuels, l'Institut correspond à son exemple en donnant un caractère d'imitation symbolique à son activité. La vie de Jésus, depuis son Incarnation jusqu'au Calvaire, représente en sa forme concrète la réalisation du salut apporté de nouveau à l'humanité par le Christ, avec la collaboration de Marie. Ainsi la Congrégation concourt à l'oeuvre rédemptrice dans l'union d'une branche masculine et d'une branche féminine, dont les oeuvres ont la même orientation que celles de leurs modèles. La vie du Rédempteur tendait en effet à procurer le salut aux âmes en rendant à Dieu des hommages réparateurs. Ainsi l'oeuvre apostolique de la Congrégation est en même temps une oeuvre réparatrice.

Les Sacrés-Coeurs considérés dans leur union et leur collaboration à la Rédemption peuvent donc à bon droit [p.48] être appelés « *la cause exemplaire* » de la Congrégation, qui les imite dans ses traits caractéristiques.

C'est en vertu de la forme métaphorique de cette imitation des Sacrés-Coeurs par la Congrégation, que l'on peut parler d'un certain symbolisme de l'Institut. Il est de l'essence d'un symbole d'être un signe concret, une illustration métaphorique d'une réalité supérieure. Cette réa-

²¹ Joan, III, 16.

²² Apoc. I, 5.

lité supérieure, qui est ici l'union et la coopération des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut, est avant tout une oeuvre d'amour. Elle représente le « Mystère d'amour » le plus parfait : la plus parfaite dualité dans la plus parfaite unité de la vie et des oeuvres. La CONGRÉGATION est donc un SYMBOLE DU MYSTÈRE D'AMOUR DES SACRÉS-CŒURS DANS L'OEUVRE DU SALUT. Elle est un symbole naturel, car son symbolisme n'est pas basé sur une pure convention, mais il a son fondement dans la nature même de l'Institut, dans sa structure interne, et on peut parler de symbolisme objectif.

Une des caractéristiques du symbole est de ne révéler la chose signifiée que d'une façon voilée. Une certaine obscurité lui est toujours propre. Rien d'étonnant donc à ce que la signification profonde de la Congrégation ne saute pas immédiatement aux yeux.

Comme imitation symbolique, la Congrégation doit porter en elle, quoique de façon voilée, les empreintes du *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Coeurs. Elle est donc elle-même également une sorte de « *Mysterium Caritatis* », réalisé par l'unité d'une Congrégation dans la dualité des branches, d'après l'exemple et au service des Sacrés-Coeurs.

Par son symbolisme, la Congrégation rejoint de nouveau la signification générale de la Création qui est d'être une expression symbolique de la gloire de Dieu et surtout de son amour, avec cette simple différence que la Congrégation a pour objet l'amour de Dieu considéré directement dans sa plus parfaite manifestation extérieure, qui est l'amour des Sacrés-Coeurs. En eux nous voyons le confluent de tout amour : l'amour divin et l'amour hu-[p.49] main, hypostatiquement unis dans le Coeur de Jésus ; le plus parfait amour purement humain dans le Coeur de Marie. Il existe donc bien une relation entre le symbolisme de la Congrégation et celui de la Création, dans ce sens que le premier précise le second.

Mais les Sacrés-Coeurs considérés dans l'oeuvre du salut ne sont pas seulement le modèle, mais également la cause finale immédiate de la Congrégation. Au Ciel ils poursuivent leur oeuvre de médiation par la dispensation des grâces de la rédemption répandues par l'intermédiaire de la sainte Eglise. Ils continuent donc à être Médiateur et Médiatrice de notre salut. Aussi la Congrégation s'est-elle mise au service des Sacrés-Coeurs, dans la continuation de leur activité salvatrice. Elle s'y donne sans réserve par tout ce qu'elle fait et par tout ce qu'elle est. Elle est donc bien au service de son modèle, c'est-à-dire des Sacrés-Coeurs.

Suivant sa caractéristique d'universalité, la Congrégation tâche également de servir les Sacrés-Coeurs d'une manière aussi complète que possible. Elle se met donc au service tant des personnes que de l'oeuvre des Sacrés-Coeurs : le premier but étant atteint par la pratique et la propagation de leur culte, le second par la collaboration au salut des âmes. Mais les Sacrés-Coeurs pourraient encore être considérés sous un double point de vue : d'abord comme objet de notre vénération, ensuite comme médiateurs dans la voie qui mène à Dieu. La Congrégation tient compte de ce fait, car pour que son service soit complet, elle offre son tribut de réparation, non seulement aux Sacrés-Coeurs, mais également par eux, avec eux et en eux à la Majesté offensée de Dieu. Il va de soi que dans le culte du Sacré-Coeur, ce terme dernier est déjà atteint du fait de la divinité de la personne du Christ, vrai terme de tout culte rendu à Notre-Seigneur, même de celui qui a pour objet sa sainte humanité, car le culte s'adresse toujours à la personne, comme à son terme.

En résumé on pourrait dire : La Congrégation est une [p.50] « IMITATION AU SERVICE DE SON MODÈLE, » le *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut. Parce qu'elle est elle-même une REPRÉSENTATION DU MYSTERIUM CARITATIS, elle a pour mission de SYMBOLISER OBJECTIVEMENT L'AMOUR DES SACRÉS-COEURS DANS L'OEUVRE DU SALUT ET DE SE METTRE PAR SON ACTIVITÉ AU SERVICE DE CET AMOUR. C'est pour cette raison que son blason porte l'image des Sacrés-Coeurs unis et entourés de la même couronne d'épines, symbole de leur Mystère d'amour dans l'oeuvre du salut.

Nous pensons avoir établi ainsi de solides fondements pour une étude approfondie de la Congrégation. Ces fondements sont des vérités d'ordre naturel et d'ordre surnaturel. A leur lumière nous allons maintenant considérer les origines de l'Institut, son être et son oeuvre.

CHAPITRE III

La Congrégation, Imitation au service de son modèle, le *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Coeurs.

§ 1. ORIGINES DE LA CONGRÉGATION.

Pour notre sujet, dans l'histoire des origines de la Congrégation, il importe de noter trois événements : la vision du Fondateur à la Motte d'Usseau (1792), l'acquisition de la première maison à Poitiers (1797) et la profession de nos Fondateurs (Noël 1800).

1° — D'après la tradition constante de la Congrégation, l'idée de sa fondation n'est pas simplement le fruit de réflexions humaines. Elle est en relation avec un événement extraordinaire, la VISION DU BON PÈRE À LA MOTTE D'USSEAU.

C'était en septembre 1792. Le P. Coudrin ordonné prêtre depuis quelques mois, avait dû fuir devant les révolutionnaires et vivait caché dans un misérable abri, le pauvre grenier de la ferme dépendant du Château de la Motte d'Usseau. En grand secret il avait célébré la sainte Messe vers minuit dans la chambre de M. Maumain. Il était remonté ensuite dans sa cachette pour faire son action de grâces, ayant rapporté le corporal dans l'espoir de garder la présence réelle, grâce à quelque parcelle échappée à sa patène. Il fut soudain inspiré de fonder la Congrégation. C'était l'heure de son « Annonciation ».

L'exactitude historique demande que l'on observe d'abord que le Père Fondateur s'est tu longtemps sur cet événement, sur lequel nous voudrions bien avoir plus de détails. « Il est bon de tenir caché le secret du roi »²³, avait dit l'ange Raphaël à Tobie. Le P. Coudrin devait également être de cet avis. Ce ne fut qu'en 1797, en voyant [p.52] la maison qui devait être le « berceau » de l'Institut, que, devant la Mère Fondatrice et Mlle de Viart, cette phrase lui échappa : « C'est bien cela que j'ai vu ! » On peut en conclure que le P. Coudrin avait déjà dans l'esprit l'image de la maison, qui serait la première de la Congrégation. C'est pourquoi les deux dames lui dirent-elles toutes les deux : « Mais qu'avez-vous donc vu ? » Le P. Fondateur aurait préféré garder son secret, mais il était trop tard. Accablé de questions, il finit par raconter ce qui s'était passé.

On n'a malheureusement pas pensé à noter aussitôt par écrit les paroles du Fondateur. Dans la suite on a usé de toutes sortes de ruses pieuses pour faire parler le Fondateur et plus d'une fois on a réussi à le surprendre. Mais dès que celui-ci s'en rendait compte, il détournait la conversation. Quelques témoins directs nous rapportent quelques-unes de ces paroles brèves, dites par occasion, qui ne furent mises par écrit que beaucoup plus tard. De là certaines divergences dans ces témoignages, qui ne se contredisent pas, mais se complètent plutôt les uns les autres. Pour l'essentiel, tous disent la même chose : le Fondateur crut voir se grouper autour de lui des jeunes gens, prêts à partir pour annoncer l'Évangile, et de plus des femmes qui aidaient les prêtres. Il vit même la maison qui serait le berceau de l'Institut. Le T. R. Père Euthyme Rouchouze, troisième Supérieur Général qui, jeune religieux, entendit l'une ou l'autre brève communication du P. Fondateur à ce sujet, fait cette remarque intéressante : il dit que le P. Coudrin a vu la Congrégation sous l'image d'une longue procession de religieux et de religieuses, habillés de blanc, qui s'avançait sur deux rangs, dont on pouvait voir le début, mais non la fin.²⁴

Limitons-nous à l'essentiel de la vision, qui porte toutes les caractéristiques d'une lumière d'En-Haut, mais qui garderait sa valeur, même si elle était purement naturelle. Ce qui importe pour nous c'est de savoir comment le Fon-[p.53]dateur s'est représenté la Congrégation dès le début. La lumière que nous avons puisée dans notre étude sur le caractère de notre Institut, imitation au service de son modèle, nous permet d'entrevoir sans difficulté les grandes lignes qui caractérisent le « *Mysterium Caritatis* » dans la vision du P. Coudrin. Elle met en relief en effet la dualité, constituée par une branche de religieux et une branche de religieuses, unies dans leur

²³ Tobie, XII, 7.

²⁴ R. P. Patern Roué, « Nouvelles », 1952, p. 114.

labeur pour le salut des âmes, auquel elles participent chacune à sa façon.

Notons encore que la vision n'eut pas lieu pendant la sainte Messe, mais tandis que le P. Coudrin était en adoration devant le Très Saint-Sacrement. On pourrait voir un rapport entre cette circonstance et l'importance spéciale attribuée à cet exercice de l'adoration perpétuelle dans la Congrégation. Comme acte du sacrifice eucharistique, la sainte Messe tient et conserve la place centrale dans notre vie, en notre simple qualité de chrétiens déjà. La fonction de médiateur du Christ entre Dieu et nous est plus marquée à la Ste Messe que dans les autres dévotions eucharistiques. Pour nous, nous considérons cet acte du sacrifice de nos autels dans son effet permanent plutôt, ayant en vue le Christ dans sa condition de victime toujours présent dans le Sacrement. De la sorte, le Christ reste néanmoins à la fois Agneau-victime et Médiateur, mais on souligne la permanence de sa présence eucharistique. Ainsi, la personne du Christ, considérée en elle-même, est mise plus en avant. Elle nous apparaît dans sa dignité propre d'Homme-Dieu, étant ainsi adorable, même dans la condition de victime eucharistique et elle est l'objet de notre culte spécial et de notre amour. C'est en même temps une indication nous montrant qu'il ne faut pas seulement faire des sacrifices, mais que nous devons vivre dans l'état de sacrifice.

La vision de la Motte d'Usseau a donc des accointances avec le caractère spécial de notre Congrégation et cadre avec les explications que nous en avons données. Ce qui plaide tant en faveur de l'authenticité de la vision que du [p.54] bien-fondé de notre étude sur le caractère de l'Institut.

2° — PAR L'ACHAT DE LA PREMIÈRE MAISON À POITIERS en 1797, la fondation commence à prendre corps. C'est d'autant plus vrai qu'en même temps la Mère Henriette fut définitivement choisie comme co-Fondatrice de l'Institut. Jusqu'à cette date le P. Coudrin n'avait encore rien entrepris de définitif. Il ne s'était pas non plus prononcé sur la personne de la co-Fondatrice. Mais un jour que Mlle Henriette se plaignait à lui de ce que l'établissement de la véritable vie religieuse ne faisait aucun progrès, le P. Coudrin lui dit de chercher une maison et de collaborer ainsi à la fondation de la Congrégation, ce qui eut lieu.

Ainsi commença à se réaliser la vision de la Motte d'Usseau. La dualité des branches avait déjà ses représentants dans le Fondateur et la Fondatrice avec quelques compagnes. Une maison que l'on avait en propre rendait possible le commencement d'une vraie vie religieuse, cette maison même que le Fondateur avait vue en esprit. De même les oeuvres révélaient déjà ce double caractère d'action et de contemplation. Le P. Fondateur se prodiguait pour le ministère, tandis que les premières religieuses faisaient l'adoration perpétuelle devant le tabernacle.

Le développement de l'oeuvre se fait donc bien dans la direction du but tel que nous l'avons décrit plus haut. Il n'a rien d'un tâtonnement incertain par rapport aux grandes lignes de l'oeuvre actuelle. Le culte spécial rendu au Sacré-Coeur de Jésus est déjà une preuve que, depuis ses origines, l'amour est le motif prédominant qui anime l'Institut naissant. Bientôt il apparaîtra que cet amour ne s'adresse pas seulement au Cœur de Jésus, mais également au Cœur de Marie, aux Sacrés-Coeurs.

3° — L'ÉMISSION DES VOEUX DE RELIGION PAR LES DEUX FONDATEURS à la Noël 1800 met le point final à cette période de fondation entendue au sens strict. C'était l'heure de la « naissance » de la Congrégation. En cet événement se concentre et se cristallise tout le passé, à ce point que l'on peut y voir comme l'énoncé du programme de l'Institut.

[p.55] Dans les différentes chroniques, cet événement nous est décrit de la façon suivante :

« Docile aux vues de la Divine Providence et fidèle aux inspirations de la grâce, notre Très Révérend Père se consacra pour toujours à Dieu, la nuit de Noël 1800, par les voeux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. »²⁵

« Ce ne fut qu'à voix basse, quoique en présence de beaucoup de monde, qu'il prononça la veille de Noël dans notre chapelle les voeux suivants ²⁶ : « Le vingt quatrième jour de décembre,

²⁵ P. Hilarion, Vie du T. R. P. Marie-Joseph Coudrin (1847).

²⁶ Mère Gabriel de la Barre : Mémoires sur la Congrégation (1802).

à onze heures trois quarts de la nuit, en l'année mil huit cens (sic), moi frère Marie Joseph fais veu (sic) de chasteté, pauvreté, d'obéissance suivant les lumières du Saint Esprit pour le bien de l'oeuvre, comme zéléteur de l'amour des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie au service desquels je veux vivre et mourir. Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Amen. f. Marie Joseph. »

[p.56] Et aussitôt il monta à l'Autel pour commencer la messe de minuit »²⁷.

Nous lisons également dans les Mémoires du P. Hilarion sur la vie de la Mère Henriette (1836) : « La vénérable Mère, suivant les inspirations de la grâce, fit avant la Messe de minuit, la nuit de Noël, les trois voeux de religion pour toute sa vie »²⁸.

Pour pénétrer pleinement le sens de cette double profession, il faut se la représenter dans le cadre émouvant des cérémonies de la sainte nuit de Noël. Au milieu du silence de cette nuit, où la sainte Eglise célèbre la naissance du Christ, la Congrégation appelée à reproduire la vie de Notre Seigneur dans ses quatre âges naît également par l'émission visible, encore que secrète, des voeux de ses deux représentants légitimes. Spontanément viennent à la mémoire les paroles de l'antienne du Magnificat du dimanche dans l'Octave de Noël : « Dum medium silentium tenerent omnia, et nox in suo cursu medium iter perageret, omnipotens Sermo tuus, Domine, a regalibus sedibus venit, alleluia. — Tandis que le monde entier était enseveli dans le silence, et que la nuit était au milieu de sa course, votre Verbe tout-puissant, Seigneur, est descendu de son trône royal, alleluia. » C'est en ces termes que l'Eglise décrit la naissance de Jésus, la révélation visible et cependant voilée du Fils de Dieu et de la Mère de Dieu unis dans l'unique mystère d'amour de leurs coeurs. On n'aurait pu imaginer une heure qui convînt mieux que celle-ci à la naissance d'un Institut que nous avons défini comme une imitation au service de son modèle, qui est pour lui l'union des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre de la Rédemption.

Les circonstances qui entourent cet événement ne sont pas moins significatives. Fondateur et Fondatrice s'engagent en même temps à travailler en commun au service des Sacrés-Coeurs, dont la vie est pour eux un modèle. Le [p.57] caractère symbolique de la Congrégation d'être une imitation de l'unité dans la dualité des Sacrés-Coeurs apparaît donc déjà à l'heure de sa naissance. Ce qui frappe d'autant plus qu'il ne s'agit de part et d'autre que de deux personnes physiques comme dans le *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Coeurs.

Le cadre liturgique où se déroule cette profession est également très suggestif : c'est la nuit sacrée de Noël et avant le saint sacrifice de la Messe. Ce sont là deux mystères divins, dont l'un rappelle la naissance et l'autre la mort sur la croix du Christ, c'est-à-dire le début et la fin de la vie de Jésus. La relation est facile à saisir entre ces mystères et la fondation d'une Congrégation appelée à reproduire la vie de Jésus en ses quatre âges.

Cette profession a encore un rapport particulier avec le saint Sacrifice de la Messe. Nos Fondateurs pouvaient unir le sacrifice que constituait l'émission de leurs voeux avec le sacrifice du Christ à la Messe et imprégner ainsi dès le début du caractère de la réparation l'Institut naissant qu'ils représentaient, et qu'ils destinaient à collaborer à l'application des grâces de la Rédemption.

Les circonstances de la profession des voeux de nos Fondateurs correspondent donc au caractère de la Congrégation comme imitation symbolique du « *Mysterium Caritatis* » des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut.

La destination de l'Institut d'être au service de son modèle, le mystère d'amour des Sacrés-Coeurs, trouve d'ailleurs sa plus claire expression dans la formule des voeux qui est aussi complète et profonde que simple. Elle forme un ensemble achevé, et contient, en sa forme concentrée mais bien définie, tout ce qu'on peut attendre d'une formule de voeux à l'usage de notre Congrégation : elle exprime d'abord les devoirs essentiels de l'état religieux : l'observation des conseils évangéliques par les voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Elle ajoute ensuite la note caractéristique de notre Congrégation, en indiquant que l'émission des voeux se fait par le sujet considéré com-[p.58] me « zéléteur de l'amour » « des Sacrés-Coeurs de Jésus et

²⁷ P. Hilarion, *ibidem*.

²⁸ P. Hilarion : Mémoires sur la vie de la Mère Henriette (1836).

de Marie, au service desquels je veux vivre et mourir », déclare le profès.

« Zélateur ou Zélatrice de l'amour des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie » ; cette dénomination a un sens riche et profond. Même si nos Fondateurs n'ont pas inventé ce titre que l'on rencontre déjà dans un livre de prières de l'époque, il faut reconnaître que leur choix a été heureux et parfaitement approprié à leur dessein. Etre plein de zèle pour l'amour des Sacrés-Coeurs ! voilà la vocation que nous devons tendre à réaliser par l'exercice de la propagation de leur culte de même que par la reproduction des quatre âges de Jésus. L'amour des Sacrés-Coeurs est donc la fin véritable de notre Institut.

On pourrait se demander de quel amour il s'agit dans ce titre qui nous est donné. S'agit-il de l'amour des Sacrés-Coeurs que nous voulons développer chez les autres, de notre propre amour envers les Sacrés-Coeurs ou de l'amour qui brûle en ces Coeurs sacrés ?

La réponse à ces questions nous sera donnée par notre Fondateur lui-même, car mieux que quiconque il sait évidemment quelle sorte d'amour il avait en vue quand il fit choix du titre. Il écrit : « Le titre de zélateurs présente d'ailleurs de grands avantages relativement au but que nous désirons atteindre, celui de la sanctification des âmes par la propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. Si véritablement on se pénètre de la tendresse du Sacré-Coeur de Jésus pour le salut des âmes, peut-on alors n'être pas enflammé de zèle pour répondre à l'amour d'un si bon Maître ? Si on pense souvent à la tendresse maternelle du Coeur de Marie pour les hommes devenus ses enfants en la personne de saint Jean, pourrait-on encore ne pas sentir son âme embrasée d'un saint zèle pour honorer la Vierge des vierges ? »²⁹.

Nous voyons par ces explications que le titre de « Zéla-[p.59] teurs et Zélatrices de l'amour des Sacrés-Coeurs » s'étend à trois sortes d'amour.

Il désigne tout d'abord *notre* amour envers les Sacrés-Coeurs, inspiré par la « tendresse du Coeur de Jésus » et par « la tendresse du saint Coeur de Marie », ce qui fait que nous sommes « enflammés » et que notre âme est « embrasée d'un saint zèle ».

Cet amour doit pousser jusqu'au zèle, qui selon saint Thomas, est un effet de l'amour³⁰. Le zèle est, selon le saint docteur, un mouvement puissant qui pousse celui qui aime vers l'objet de son amour, l'incitant à éloigner, réparer, exclure, pour donner satisfaction à l'être aimé, ce qui ne lui plaît pas. Il veut augmenter son bonheur, et, s'il n'y réussit pas, son insuccès l'attriste, le poussant à procurer un autre bien à son ami en compensation. On entend donc ici par zèle un mouvement puissant de notre amour envers les Sacrés-Coeurs tendant à empêcher les péchés qui les offensent, nous portant à réparer les injures qui les blessent et nous en donnant de la tristesse; le zèle nous conduira encore à consoler les Coeurs sacrés de Jésus et de Marie, à les dédommager par un amour toujours plus ardent des offenses et à essayer de toutes les manières possibles de faire triompher l'amour des Sacrés-Coeurs dans les coeurs des hommes.

Dans le titre de « Zélateurs de l'amour des Sacrés-Coeurs », on veut aussi exprimer l'amour qui brûle *dans les Sacrés-Coeurs* eux-mêmes. L'expression « Sacrés-Coeurs » nous le dit déjà. Cette opinion est confirmée par le fait que, dans son Mémoire, le P. Coudrin explique le mot de « Zélateur » en se référant à la « tendresse du Coeur de Jésus » et à la « tendresse maternelle du Coeur de Marie ». Cet amour des Sacrés-Coeurs est considéré dans la formule que nous expliquons à un double point de vue : d'abord comme le stimulant de notre amour ainsi que de notre zèle, c'est-à-dire comme le point de départ de notre amour ; ensuite comme l'objet et le terme de notre amour.

[p.60] Mais l'amour des Sacrés-Coeurs s'adresse à Dieu ainsi qu'aux hommes. D'où la question : de quel amour s'agit-il dans notre formule ? La réponse à cette question revêt pour nous une grande importance du fait qu'elle détermine notre culte envers les Sacrés-Coeurs. S'il s'agit de l'amour des Sacrés-Coeurs envers nous, ils constituent l'objet immédiat et le terme direct de notre amour. Mais s'il s'agit de leur amour envers Dieu, ils sont plutôt considérés comme le moyen et la voie pour nous aider à aimer Dieu.

Dans la vraie dévotion aux Sacrés-Coeurs, les deux points de vue coexistent. Aussi ne peut-il

²⁹ Mémoire du 6 déc. 1816.

³⁰ S. Th. I, II, q. 28, art. 4.

pas être question d'exclure l'une ou l'autre forme de notre culte des Sacrés-Coeurs, mais il s'agit de déterminer si nous considérons plus directement l'amour des Sacrés-Coeurs pour les hommes ou leur amour pour Dieu.

Dans la justification du titre de « Zélateurs de l'amour des Sacrés-Coeurs », le Fondateur parle de la « tendresse du Coeur de Jésus pour le salut des âmes » et de la « maternelle tendresse du Coeur de Marie pour les hommes devenus ses enfants ». Nous devons donc conclure que le P. Coudrin avait en vue tout particulièrement l'amour des Sacrés-Coeurs envers nous. Aussi est-ce cet amour qui est l'objet immédiat et le terme direct de notre culte et de notre amour.

Mais la formule « Zélateurs de l'amour des Sacrés-Coeurs » inclut aussi l'amour que *les autres hommes* doivent porter aux Sacrés-Coeurs. Cet amour est le but spécial de nos efforts pour le salut des âmes, comme le dit le Fondateur : « Le titre de zélateurs présente d'ailleurs de grands avantages relativement au but que nous désirons atteindre, celui de la sanctification des âmes par la propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie »³¹.

Notons encore que le Père Fondateur considère les Sa-[p.61] crés-Coeurs dans leur tendresse « pour le salut des âmes », c'est-à-dire dans leurs efforts pour l'oeuvre du salut. Mais puisque dans cette oeuvre les Sacrés-Coeurs forment une unité-dualité indissoluble, le Bon Père les considère réellement dans leur mystère d'amour, dans leur *Mysterium Caritatis*. D'ailleurs la seule expression « les Sacrés-Coeurs » nous l'indique déjà, car elle montre que ces deux Coeurs sont regardés comme formant une certaine unité.

Ainsi le titre de « Zélateurs de l'amour des Sacrés-Coeurs » nous permet, après l'explication du Fondateur lui-même, de découvrir les grands traits de l'idéal qu'il voulait réaliser par la fondation de la Congrégation et qui définit le mieux son caractère. C'est dire que l'intelligence du caractère de l'Institut exige que nous nous mettions au coeur de l'oeuvre de la Rédemption, car le salut ne vient que de là et nos Fondateurs voulaient collaborer à l'oeuvre du salut : ils y voient les Sacrés-Coeurs unis et distincts tout ensemble, opérant notre salut et s'efforçant encore constamment d'en appliquer les mérites. Ils considèrent donc les Sacrés-Coeurs dans leur *Mysterium Caritatis* comme l'unique source du salut. Et comment les hommes se comportent-ils en face de ces touchantes avances des Sacrés-Coeurs ? Les uns n'y pensent aucunement, d'autres font erreur sur la façon d'y répondre, d'autres enfin n'ont que du mépris pour elles, les bafouent et s'y opposent. L'effet spontané que produisent pareilles constatations sur les coeurs de nos Fondateurs tient en ces mots : l'amour n'est pas aimé ! Il faut faire aimer l'amour qui n'est pas aimé ! L'ardeur de leur amour les pousse à s'oublier eux-mêmes pour ne penser qu'à réparer à la fois les outrages faits aux augustes personnes représentées par les Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie et les dommages causés à leur oeuvre salvatrice. Ils veulent collaborer avec les Sacrés-Coeurs à sauver les âmes, afin de les gagner à leur amour et offrir en même temps une compensation à leurs Coeurs vénérés pour les outrages qu'ils reçoivent sans cesse. Dans ce but ils fondent la Congrégation dont [p.62] le leitmotif sera le thème de l'amour, se référant à la fois aux personnes et à l'oeuvre rédemptrice des Sacrés-Coeurs, d'où l'union de l'apostolat et de la réparation. Pour faire correspondre les moyens au but qu'ils envisagent, ils fondent leur Institut, conformément à son idéal, comme une Congrégation à deux branches, qui travailleront de concert à la même oeuvre. Ainsi, la Congrégation vit le jour comme une unité-dualité, imitation symbolique au service de son modèle, le *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut. Fondée pour eux et la collaboration à leur oeuvre, la Congrégation n'existe que pour la réalisation de ces fins-là. C'est pourquoi « la consécration aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie est le fondement de notre Institut »³².

Cet exposé nous permet de conclure sans exagération qu'une *Providence divine spéciale* a veillé sur les origines d'un Institut qui forme un tout d'une cohérence admirable et est la réalisation d'une idée sublime. Des témoignages positifs peuvent être apportés à l'appui de notre opinion sur le fait que les Sacrés-Coeurs ont voulu la fondation de notre Institut et qu'ils ont éclairé et dirigé nos Fondateurs comme des instruments dociles entre leurs mains, afin de réaliser

³¹ Mémoire du 6 décembre 1816.

³² Mémoire du 6 décembre 1816.

une oeuvre qui porte visiblement l'empreinte de leur amour.

Pour ce qui est du Cœur de Jésus, la Mère Henriette dit explicitement dans un de ses courts billets : « Le bon Dieu m'a fait connaître qu'il s'est montré corporellement à la Soeur Marie Alacoque, afin qu'elle fît connaître la dévotion à son Coeur Sacré. Il a accordé cette grâce aux filles de la Visitation, parce que leur règle est douce, commode pour tous, quoiqu'elle exige beaucoup d'esprit intérieur. Il a répandu sur elles une certaine dilection, afin de faire aimer et étendre cette dévotion. Actuellement qu'elle est acceptée, il veut un ordre qui soit destiné à adorer son Coeur, qui retrace les quatre âges de sa vie » (1801 [p.63] ou 1802). Pour l'exécution de ces desseins, le P. Coudrin fut introduit dans l'Association du Sacré-Coeur à Poitiers, où il trouva les premiers membres de la Société. C'est là qu'il se consacra au Coeur de Jésus comme le fera également la Mère Henriette. C'était sous le signe de ce Coeur divin que s'opéraient toutes les démarches des deux Fondateurs guidés par sa lumière.

Moins éclatante est la part du Coeur de Marie dans la fondation de l'Institut ; du moins les témoignages, d'ailleurs peu abondants de ce temps-là, ne nous permettent pas de le voir avec la même évidence. Mais nous en trouvons cependant quelques traces. Nous savons par exemple que le culte, non pas simplement du Sacré-Coeur, mais des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie, était déjà en vogue à cette époque-là, tant en France que dans les autres pays. On portait un insigne où figuraient les Sacrés-Coeurs comme une « sauvegarde » contre les dangers de la révolution. Les adresses qui furent envoyées au Saint Père à la fin des retraites faites par le P. Coudrin au Séminaire des Irlandais à Paris, l'une immédiatement avant sa prêtrise, l'autre aussitôt après, sont toutes pénétrées de la dévotion aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. Le prédicateur de la retraite, le P. Cormaux, qui devait terminer sa vie sur l'échafaud, avait une ardente dévotion pour ces deux Coeurs bien-aimés et parlait d'eux avec beaucoup de flamme. Il fut condamné à mort et exécuté : le tribunal révolutionnaire releva qu'il portait sur lui une médaille des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. Dès le début de la fondation, l'attention du Père Fondateur fut donc attirée non seulement vers le Coeur de Jésus, mais également vers le Coeur de Marie. Ce que l'on peut affirmer avec d'autant plus de certitude que l'impression produite en l'âme de l'ordinand et du nouveau prêtre fut plus profonde.

D'après les notes intimes de la Mère Henriette, l'influence du Cœur de Marie dans la fondation de l'Institut s'étendit bien au delà de ces grâces extérieures. Selon la Bonne Mère, c'était précisément la sainte Vierge qui avait [p.64] voulu la fondation, qui devint ensuite un besoin pour le Coeur de Jésus également. La Mère Gabriel de la Barre, contemporaine de l'époque de la fondation, écrit à ce sujet dans ses Mémoires sur la Congrégation : « Au commencement de l'Avent de l'année 1800, elle (la Mère Henriette) demanda à notre Révérend Père la permission d'avancer ses veilles de la nuit et de les prolonger plus qu'à l'ordinaire ; il y consentit ; mais pour un certain nombre de jours seulement, voulant essayer jusqu'où allaient les desseins de Dieu sur cette âme, et éviter en même temps de la faire sortir de l'ordre commun et d'une raisonnable modération. Une de ces nuits, qu'il lui avait ainsi été donné de passer aux pieds du Saint Sacrement, elle vit la sainte Vierge qui se rendait notre protectrice particulière auprès de son fils, qui le pria pour nous, qui se déclarait nous choisir pour ses enfants chéris, et se charger enfin de nos affaires. »

Cette vision fut suivie d'une série d'autres la même nuit et les jours suivants. Voici comment elle s'exprime elle-même sur ce sujet dans les billets écrits de sa main pour notre Fondateur : « Ce n'est pas seulement la sainte Vierge qui veut notre Ordre, mais il paraît être devenu un besoin pour le coeur de Dieu, tant sa miséricorde pour nous est grande. Il m'est impossible de m'expliquer, car je ne vous dis rien en comparaison de ce que j'ai appris ou senti à ce sujet ». Et la Mère de la Barre continue : « Notre-Seigneur lui promit dès lors que nous serions approuvés du Pape, que la Sainte Vierge lui ferait faire cela. Elle lui objecta que nous n'étions presque rien, et qu'un établissement bien plus imposant qui doit rivaliser avec nous, avait pour protecteur Mgr de St-Malo. Alors Notre-Seigneur lui répondit : la protection de ma Mère vaut bien celle de l'Evêque de St-Malo ». Un peu plus loin nous lisons : « La Ste Vierge dicta à notre Révérende Mère tous les points de notre règle. Elle la conduisait et la dirigeait dans toutes ses démarches

avec les tendres soins qu'une mère prend de sa fille. » Ensuite la Mère de la Barre nous [p.65] parle d'un petit livre dans lequel la Sainte Vierge avait inscrit les noms des professes et qu'elle montra à la Mère Henriette pour la consoler. Celle-ci écrit elle-même dans un billet de 1800 : « Notre Seigneur m'a rappelé qu'il avait jeté un regard de miséricorde sur nous... que sa mère voulait notre affaire, qu'ensuite elle était devenue la sienne... »

A propos de la phrase rapportée par la Mère Henriette et disant que la Ste Vierge ferait donner par le Saint Père l'approbation à l'Institut, il n'est pas sans intérêt de signaler que la Bulle d'approbation « Pastor Aeternus » de 1817 porte la souscription : « A Rome, près de Ste Marie Majeure, Romae apud Sanctam Mariam Majorem ». Ce précieux document fut donc signé auprès de la plus grande église mariale de Rome, où le saint Père Pie VII se trouvait à ce moment-là.

Nous mentionnons ces visions de la Mère Fondatrice, sans vouloir prévenir le jugement de la sainte Eglise par rapport à leur caractère surnaturel. Il y a lieu de respecter à ce sujet l'opinion du P. Coudrin, qui certes ne manquait pas d'un jugement pondéré et conforme à la prudence conseillée en cette matière. Longtemps il a éprouvé la Mère Henriette et s'est montré très réservé. Finalement il fut convaincu que des grâces extraordinaires étaient accordées à la Mère Fondatrice. Ce qui ne signifie pas que celle-ci a toujours rendu exactement, quand il s'est agi d'employer des paroles humaines, ce qu'elle voyait intérieurement. Il se peut également qu'il y ait eu compénétration entre les domaines naturels et surnaturels, que des opinions d'ordre naturel se sont infiltrées dans le souvenir d'événements, qui, au fond, étaient de caractère surnaturel. Il est du reste difficile de traduire en paroles humaines des événements intérieurs, surtout s'ils sont extraordinaires.

Quant à la Mère Fondatrice, il est sûr en tout cas qu'elle était persuadée que la Ste Vierge avait pris une part spéciale à la Fondation de l'Institut. Formulé sous cette [p.66] forme générale, nous pouvons partager l'avis de la Mère Fondatrice, qui est également celui du Père Fondateur, même si l'on pense devoir garder une certaine réserve par rapport aux détails de ces communications.

Rien d'étonnant à ce que les Sacrés-Coeurs portent un intérêt spécial à la fondation de notre Institut. C'est qu'il s'agissait d'une société qui leur serait entièrement consacrée, comme une imitation au service de leur modèle, le mystère d'amour de leurs Coeurs dans l'oeuvre du salut, une société dont les membres ne vivraient que pour eux et pour l'exécution de leur oeuvre de salut.

§ 2. LA CONSTITUTION DE LA CONGRÉGATION.

1. Le Fondement de la Règle : la Règle de saint Benoît.

La Bulle sub Plumbo « Pastor Aeternus » de même que les « Constitutions, Statuts et Règles » disent explicitement que la Règle de saint Benoît est le fondement de notre Règle³³.

Pour nos Fondateurs, saint Benoît était donc tout simplement « notre bienheureux Père saint Benoît »³⁴.

Pour nous, ce qui importe surtout, c'est d'examiner l'intérêt que présente ce fait. C'est pourquoi il est nécessaire de considérer le caractère de la règle de saint Benoît que nous retrouvons dans notre Congrégation, avec les modifications requises.

Dans le Chapitre Préliminaire de notre Règle nous pouvons déjà relever deux points essentiels à ce sujet. L'article VIII formule le principe que la Règle de saint Benoît est le fondement de la nôtre, puis nous lisons : « Les Frères vivent en commun dans les pratiques régulières sous l'obéissance du Supérieur Général de toute la Congrégation et des Supérieurs particuliers »... (Règle des [p.67] Frères). Dans l'article IX il est dit : « Les Sœurs... vivent en commun dans les pratiques régulières, sous l'obéissance du Supérieur Général de toute la Congrégation, de la Supérieure Générale des Soeurs, et de la Supérieure de chaque maison particulière. » Avec une

³³ Cf. Circulaire du Fondateur du 14 avril 1817. — Voir « Etudes Picpuciennes » I, p. 114-126.

³⁴ Chap. Prél. art. VIII.

petite variante, qui ne change pas le sens, la Règle des Soeurs dit exactement la même chose.

Ces deux points : la vie commune, sous l'obéissance des Supérieurs respectifs, font partie du fondement de la Règle de saint Benoît. Ils doivent donc être interprétés selon l'esprit de cette règle.

Il s'ensuit que LA VIE COMMUNE doit être bien prononcée chez nous, comme saint Benoît l'exige pour ses monastères. Il veut que les frères aient tout en commun, dans toute la mesure possible : demeure commune (contrairement à ce qui a lieu dans la vie solitaire), exercices quotidiens en commun, usage commun des choses nécessaires.

C'est ainsi que certains préceptes de notre Règle et de nos règlements ne correspondent peut-être pas toujours à nos goûts personnels, parce qu'ils accentuent la vie commune. Mais ils sont selon l'esprit de la règle bénédictine. Pour ce qui est de la sainte pauvreté, par exemple, il nous est permis, par suite de la situation actuelle, d'avoir des propriétés personnelles, mais nous ne pouvons en percevoir les revenus. Pour le reste, la Règle déclare : « Les Profès n'auront rien en propre. Tout sera commun, de sorte que dans les choses qui le comportent, ils n'en aient pas l'usage exclusif »³⁵. Pour la même raison, les maisons, par rapport aux biens qu'elles possèdent, ont « seulement l'usage et les fruits dans les choses nécessaires. Le domaine appartient à l'Institut et au corps de l'Institut, sauf le droit que chaque frère conserve sur ses biens propres »³⁶. La même préoccupation de la vie commune se remarque dans la prescription suivante : « Les récréa-
[p.68] tions sont un exercice commun où tous les Frères doivent se trouver, à moins de permission »³⁷. Et si les Frères non prêtres, de même que les Sœurs, n'ont pas de chambre individuelle, c'est sans doute un sacrifice que la Règle ou le règlement leur demandent, dans l'esprit de l'article 5 du Chapitre 22 de la Règle de saint Benoît où nous lisons : « S'il est possible, tous dormiront dans un même local. Mais si leur nombre ne le permet pas, ils prendront leur repos à dix ou à vingt ensemble, avec des frères plus anciens qui veilleront sur eux. »

En conformité avec l'esprit de la même Règle bénédictine, nos Fondateurs, d'accord avec le Chapitre Général, ont déterminé la position de la plus haute autorité de la Congrégation : le Supérieur Général et la Supérieure Générale seront nommés à vie, avec des pouvoirs assez étendus, qui rappellent plutôt un régime monarchique que démocratique. Nous y trouvons un point de rapprochement avec la place de l'abbé ou de l'abbesse dans les monastères bénédictins. Ce ne sont donc pas les circonstances de temps ou des raisons d'opportunité qui ont inspiré ces articles. Ce sont plutôt des applications du principe général : la règle bénédictine est le fondement de la nôtre.

Mais notre bienheureux Père saint Benoît ne se contente pas de régler la vie commune juridiquement et pour ce qui est extérieur, en la mettant sous une autorité stable. Il revient toujours à l'esprit qui doit animer cette vie et qui n'est autre que l'ESPRIT DE CHARITÉ. Nous savons tous comment notre règle souligne ce point. C'est ainsi qu'elle défend sévèrement les liaisons particulières, de même que certains gestes méprisants ou rires moqueurs qui « mortifient beaucoup plus qu'une parole dite par vivacité »³⁸ (38). Quand nos Fondateurs nous recommandent avec insistance la charité fraternelle, ils savent bien qu'ils peuvent en appeler à la Règle de saint Benoît. Nous en [p.69] voyons la preuve dans la Circulaire du Père Fondateur, accompagnant la publication de la Règle de 1826, où il parle longuement de la Règle de saint Benoît. « Il faut, continue saint Benoît, dont nous aimons à emprunter ici les expressions, il faut que les Religieux exercent ce zèle par une très ardente charité, c'est-à-dire qu'ils se préviennent les uns et les autres par des marques d'honneur et de respect ; qu'ils supportent très patiemment les infirmités du prochain ; que nul ne recherche ce qu'il croit lui être utile, mais plutôt ce qui est avantageux à son frère ; qu'ils se rendent les devoirs de la charité mutuelle par le mouvement du pur amour de Dieu ; qu'ils craignent le Seigneur ; qu'ils aiment leur Supérieur d'une affection

³⁵ Règle des Frères, art. 275 ; des Soeurs Chap. VII, 11.

³⁶ R. des F. art. 285 ; R. des S. Chap. II, ter, art. 3.

³⁷ R. des F. art. 301 ; R. des S. Chap. VIII, art 9.

³⁸ R. des F. art. 299, 300 ; R. des S. Chap. VIII, art 8.

humble et sincère et qu'ils ne préférèrent rien à Jésus-Christ »³⁹.

D'après l'idéal bénédictin, la communauté religieuse forme ainsi une vraie famille spirituelle, où tous vivent en commun, comme les enfants d'une famille naturelle, comme des frères et des soeurs qui s'entraiment. En l'abbé ils voient leur père spirituel, en l'abbesse leur mère spirituelle. Tous enfin ne forment qu'un cœur et qu'une âme.

Il est donc bien conforme à l'esprit de la règle bénédictine que nous aimions et cultivions spécialement dans notre Congrégation *l'esprit de famille* que nos Fondateurs nous ont laissé comme un précieux héritage. Et puisque nos couvents ne sont pas indépendants (sui juris), comme le sont les abbayes bénédictines, c'est toute la Congrégation qui ne forme qu'une seule famille.

Il n'est pas difficile de voir que tout cela convient à un Institut voué aux Sacrés-Coeurs, où tout doit s'inspirer de l'esprit de charité, où les membres sont appelés les « enfants des Sacrés-Coeurs ». Nous pouvons donc à un double titre nous considérer comme les « enfants d'une seule famille », le premier est l'esprit de la règle bénédictine, fondement de la nôtre. Mais le second est le plus important : [p.70] il se base sur la relation qui nous lie aux Sacrés-Coeurs, que le T. R. Père Euthyme appelle « nos vrais parents selon l'esprit et dans l'ordre de la grâce »⁴⁰. C'est pour quoi « le véritable enfant des Sacrés-Coeurs est un enfant de famille »⁴¹.

Nous pouvons également invoquer l'exemple de saint Benoît pour *la dualité des branches* de notre Institut. Saint Benoît a doublé l'ordre des moines bénédictins d'un ordre de moniales bénédictines, placé sous le gouvernement de sa soeur, Ste Scolastique, et animé du même idéal religieux. Il a ainsi frayé le chemin en Occident à la réalisation du principe de l'unité-dualité dans l'état religieux, tel qu'il est parfaitement appliqué dans notre Institut.

L'élément contemplatif dans notre Congrégation rappelle également l'idéal bénédictin. Dans la règle de saint Benoît c'est autour de l'office de chœur que se concentre la vie contemplative. De là son nom d'« Opus Dei », l'« OEuvre de Dieu » par excellence. Chez nous l'adoration perpétuelle prime. Elle représente une adaptation de l'Opus Dei bénédictin au caractère spécial de notre Institut. Elle est donc notre « Opus Sacrorum Cordium », « Œuvre des Sacrés-Coeurs » par excellence. A l'époque des pourparlers à Rome en vue de l'approbation (1814-1816), nous eûmes le choix entre accepter la prière du chœur et devenir un Ordre ou garder l'adoration perpétuelle et devenir une Congrégation. Nos Fondateurs ont choisi ce dernier parti, de sorte que l'adoration tient lieu d'office de chœur chez nous. C'est ainsi que le P. Coudrin écrivait au P. Hilarion à Rome le 29 décembre 1814 : « Est-ce que nous ne pourrions pas nous contenter de nos petits offices avec nos bréviaires ? L'adoration de nuit et de jour devant suppléer à tout, » c'est-à-dire remplacer les autres prières vocales plus longues.

Notre tâche de *formation de la jeunesse* et d'enseigne-[p.71] ment a aussi un fondement dans la Règle de saint Benoît, au Chapitre 59, où il est question de recevoir des enfants en qualité d'oblats, pour les instruire et les élever.

Pour les missions étrangères, nous pouvons également nous en référer à l'histoire de l'Ordre bénédictin, qui a à son actif la conversion à la foi d'une grande partie de l'Europe.

Ajoutons enfin que nos pratiques de mortification chrétienne sont empreintes de ce même esprit de sage modération que l'on relève dans la Règle de saint Benoît, où l'accent est mis surtout sur le renoncement intérieur.

Par où l'on voit que toutes les œuvres enfermées dans le cadre de la reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur sont basées sur la règle et la pratique de l'Ordre de saint Benoît : éducation, adoration perpétuelle (à la place de l'office choral), prédication, mortification chrétienne.

De même que la vie des moines, d'après la règle de saint Benoît, est centrée sur l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'ils doivent préférer à tout (Chapitre LXXI), ainsi nos vénérés Fondateurs ont établi ce christocentrisme comme idéal pour leur Congrégation. Ils l'ont même

³⁹ Circulaire du T. R. P. Coudrin du 11 février 1826.

⁴⁰ Circulaire du T. R. P. Rouchouze du 6 janvier 1869.

⁴¹ Circulaire du T. R. P. Rouchouze du 17 septembre 1868.

porté à une intimité encore plus grande par la concentration de notre vie entière autour du Cœur de Jésus, de même qu'ils l'ont enrichi en y associant la dévotion au Cœur de Marie.

Ces réflexions montrent suffisamment que nos Fondateurs se sont vraiment inspirés de la Règle bénédictine en fondant notre Institut. Aussi n'est-ce pas une déclaration en l'air qu'ils font dans leur supplique du 25 octobre 1814 au Saint Père, en disant : « Elle (la Congrégation) ... adopte la Règle de St Benoît, mais avec des Constitutions propres à l'Institut. » La Bulle sub Plumbo de 1817 a sanctionné solennellement ce choix par les paroles suivantes : « Les Frères et les Sœurs de la dite Congrégation ... mènent une vie commune sous la Règle de saint Benoît. » La Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers en a tiré une conclusion concrète à laquelle nous devons ré-[p.72] fléchir. Elle écrivit à notre troisième Supérieur Général, le T. R. Père Euthyme Rouchouze : « Ut in iis quae in Constitutionibus desunt, observetur a sociis sancti Benedicti Regula, quam ipsi profitentur »⁴². Ce qui veut dire : « Pour tout ce qui manque dans les Constitutions, les Religieux observeront la Règle de saint Benoît qu'ils suivent. » Cette décision de la plus haute autorité ecclésiastique garde sa valeur aujourd'hui encore, au moins comme ligne de conduite. La relation entre nos Constitutions et la Règle de Saint Benoît est déterminée par notre Père Fondateur dans une lettre au P. Hilarion du 6 octobre 1814, où il parle de la « Règle de saint Benoît, avec des Constitutions adaptées à nos fonctions particulières d'enseignement, de missions, etc... » La Règle de saint Benoît détermine donc plutôt les lignes générales que doit suivre notre vie religieuse, les Constitutions viennent les spécifier.

Pour cette raison, il serait logique d'imprimer avant nos Constitutions la Règle de saint Benoît, ou au moins les Chapitres, dont notre Fondateur nous recommande la lecture avec instance dans sa circulaire du 11 février 1826. Il en fut ainsi dans les précédentes éditions de la Règle. C'est par mégarde, qu'on aurait omis de le faire pour la nouvelle impression de la Règle en 1908. L'omission s'est renouvelée lors de l'impression de la Règle en 1928, ce qui explique peut-être pourquoi nous ne sentons plus aussi vivement qu'autrefois tout ce que représente pour nous la Règle de saint Benoît. Cependant, si nous voulons conserver l'esprit de nos Fondateurs, ne laissons pas l'indifférence nous gagner à cet égard.

On pourrait se demander pourquoi les deux Fondateurs ont choisi la Règle de saint-Benoît comme fondement de la nôtre et non telle autre. Il nous semble que la raison de leur choix a été avant tout l'esprit qui pénètre la Règle de saint Benoît. Le calme et la paix, qu'elle inspire, la sage [p.73] mesure qui la distingue, le juste milieu qu'elle tient entre une trop grande indulgence et une rigueur exagérée, son unité autour d'un centre et son extension aux détails, la fidélité qu'elle recommande aux préceptes, mais dans un esprit de charité, qui exclut le formalisme, tout cela aura impressionné nos Fondateurs. C'était parfaitement approprié à l'oeuvre qu'ils voulaient fonder. Un petit fait relaté dans la vie de saint Benoît montre bien cet esprit que nous venons de souligner. Un jour, le saint rencontre un ermite qui s'était lié avec une chaîne fixée aux parois de sa grotte, pour rendre impossible le retour à une vie de péchés dans le monde. Saint Benoît le reprit doucement, lui disant : « Si vous êtes un serviteur de Dieu, ce n'est pas une chaîne de fer qui doit vous retenir, mais la chaîne du Christ »⁴³; il voulait dire, l'amour du Christ. N'est-ce pas l'esprit de nos Fondateurs, l'esprit de la Congrégation des Sacrés-Coeurs ?

Une autre réflexion de nos Fondateurs a peut-être encore déterminé le choix de la Règle de saint Benoît comme fondement de la nôtre. Nous voulons parler de la tendance vers une certaine universalité, qu'ils avaient en vue pour leur oeuvre. Leur Congrégation devait continuer la tradition représentée par les anciens Ordres et que la Révolution avait interrompue. De là aussi le choix des patrons célestes, fondateurs de diverses formes de vie religieuse, parmi lesquels saint Pacôme attire notre attention, bien qu'il soit peu connu : c'est qu'il est à l'origine de la vie cénobitique et monastique. Comme nos Fondateurs entendaient faire revivre les grandes traditions de la vie religieuse, ils ne pouvaient pas choisir de règle plus appropriée à leur dessein que celle du grand patriarche de la vie monastique en Occident, celle de saint Benoît. Ainsi ils rattachent leur oeuvre aux origines mêmes de toute la vie religieuse en Occident. Ils ont donné à

⁴² Lettre du 28 novembre 1866, N° 4. — Circ. du T. R. P. Euthyme du 12 avril 1867.

⁴³ S. Grégoire le Grand Lib. Dial. III, 16 ; P. L. XXVII, 261.

la Congrégation une Règle plus favorable que d'autres à leur tendance à [p.74] l'universalité, par suite de son équilibre et de la sage répartition qu'elle fait de la vie, entre le travail et la prière.

L'importance pour la Congrégation d'avoir la Règle de saint Benoît est donc plus grande qu'un regard superficiel ne le ferait soupçonner, elle est même primordiale. Le choix de nos Fondateurs, sanctionné par la Bulle « Pastor Aeternus », en a fait vraiment « Notre Sainte Règle ». Les préceptes particuliers qui nous sont propres et à l'ensemble desquels nous donnons d'ordinaire le nom de règle ne le sont que dans un sens élargi. Aussi notre Fondateur s'exprimait-il avec une parfaite exactitude quand il déclarait : « Elle (la Congrégation) adopte la Règle de saint Benoît, mais avec des Constitutions propres à l'Institut »⁴⁴.

Saint Benoît est donc plus qu'un simple « patron » de notre Institut. C'est « notre bienheureux Père », que nous devons honorer et écouter : « Ausculta, fili, praecepta magistri ! », « Ecoutez, mon fils, les préceptes du maître »⁴⁵. Nous ne saurions donc mieux faire que de prendre à cœur les paroles de notre Fondateur : « Nous vous engageons à lire et à méditer souvent, devant Dieu, la Règle de ce grand Patriarche des cénobites d'Occident. Nous vous recommandons de lire les chapitres 4, 5, 6, 7, 19, 20, 33, 34, 54, 68, 71 et 72 de la Règle de saint Benoît »⁴⁶.

Dans la Règle de saint Benoît, qui part de l'idée que nous devons mener une vie d'enfant de Dieu (Prologue), nous trouverons donc le fondement de notre vie d'enfants des Sacrés-Cœurs.

2. La structure de la Congrégation.

Nous devons revenir maintenant sur des idées déjà mentionnées, mais simplement comme on signale la présence [p.75] d'un fait. Il y a lieu à présent de les examiner plus à fond et d'en fournir une explication.

Dans sa structure extérieure, la Congrégation se présente sous la forme typique de la dualité en l'unité : une branche de frères et une branche de sœurs, qui forment ensemble « toute la Congrégation ». Cette structure a été entérinée par la Bulle sub Plumbo « Pastor Aeternus ». Pour nous il ne s'agit donc pas d'en examiner le pour et le contre, mais de tirer les conclusions qui découlent de ce fait.

La principale est que le caractère des deux branches, de même que le mode de leur union, doit être expliqué selon les principes valables pour les formations typiquement polaires.

La polarité dans la nature peut déjà nous fournir des indications, quoiqu'elle ne puisse tout expliquer, car la Congrégation n'est pas une formation simplement naturelle, mais une communauté religieuse. Nous pouvons donc partir de la polarité, mais avec les distinctions qui s'imposent.

Dans la polarité il s'agit de deux centres de force qui se correspondent en sens contraires et qui forment ainsi une unité d'action ou de vie. Les deux centres de force sont appelés pôles. Leur dualité ainsi que leur unité sont essentielles à la polarité.

Il s'ensuit tout d'abord que *la dualité des branches* tient à l'essence de notre Institut tel qu'il a été fondé par nos Fondateurs, sinon il perdrait sa structure polaire, ce qui modifierait son essence. Mais pour pouvoir parler d'une dualité des branches, dans le sens de deux pôles, chacune d'elles, dans son unité même, doit garder sa vie propre à un certain degré. Ce qui a lieu d'ailleurs, non seulement chez les frères, mais également chez les sœurs. Les sœurs en effet ont, outre les constitutions et statuts communs aux deux branches, des règles destinées à elles seules et elles vivent sous le gouvernement d'une Supérieure Générale.

[p.76] Cette vie propre qu'elles ont, fait que les deux branches représentent deux centres de force ou de vie, de vie religieuse s'entend, qui porte le cachet de l'Institut.

Dans le cas de la polarité les deux centres de force ou pôles se correspondent, c'est-à-dire qu'il y a conformité de nature, ce qui doit se réaliser aussi pour les deux branches de notre Institut. Elles doivent avoir la même Règle comme fondement ; les Constitutions, Statuts et Règles

⁴⁴ Supplique au Saint Père du 25 octobre 1814.

⁴⁵ Prologue de la Règle de St Benoît.

⁴⁶ Circulaire du 11 février 1826

doivent avoir les mêmes traits essentiels et s'inspirer du même esprit. Ainsi leur vie sera la même quant à l'essentiel. Il importe donc que les décisions des Chapitres Généraux des deux branches, qui traitent des sujets tant soit peu importants et qui intéressent l'une et l'autre s'harmonisent, afin de ne pas compromettre l'uniformité de l'ensemble. Pour réaliser cette condition, on a disposé que le Chapitre Général des Frères se fera de façon à ce que les Soeurs, lors de leur Chapitre Général, puissent être renseignées sur les décisions prises qui pourraient les intéresser également. Pour la même raison, les Règles des Soeurs prescrivent que les décisions de leur Chapitre Général doivent être soumises à l'approbation du Supérieur Général de toute la Congrégation et de son Conseil⁴⁷.

L'identité des formes polaires pour ce qui est de leur essence se revêt d'une *distinction modale* dans la réalisation de leur nature commune, ainsi que dans leur activité. Chaque pôle a son caractère propre, qu'il conserve dans l'union où tous deux se rencontrent pour former une unité. Ce qui est nécessaire, sinon la polarité disparaîtrait, puisqu'elle dit essentiellement unité-dualité, et la manifestation totale de l'être ferait défaut. Les deux branches de la Congrégation ne peuvent donc pas simplement s'identifier. Elles doivent réaliser la même essence, mais chacune à sa manière, pour concourir ainsi, unies et distinctes, à la réalisation du but commun.

Pour atteindre cette fin, la distinction modale ne doit [p.77] pas être arbitraire, mais avoir un caractère spécifique. Les deux pôles doivent correspondre l'un à l'autre en sens contraires, afin de former dans leur union la représentation totale de la réalisation de l'être. Il est difficile de décrire les oppositions de ce genre qui n'appartiennent qu'aux formes polaires. Figurons-nous que la Congrégation ne serait formée que d'une branche de Pères et d'une branche de Frères. Il y aurait là une distinction en vertu d'une certaine opposition, mais qui ne serait pas polaire. Ce ne sont pas les Pères et les Frères, mais l'homme et la femme, qui représentent l'humanité en ses deux formes fondamentales et, ensemble, dans sa totalité.

On voit donc qu'il y a vraiment une distinction polaire dans notre Institut. Elle est nécessaire à la Congrégation, si elle entend garder en un point essentiel le caractère d'universalité que porte sa structure, tel qu'il a été voulu par les Fondateurs. Chaque branche doit donc être formée, doit vivre et travailler, selon son caractère propre, la branche des religieux selon le caractère de l'homme, celle des religieuses, selon celui de la femme. Ainsi l'idéal de la Congrégation se trouve exprimé de deux façons, qui le manifestent de manières différentes et le reproduisent de la sorte dans sa totalité.

Et c'est ce caractère de *totalité* tant dans la représentation de l'être que de son activité, qui constitue l'importance primordiale de la polarité. Elle n'existe que là où les deux pôles qui se correspondent forment un tout, en restant cependant distincts même dans leur union, en constituant ainsi une *unité-dualité*. C'est seulement de cette manière que partout où une même espèce d'êtres se réalise en deux formes polaires, peut s'effectuer la totalité de son activité. Quand au contraire il s'agit d'une représentation unilatérale d'un être, son activité revêt nécessairement ce même caractère. C'est seulement quand l'être est représenté d'une manière totale qu'il peut déployer toute l'activité dont l'espèce est capable. C'est donc la tendance à l'universalité des œuvres qui pousse la dualité à former [p.78] une unité. Autrement dit : c'est la tendance vers une même fin, *l'amour du but total*. Elle fait de l'unité-dualité un « *Mysterium Caritatis* ».

Il n'est pas difficile de faire l'application de ces principes à la Congrégation, formée de deux branches distinctes dont chacune représente à sa façon propre l'Institut et travaille de même. Seule l'union des deux en l'unité- dualité forme « toute la Congrégation », et peut réaliser dans sa totalité le but voulu par les Fondateurs. Ils savaient bien que la branche des hommes par exemple ne pouvait pas assurer complètement, dans toute son extension, l'adoration perpétuelle, telle qu'ils se l'étaient représentée. Cette idée est exprimée également dans la Bulle Pastor Aeternus, qui après avoir mentionné l'adoration perpétuelle parmi les fins de l'Institut, dit explicitement : « avant tout dans les maisons des Soeurs qui sont nombreuses ». La branche des frères peut donc sur ce point aussi sauver le principe et réaliser la perpétuité de l'adoration dans une certaine

⁴⁷ Règle des Soeurs, II° Partie, Chap. II, art. 11.

mesure. Mais elle le fait seulement « à sa façon » et non dans la mesure complète que les Fondateurs ont déterminée comme fin de la Congrégation. D'autre part il est clair que la branche des soeurs ne peut pas travailler par l'apostolat direct au salut des âmes de la façon dont le réclame la reproduction de la vie publique de Jésus. Il faut pour cela une branche de frères comprenant des prêtres. L'éducation de la jeunesse requiert également l'existence d'une branche de frères et d'une branche de soeurs, sinon on n'atteindrait que la moitié de la jeunesse.

Si les deux branches formaient deux Instituts séparés, aucune d'elles ne pourrait se glorifier de réaliser complètement l'idéal de la Congrégation. Le but de l'Institut n'est donc pas assigné directement à chacune des deux branches, mais à toutes les deux considérées comme une unité. Une assertion de la Règle des soeurs prouve clairement cette affirmation. On y lit en effet à l'article 1 de la première partie : « Le but de notre Institut est de re-[p.79] tracer les quatre âges de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Mais ensuite pour la reproduction du troisième âge de Jésus, on ne parle nullement des soeurs, mais de l'activité des frères (ibidem, art. 4). La Règle des soeurs entend donc par « Notre Institut » l'unité de l'institution formée par les frères et les soeurs, et qui a pour but, déclare-t-elle, de reproduire les quatre âges de Jésus-Christ.

Il va de soi que cette unité doit se manifester visiblement telle quelle et culminer dans une autorité suprême. Le Supérieur Général n'est donc pas seulement le Supérieur Général des Frères, mais de « toute la Congrégation ». Il est question de ses relations avec la branche des soeurs dans la deuxième partie, au Chapitre 2 de la Règle des Soeurs. Les dispositions qui y sont relatées témoignent d'une sage modération. Elles garantissent l'unité du tout, ainsi que l'existence de la dualité des branches dans le cadre de cette unité.

Toutefois il faut encore quelque chose de plus pour conserver intacte cette constitution fondamentale de la Congrégation. L'histoire de l'Institut nous en fournit la preuve. On ne doit pas oublier, en effet, que l'unité-dualité est au fond un mystère d'amour, un « *Mysterium Caritatis* ». C'est donc, en fin de compte, l'amour qui doit établir l'harmonie aussi bien extérieure qu'intérieure entre les deux branches de la Congrégation : *l'amour du but commun* de l'Institut, qui ne se réalise d'une manière totale que dans l'unité-dualité. A cette fin, nos Fondateurs, en voulant la totalité et la plénitude du but qu'ils se proposaient, ont fondé une Congrégation à deux branches. Pour ne pas trahir leur intention et pour réaliser intégralement le programme qu'ils nous ont assigné, il faut en vouloir aussi les moyens, c'est-à-dire l'unité-dualité de notre Congrégation.

Or ce but total que nous poursuivons est tout concentré et centralisé dans le Mystère d'amour des Sacrés-Cœurs, dont l'Institut est une imitation symbolique et au service duquel il doit vivre.

[p.80] C'est, dès lors, en dernier ressort, l'amour d'une *imitation intégrale* et d'un *service total du Mysterium Caritatis des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut*, qui contient le secret et la garantie de la structure de l'Institut comme Congrégation à deux branches.

Il s'ensuit que l'amour que nous devons avoir pour la fin de notre Institut, le *Mysterium Caritatis des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut*, est notre plus grand et plus sublime exemple (cause exemplaire). C'était précisément l'amour d'une réalisation intégrale et totale de l'oeuvre de la Rédemption, jusqu'en ses modalités, qui a poussé le Coeur du Sauveur à s'associer Marie, afin d'opérer le salut en union avec elle. Absolument parlant, Jésus aurait pu opérer seul la Rédemption. Mais il a préféré que son oeuvre fût parfaite sous tous les rapports, même en ses modalités, et c'est pourquoi il s'est associé Marie en unité-dualité. Il faut dire de même du Coeur de Marie : ce même amour de la perfection achevée de l'oeuvre du salut l'a uni au Coeur de Jésus. Elle savait trop bien que seule elle ne pouvait pas apporter le salut aux hommes, mais elle aurait pu dire aussi que seul le Rédempteur suffisait à cette tâche. Elle ne l'a pas fait, parce qu'elle connaissait la volonté de Dieu, qui désirait que l'oeuvre du salut fût parfaite sous tous ses aspects et avait décidé qu'elle serait unie au Christ, afin qu'elle collaborât avec lui à la réalisation plénière de son dessein salvifique. De la sorte, c'est pour donner à l'oeuvre du salut toute la plénitude voulue par Dieu, que les Sacrés-Coeurs ont été unis en une indissoluble unité.

L'exemple des Sacrés-Coeurs doit guider les deux branches de la Congrégation dans l'amour qu'elles doivent avoir pour sa fin totale. Alors Frères et Soeurs comprendront et aimeront leur

unité-dualité. Ils verront combien parfaite, Dieu, les Sacrés-Coeurs, nos Fondateurs voulaient la Congrégation. Ils seront convaincus qu'ils ne peuvent pas se séparer et applaudiront avec joie à tout ce qui renforce l'unité des deux branches. Ils veilleront jalousement [p.81] à conserver cette union, afin de ne pas trop différer de leur exemple quant à l'amour pour leur but commun. Il est vrai qu'ils ne peuvent imiter cet exemple que métaphoriquement, mais néanmoins les Sacrés-Coeurs demeurent toujours leurs modèles, leurs prototypes, car la dernière et la plus sublime cause exemplaire d'une communauté religieuse, visant un but surnaturel, ne peut être quelque chose de profane, mais un idéal religieux. Concernant l'amour qu'elle doit porter à sa fin totale, la Congrégation est donc ordonnée, de sa nature, vers le *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Coeurs comme vers son idéal, qu'elle entend imiter et servir.

Ainsi la Congrégation apparaît ici encore comme une « Imitation au service de son modèle ».

§ 3. FINALITÉ ET ŒUVRES DE LA CONGRÉGATION.

De la structure de la Congrégation comme une unité en deux branches découlent des directives concernant ses œuvres, que nous voulons proposer dès maintenant.

1° — LE BUT DE LA CONGRÉGATION NE PEUT ÊTRE QU'UN POUR LES DEUX BRANCHES. Cette proposition doit pouvoir se vérifier dans les Constitutions. Il est donc naturel que le Chapitre Préliminaire de la Règle où il s'agit de la Fin de l'Institut mentionne et les frères et les sœurs, sinon l'exposition qu'on en donnerait serait incomplète et impliquerait même contradiction, du fait qu'on croirait avoir tout mentionné alors qu'on n'aurait indiqué que les devoirs d'une seule branche. La contradiction serait manifeste par exemple pour ce qui est de la Règle des Soeurs, qui pose en principe que la fin de l'Institut est la reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur ; or si elle ne s'en tenait qu'aux oeuvres exercées par les soeurs, elle devrait omettre la mention du troisième âge, où il ne s'agit que des frères; de la sorte on n'aurait que trois âges au lieu de quatre.

Il faut donc veiller à ce que la mention des deux branches ne disparaisse pas du Chapitre Préliminaire de la Règle. [p.82] Si quelqu'un s'en étonnait — et ce ne pourrait être qu'une personne étrangère à l'Institut — on pourrait lui parler du caractère spécial de la Congrégation, de son unité comme corps ainsi que de l'unité de son but et s'appuyer sur la bulle « *Pastor Aeternus* ».

2° — CHAQUE BRANCHE DOIT, SELON SA NATURE, CONCOURIR À RÉALISER LE BUT COMMUN, EN SORTE QUE LES OEUVRES DE CHACUNE S'HARMONISENT ET SE COMPLÈTENT.

3° — IL FAUT UNE AUTORITÉ QUI, EN DERNIÈRE INSTANCE, JUGE DE LA MARCHE DE L'INSTITUT ET EN DÉCIDE DANS LE SENS DE CETTE COLLABORATION UNANIME. Il est donc essentiel à la Congrégation qu'il y ait un chef pour l'ensemble. Mais pour respecter en même temps la dualité des branches et tenir compte de leur caractère, la Règle prévoit qu'on « ne peut prendre aucune détermination, dans ce qui concerne les soeurs, sans avoir préalablement demandé l'avis de la Supérieure Générale des soeurs »⁴⁸ Examinons maintenant le but que la Congrégation poursuit dans ses oeuvres.

ARTICLE I

La fin de la Congrégation.

Pour ce qui est de la fin de la Congrégation, nous devons nous en tenir aux données positives.

⁴⁸ Règle des Soeurs, 2^e partie, Chap. II, art. 10.

Mais il suffit de les résumer brièvement, car ici c'est leur interprétation qui nous importe selon le caractère spécial de l'Institut. L'agir suit l'être, disent les philosophes. Nous allons donc d'abord mentionner les témoignages positifs ; puis dans leur interprétation, nous tiendrons compte des constatations déjà faites sur la nature de l'Institut.

[p.83] Témoignages positifs.

LA SAINTE RÈGLE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : DE LA FIN DE L'INSTITUT.

ART. I. Le but de l'Institut est de retracer les quatre âges de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Son enfance, sa vie cachée, sa vie évangélique et sa vie crucifiée*, et de propager la dévotion envers les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

II. Pour retracer *l'enfance* de Jésus-Christ, les Frères ouvrent des écoles gratuites pour les enfants pauvres. Ils tiennent de plus des collèges dans lesquels ils se font un devoir d'admettre gratuitement un certain nombre d'enfants, autant que les ressources de chaque maison peuvent le permettre.

Les Frères en particulier préparent par leurs soins aux fonctions du ministère sacré les jeunes élèves du sanctuaire.

Les Sœurs ouvrent aussi des écoles gratuites pour les enfants pauvres de leur sexe. Elles tiennent de plus des pensionnats ; et elles se font un devoir d'élever gratuitement un certain nombre de jeunes personnes, nées de familles malheureuses, autant que les ressources de chaque maison peuvent le permettre.

III. Tous les membres de la Congrégation s'efforcent de retracer *la vie cachée* de Jésus-Christ, en réparant, par l'adoration perpétuelle du très saint Sacrement de l'autel, les injures faites aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie par les crimes énormes des pécheurs.

IV. Les Frères retracent *la vie évangélique* du Sauveur par la prédication de l'Évangile et par les Missions.

V. Enfin, tous les membres de la Congrégation doivent rappeler, autant qu'il est en eux, *la vie crucifiée* de notre [p.84] divin Sauveur, en pratiquant avec zèle et prudence les œuvres de la mortification chrétienne, surtout en réprimant leurs sens.

VI. De plus, ils ont pour but de faire tous les efforts qui dépendent d'eux, pour propager la vraie dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus et le très doux Cœur de Marie, suivant que cette dévotion est approuvée par le Saint-Siège apostolique ».

Nous avons donné ici le texte de la Règle des Frères ; celui de la Règle des Sœurs concorde avec lui, sauf les modifications requises pour des religieuses.

CÉRÉMONIAL

DE LA PRISE D'HABIT ET DE LA PROFESSION DES VOEUX.

Formule des vœux du P. Fondateur : Noël 1800.

« Moi, Frère Marie-Joseph, fais vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, suivant les lumières du Saint-Esprit pour le bien de l'OEuvre, comme zéléteur de l'amour des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, au service desquels je veux vivre et mourir. »

Formule actuelle des vœux.

« Moi, N..., conformément aux Constitutions, Statuts et Règles, approuvés et confirmés par le Saint-Siège apostolique, fais (pour trois ans ou pour toujours), entre vos mains, Mon Très Révérend Père, vœu de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, comme Frère de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, au service desquels je veux vivre et mourir. Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Prières pour la Prise d'Habit et l'Emission des voeux.

« ... daignez bénir et sanctifier ce vêtement... afin que votre serviteur, qui en sera revêtu, mérite aussi de se revêtir de vous, et s'applique tous les jours à honorer et glo-**[p.85]** rifier votre Coeur sacré, ainsi que le Coeur Très Saint de la Sainte Vierge Marie, votre Mère »⁴⁹.

« Faites que par votre grâce, il persévère dans sa consécration au Sacré-Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, et au très saint Coeur de Marie... »⁵⁰.

« afin qu'il s'attache indéfectiblement à vous, au Coeur sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ, au très saint Coeur de la Bienheureuse Vierge Marie »⁵¹.

« afin que votre serviteur..., mérite de devenir semblable aux très doux Coeurs de Jésus et de Marie »⁵².

« Daignez bénir et sanctifier votre serviteur, consacré au Sacré-Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ et au très saint Coeur de Marie... »⁵³.

« Qu'il soit un adorateur perpétuel du Sacré-Coeur de Jésus, qu'il s'étudie sans cesse à honorer le très saint Coeur de Marie... »⁵⁴.

Les grâces d'état demandées sont donc un dévouement plein d'amour pour les Sacrés-Coeurs, la conformité avec eux, et l'ardeur pour leur culte.

« LE RELIGIEUX DES SACRÉS-CŒURS »

« A cette question (concernant la fin et la mission de l'Institut), nous répondrons par les termes mêmes d'une **[p.86]** circulaire du T. R. P. Marcellin, 6 janvier 1892 : « Le religieux des Sacrés-Coeurs est destiné à pratiquer et à propager la dévotion aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie, à réparer les outrages que ces divins Coeurs reçoivent sans cesse de la part des pécheurs. » Pratiquer et propager la dévotion aux Sacrés-Coeurs, telle est la fin de notre Institut, sa mission et sa raison d'exister.

Il est vrai que l'article premier du chapitre préliminaire de nos saintes Constitutions semble lui assigner un autre but principal, celui « de retracer les quatre âges de Notre-Seigneur, son enfance, sa vie cachée, sa vie évangélique et sa vie crucifiée, et de propager la dévotion envers les Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie ». Mais pour bien comprendre la première partie de cet article, il faut le rapporter au titre même de la règle et se rappeler que ceux et celles dont il retrace les devoirs sont les enfants des Sacrés-Coeurs. Il est évident que l'imitation des quatre âges, assignée comme but principal aux religieux des Sacrés-Coeurs, ne peut être qu'une manière générale de pratiquer la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus en reproduisant ses dispositions intérieures, dans les quatre âges ou phases principales de sa vie. Du reste, l'obligation de propager la dévotion envers les Sacrés-Coeurs suppose nécessairement l'obligation de la pratiquer. La règle n'a pas pu nous assigner pour but principal de pratiquer une dévotion et d'en propager une autre. Cette interprétation n'a rien d'arbitraire ; elle est officielle et s'accorde très bien avec les autres dispositions de la règle »⁵⁵.

⁴⁹ ... benedicere et sanctificare digneris ut famulus tuus, qui hoc indutus fuerit vestimento, te quoque induere mereatur, tuumque Cor sacratissimum necnon et sanctissimum Cor beatissimae virginis Mariae genitricis tuae semper honorare et colere studeat (Bénédiction de la soutane ou de la robe blanche).

⁵⁰ Praesta ut, te largiente, Sacratissimo Cordi Domini nostri Jesu Christi Filii tui et Sanctissimo Cordi beatissimae Virginis Mariae devotus maneat (Prières avant les résolutions).

⁵¹ ... ut tibi et sacratissimo Cordi Domini nostri Jesu Christi, sanctissimoque Cordi beatissimae Virginis Mariae indesinenter adhaereat (Bénédiction du Cordon).

⁵² Sacratissimo Cordi Domini Nostri Jesu Christi et Sanctissimo Cordi Mariae consecratos benedicere et sanctificare digneris.

⁵³ Sit sacratissimo Cordi Domini Nostri Jesu Christi adorator perpetuus ; sanctissimum Cor Mariae semper honorare studeat. (Oraisons après le Te Deum).

⁵⁴ ... ut ... dulcissimis Cordibus Jesu et Mariae conformis fieri... mereatur (Bénédiction du scapulaire).

⁵⁵ Le Religieux des Sacrés-Coeurs, par le R. P. Marie-Bernard Garric, pages 66 et 67.

FAITS POSITIFS SUPPLÉMENTAIRES.

Le troisième Supérieur Général de la Congrégation, le T. R. Père Euthyme Rouchouze, a mis en vedette principalement *l'esprit de réparation* et de victime de la Congrégation. De fait l'opinion générale et traditionnelle con-[p.87] sidère l'esprit de la Congrégation avant tout comme un esprit de réparation et de sacrifice.

En outre *l'esprit de famille*, signe de la vie commune dans l'Institut, a été regardé et pratiqué comme tel, toujours et partout.

Finalement, on a toujours insisté sur le fait que l'empreinte de la *simplicité* pénètre toute la vie de l'Institut, conformément aux paroles du P. Fondateur : « La première vertu que nous vous recommandons est la simplicité »⁵⁶.

2. Réflexions sur les données précédentes.

La comparaison entre elles des citations que nous venons de faire donne la preuve assurée que les deux points : Reproduction des quatre âges et Culte des Sacrés-Cœurs appartiennent de façon ou d'autre à la fin de l'Institut.

Il reste encore à résoudre la question des rapports mutuels de ces deux éléments : sont-ils coordonnés, subordonnés ou identiques, totalement ou partiellement ? Indiquent-ils le but total, implicitement ou explicitement ?

Nous ne pouvons pas en douter, la sainte Règle entend certainement donner la fin complète de l'Institut et la sainte Eglise l'a approuvé avec la fin ainsi déterminée. C'est précisément la Règle qui donne ces deux points sur lesquels tous s'accordent : reproduction des quatre âges et dévotion aux Sacrés-Cœurs. Mais elle mentionne ces deux objectifs l'un après l'autre. Dans l'explication qu'elle donne après avoir détaillé le premier d'entre eux, elle continue en disant dans l'article 6 : « De plus, ils ont pour but de faire tous les efforts qui dépendent d'eux, pour propager la vraie dévotion envers le Sacré-Coeur de Jésus et le très doux Coeur de Marie, suivant que cette dévotion est approuvée par le Saint-Siège apostolique. » On dirait à première vue qu'il s'agit de deux fins indépendantes.

[p.88] En est-il réellement ainsi ? N'y a-t-il pas de lien entre elles ? Est-ce que la Congrégation poursuit deux fins différentes, dont l'une n'a rien à faire avec l'autre ? C'est très improbable, car d'après les circonstances, les Fondateurs mentionnent tantôt un point, tantôt l'autre, sans qu'on puisse voir que le point mentionné n'est pour eux qu'une partie de la fin de l'Institut. Ils donnent l'impression de croire qu'ils ont suffisamment désigné la fin de la Congrégation, en citant seulement l'un ou l'autre des deux points. On pourrait donc conclure qu'à leurs yeux, un objectif était tellement lié à l'autre que pour eux la reproduction des quatre âges comprenait la dévotion aux Sacrés-Cœurs. Il doit y avoir donc *une certaine compénétration entre la reproduction des quatre âges et la dévotion aux Sacrés-Cœurs*.

On l'avait déjà pressenti dans le temps. Aussi avait-on essayé de résumer les fins de la Congrégation en une brève formule, qui devait recouvrir tout. Ainsi le T. R. Père Euthyme Rouchouze a voulu concentrer le but de l'Institut dans l'idée de réparation et l'état de victime. Il parle de « la fin de notre Institut, qui est la réparation, surtout par l'adoration, à l'aide de la dévotion bien entendue aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie »⁵⁷. Un autre essai a été déjà mentionné, celui qui consiste à indiquer notre but par la formule : « Pratiquer et propager la dévotion aux Sacrés-Cœurs »⁵⁸, qui a déjà acquis droit de cité. Elle est officieuse et mérite qu'on la respecte, sans qu'on veuille dire par là qu'un examen ultérieur soit exclu. En tout cas, c'est là une formule pratique et commode. Mais il reste à savoir si elle est complète au point d'embrasser la fin de la Congrégation dans son ensemble. Semblable question peut se poser également pour la

⁵⁶ Circulaire du 14 avril 1817, communiquant la nouvelle de l'approbation de la Congrégation.

⁵⁷ Circulaire du 28 octobre 1863.

⁵⁸ Le Religieux des Sacrés-Cœurs, p. 66 et 67.

formule préconisée par le T. R. Père Euthyme Rouchouze.

Celui-ci pourrait à bon droit en appeler aux Fondateurs [p.89] quand il souligne l'esprit de réparation, de sacrifice, de victime. Mais il y a lieu de se demander s'il a voulu tout enfermer dans cette idée ou s'il a voulu seulement mettre spécialement en relief une partie de notre idéal. Ses écrits révèlent qu'il comprend la réparation comme une immolation : la vie de sacrifice et de victime pour les injures faites à Dieu et aux Sacrés-Cœurs. Là se trouve l'élément contemplatif du but de l'Institut. Mais il est difficile d'y voir incluse notre activité en vue de reproduire le premier et le troisième âge de Jésus. Il faudrait alors entendre le mot « réparation » dans son sens étymologique de refaire à nouveau, de restauration, et y voir la réparation des injures faites aux Sacrés-Cœurs ainsi que la restauration de l'oeuvre du salut des hommes en collaboration avec ces Cœurs sacrés. Dans ce cas, la fin exprimée comme une « réparation à l'aide de la dévotion aux Sacrés-Cœurs » s'étendrait aussi bien à la partie contemplative qu'à la partie active du but de l'Institut, quoique l'expression « à l'aide de la dévotion aux Sacrés-Cœurs » ne soit peut-être pas des plus heureuses. D'ailleurs nous ne croyons pas que le T. R. Père Euthyme Rouchouze ait voulu dans ses Circulaires donner une formule complète et définitive pour indiquer la fin de la Congrégation. Son intention était de relever une idée qu'il croyait fondamentale : la réparation. C'est pourquoi il ne fait pas toujours la distinction entre la fin et l'esprit de la Congrégation ; ce qui s'impose quand on veut déterminer la fin, car celle-ci porte un caractère constitutif et objectif, tandis que l'esprit est de nature ascétique.

Par contre, la formule : « Pratiquer et propager la dévotion aux Sacrés-Cœurs » remplit cette condition. Elle a été composée dans l'intention de définir la fin de l'Institut et porte en outre un caractère officieux. Mais il y a lieu de relever une difficulté que l'on pourrait faire. Elle provient du mot « dévotion » qui s'entend facilement dans le sens de « pratiques de piété » et qui s'emploie même d'ordinaire dans ce sens. Mais n'est-ce pas restreindre la [p.90] fin de l'Institut, en donnant à penser qu'il a été fondé simplement pour pratiquer et propager une « dévotion », si importante soit-elle ? Est-ce là vraiment la fin complète de l'Institut, de sorte qu'il ne serait fondé que pour la pratique et la propagation d'une certaine forme du culte divin ? La reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur, qui fait sûrement partie de la fin religieuse de la Congrégation ne dit-elle rien de plus que la pratique et la propagation d'une certaine dévotion ?

L'auteur du « Religieux des Sacrés-Coeurs » s'est rendu compte également qu'on ferait facilement cette objection. Il y répond en faisant remarquer « que l'imitation des quatre âges... ne peut être qu'une manière générale de pratiquer la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, en reproduisant ses dispositions intérieures dans les quatre âges ou phases principales de sa vie » (ibidem). Nous ignorons où l'auteur a trouvé cette interprétation. En tout cas dans la Règle on trouve autre chose. Là l'imitation des quatre âges n'est pas interprétée comme une imitation des dispositions intérieures de Jésus, mais comme la reproduction de la vie terrestre de Jésus par l'éducation, l'adoration perpétuelle, la prédication de la foi, la mortification chrétienne. Il est évident que nous devons posséder aussi les dispositions intérieures qui correspondent à ces activités, mais ceci regarde l'ascétique. L'objection reste donc entière. Le côté faible de la formule : « Pratique et propagation de la dévotion envers les Sacrés-Coeurs » pour désigner la fin de la Congrégation est que la reproduction des quatre âges y est insuffisamment exprimée.

Il serait au moins nécessaire d'entendre le mot « dévotion » dans le sens étymologique du mot latin « devotio », c'est-à-dire plutôt comme signifiant dévouement ou promptitude de l'âme à servir les Sacrés-Coeurs, à se « dévouer » à leur service. Ce qui élargirait déjà la signification de l'idée. Il nous semble donc que le moins qu'on puisse dire est que cette formule a besoin d'une interprétation pour faire éviter les malentendus.

[p.91] S'il était possible de trouver une formule qui n'aurait pas l'inconvénient de pouvoir être mal comprise et qui embrasserait la fin totale de l'Institut, sans descendre dans les détails, bref une formule qui soit claire, complète et concise, ce serait un grand service rendu à tous. En quelques mots nous pourrions alors indiquer aux personnes étrangères à la Congrégation le but qu'elle veut atteindre, sans courir le risque d'être incomplet.

3. Essai d'une synthèse de la Fin de l'Institut.

Qu'on veuille bien se rapporter à nos explications concernant les intentions qui ont guidé notre Fondateur lors de la fondation de la Congrégation, à l'endroit de l'ouvrage où nous avons traité de la formule de ses vœux.

Nous devons avoir ces explications présentes à l'esprit, pour nous rendre compte de la relation et de la cohérence qui existe entre la reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur et la dévotion aux Sacrés-Coeurs que nous devons pratiquer et propager. En voici un bref rappel.

Le fléau de la Révolution et la situation religieuse qui régnait alors en France révélèrent aux Fondateurs sous un jour angoissant les nécessités de leur temps. Il fallait agir et de toutes les manières possibles, car si les besoins religieux des hommes étaient grands, le devoir de dédommager les Coeurs sacrés de Jésus et de Marie du tort qu'on leur faisait était bien plus grand. Leur amour était méconnu ; leurs intentions salvatrices contrecarrées. *Nos Fondateurs voyaient donc les nécessités spirituelles de leur époque à la lumière des desseins méconnus de l'amour des Sacrés-Coeurs.*

Nous tenons ici, croyons-nous, la clef qui nous livrera le secret de la cohérence interne entre apostolat et réparation, activité et contemplation ainsi que de l'intime compénétration entre l'imitation des quatre âges de Notre-Seigneur et le culte des Sacrés-Coeurs dans notre Institut. La détresse spirituelle n'est pas seulement un mal pour [p.92] les hommes dont les âmes se perdent éternellement, mais encore un mal qui porte atteinte aux aspirations des Coeurs de Jésus et de Marie, dans ce sens que leur oeuvre de salut ne porte pas de fruits en tant d'âmes. On comprend dès lors que pour remédier à une telle situation, il faut avoir en vue à la fois les Sacrés-Coeurs et les hommes et ne pas oublier que les âmes sont souvent responsables de leurs misères ; ce qui comporte une méconnaissance de l'amour des Sacrés-Coeurs.

La détresse des hommes, en tant que suite des péchés, réclame donc l'application d'un double remède : travailler au salut des âmes et réparer l'injure faite à Dieu et aux Sacrés-Coeurs par les péchés. La même conclusion s'impose, si l'on considère la situation dans ses rapports avec les Sacrés-Coeurs. Pour autant qu'il s'agit des injures, de l'indifférence, de l'ingratitude des hommes envers Dieu et les Sacrés-Coeurs, on se sentira porté à la réparation. Mais en tant que c'est une atteinte portée à l'oeuvre des Sacrés-Coeurs, on sera porté à y remédier par les activités de l'apostolat. Nous trouvons donc de nouveaux associés l'apostolat et la réparation, deux remèdes, opposés au mal, qui atteint Dieu et les hommes ; aussi bien, ces deux idées d'apostolat et de réparation sont-elles corrélatives depuis la chute de l'homme au Paradis terrestre. C'est pourquoi ces deux aspects d'une même oeuvre de salut étaient unis également dans la vie du Sauveur. Ainsi la Congrégation imite-t-elle déjà la vie de Jésus selon son contenu essentiel par ses oeuvres d'apostolat associées à la réparation. La vie de Jésus et celle de l'Institut correspondent donc l'une à l'autre, celle-ci est au sens transposé la reproduction de celle-là. Et dans les quatre formes de son activité, la Congrégation correspond aux quatre phases de la vie de Jésus, à ses quatre âges.

Mais n'oublions pas que la première impulsion donnée à notre Fondateur de fonder la Congrégation, date de sa vision de la Motte d'Usseau. Ce serait donc trop restreindre ses vues, et partant notre idéal, que de limiter les [p.93] desseins du P. Coudrin aux besoins de l'époque de la Révolution. Nous devons plutôt nous rapporter à sa vision. Il semble que le Père Fondateur avait déjà l'intuition alors que sa Congrégation travaillerait également dans les missions étrangères. En tout cas, nous possédons des témoignages explicites déclarant que le Bon Père a prédit avec clarté à ses fils l'apostolat futur que l'Institut exercerait dans les missions étrangères (1801 et 1803)⁵⁹. Ainsi s'étend la gamme des activités de la Congrégation. Le Fondateur ne voyait pas seulement les nécessités spirituelles de la France de son temps, mais les besoins religieux du monde entier ; il songeait à ces immenses territoires où ni Dieu ni les Sacrés-Coeurs n'étaient connus, aimés, glorifiés. Par le fait s'élargit l'horizon des fins de l'Institut, de sorte que dès le commencement se manifeste cette tendance vers une certaine universalité qui rend son but

⁵⁹ Etudes Picpuciennes, 1948, N° 1, p. 76, 77.

approprié à l'universalité du but de la vie de Jésus.

Cette universalité apparaît dans le but que Jésus poursuivait dans sa vie par le fait que non seulement il pensait au salut des hommes mais aussi à l'honneur et à la gloire de Dieu, son Père céleste. Et pour ce qui est des hommes, il a pensé à eux tous, aux pécheurs et aux justes, à leur régénération à la vie de la grâce et à leur sanctification progressive. Vis-à-vis de Dieu, il ne pensait pas seulement à la réparation des péchés, mais encore à lui rendre tout honneur et toute gloire et à amener les hommes à faire de même.

C'est là le modèle que notre Congrégation entend imiter. Chez elle l'universalité apparaît dans le fait qu'elle veut travailler dans les pays de chrétienté comme dans les missions, par l'apostolat au sens strict comme au sens large, et qu'elle ne s'applique pas seulement à la réparation envers les Sacrés-Coeurs, mais au culte, dans toute son extension, surtout par l'amour, auquel elle veut s'adonner et gagner les autres hommes.

[p.94] Il existe donc un parallèle entre la vie du Sauveur et celle de la Congrégation, comme il ressort de l'examen des oeuvres, avec cette différence que notre vie n'est pas seulement orientée vers Dieu et les hommes, mais vers Dieu et les hommes « dans les Sacrés-Coeurs ». Nous n'ignorons pas, en effet, que dans la nouvelle économie du salut, toutes les relations entre Dieu et les hommes se nouent « dans le Christ-Jésus », qui s'est associé Marie, autrement dit dans les Sacrés-Coeurs. Objectivement parlant, personne ne peut aller à Dieu si ce n'est par eux. Le fait que la Congrégation reconnaît explicitement ce rôle des Sacrés-Coeurs, en s'attachant directement à eux, révèle une profonde intelligence du plan divin du salut. D'autre part, nous avons conscience que les Sacrés-Coeurs, tout en étant nos médiateurs, méritent d'être objet d'un culte spécial et de notre part et de la part des autres hommes. De là vient que nous devons vivre pour Dieu et le salut des âmes en pratiquant et en propageant le culte des Sacrés-Coeurs.

En distinguant l'orientation générique et l'orientation spécifique de la vie de notre Institut, nous arrivons ainsi à la conclusion qu'il y a une certaine correspondance, pour ce qui est de l'orientation générique, entre la vie du divin Sauveur et la vie de la Congrégation ; l'une et l'autre sont au service de Dieu et des âmes. Mais nous plaçons entre ces deux extrêmes — Dieu et les hommes — les Sacrés-Coeurs, dans lesquels nous voyons concentrées les relations qui se nouent entre eux. Nous aussi nous voulons comme Jésus glorifier Dieu, mais nous le faisons spécialement dans et par les Sacrés-Coeurs, qui sont en même temps l'objet immédiat de notre vénération et la voie par laquelle nous pouvons dignement glorifier Dieu. Nous désirons comme Jésus travailler au salut des hommes, mais encore nous le faisons spécialement en tâchant de les conduire aux Sacrés-Coeurs, en propageant leur culte.

Cette comparaison entre la vie de l'Institut et celle du Sauveur nous montre comment il faut entendre la reproduction des quatre âges dans la Congrégation. Il suffit [p.95] de faire une distinction entre vie et fin de cette vie pour le comprendre. La vie de l'Institut dans l'éducation, l'adoration perpétuelle, la prédication de la foi, la mortification chrétienne, correspond à la vie de Jésus considérée dans son cours visible, c'est-à-dire qu'elle est une imitation des quatre âges de Jésus. Ce cours visible de la vie de Jésus et de la vie de la Congrégation pourrait à la rigueur être désigné comme fin, comme le fait la Règle, mais on détermine ainsi plutôt la fin au sens concret, c'est-à-dire la forme concrète en laquelle notre but, au sens strict, trouve sa réalisation. Le but, au sens strict et formel, que nous voulons atteindre par la reproduction des quatre âges, c'est la gloire des Sacrés-Cœurs (et par eux la gloire de Dieu) et l'application de leur Rédemption aux hommes pour leur procurer le salut. Cette fin correspond au but de la vie du Sauveur : la gloire de Dieu par le salut des hommes.

La reproduction des quatre âges se rapporte donc au culte des Sacrés-Cœurs et à l'oeuvre du salut des hommes comme la *vie* au *but* de la vie. Il ne faut donc pas se demander : « Qu'est-ce que la reproduction des quatre âges a à faire avec le culte des Sacrés-Cœurs ? » Cette question pose le problème d'une façon incomplète et par suite la réponse serait inadéquate également. Il faut plutôt englober en effet dans le but complet et vrai de la vie de l'Institut le culte des Sacrés-Cœurs en même temps que leur oeuvre de salut. Et c'est alors qu'on peut dire qu'à cette fin totale correspond la reproduction des quatre âges comme la vie au but de la vie.

Mais on pourrait encore se demander pourquoi la reproduction des quatre âges nous est donnée comme la forme de réalisation concrète du but formel assigné à notre Institut ? Il faudrait répondre : parce que notre but se conforme au but de la vie du Sauveur, nous voulons le réaliser de façon semblable, c'est-à-dire par la reproduction de la vie de Jésus. En effet pour l'Institut, il s'agit de l'exécution d'une œuvre de salut, qui s'étend en deux [p.96] sens pour atteindre la gloire de Dieu (des Sacrés-Coeurs) et le salut des hommes. Pour désigner la vie de notre Institut ainsi comprise, il n'y a certes pas de plus sublime modèle que celui de la vie du Sauveur. C'est donc à cause du parallélisme qui existe entre notre but et celui de Jésus, que la Congrégation entend conformer sa vie à celle du Sauveur, c'est-à-dire retracer ses quatre âges.

Il s'ensuit que nos devoirs religieux s'étendent en deux sens, parce qu'ils ont trait aux Sacrés-Coeurs (et en eux à Dieu) ainsi qu'aux hommes, mais que pour cela même, ils ne tendent pas à deux fins diverses, mais à *une seule et unique fin totale*. Une comparaison avec la vertu de charité nous le montrera. Il n'y a en effet qu'une seule vertu de charité, bien qu'elle ait pour objet non seulement Dieu, mais également les hommes, parce que nous voyons et aimons Dieu dans le prochain. Il en est de même pour le but de notre vie religieuse, à *condition de tout considérer à la lumière de l'amour des Sacrés-Coeurs*, même nos oeuvres pour le salut des hommes. Ce qui n'est pas difficile, étant donné que le salut des hommes et leur sanctification sont l'objet des intentions que Jésus et Marie ont le plus à cœur, qu'ils tendent constamment à réaliser. En considérant donc ainsi notre apostolat comme un service des Sacrés-Coeurs et l'accomplissement de leurs désirs rédempteurs, nous les aimons eux-mêmes dans les âmes.

De cette façon, notre but a un seul et même objet total ce qui empêche la dispersion des forces, un objet qui concentre, résume et fait culminer tout en un unique idéal : **SERVIR LES SACRÉS-COEURS, LEURS PERSONNES ET LEUR OEUVRE DE RÉDEMPTION**. Nous servons les personnes de Jésus et de Marie par la pratique et la propagation de la dévotion à leurs Coeurs vénérés. Nous les servons dans leur oeuvre rédemptrice par la collaboration au salut de l'humanité et à l'établissement de leur règne d'amour. Toutes nos activités sont le service de ce même idéal total.

Pour résumer en quelques mots le but, formulé ainsi comme un tout entier et complet, qui laisse de côté les [p.97] détails, tout en étant compréhensible encore pour des personnes étrangères à l'Institut, on pourrait dire :

La FIN de la Congrégation est **LA DÉVOTION (DÉVOUEMENT) AUX SACRÉS-CŒURS ET L'APPLICATION DE LEUR ŒUVRE RÉDEMPTRICE AUX HOMMES**.

ou bien

La fin de l'Institut est de **SERVIR LES SACRÉS-CŒURS ET LEUR ŒUVRE DE SALUT**.

ou encore

La fin de l'Institut est la **DÉVOTION (DÉVOUEMENT) AUX SACRÉS-CŒURS ET LA PROPAGATION DE LEUR RÈGNE PARMI LES HOMMES**.

Dans ces diverses formules les relations entre le culte des Sacrés-Coeurs et notre apostolat sont marquées par l'insertion du mot « leur » (oeuvre rédemptrice, salut, Règne).

Il est vrai, l'idée de la reproduction des quatre âges n'est pas **EXPLICITEMENT** mentionnée dans les formules que nous venons de donner. Mais est-ce nécessaire dans le cas d'une formule concise, destinée à renseigner en une phrase les personnes étrangères à l'Institut. D'ailleurs le contenu matériel des quatre âges, les quatre sortes d'oeuvres, qui se trouvent sous les quatre chefs (éducation, adoration perpétuelle, prédication de la foi, mortification chrétienne) sont **IMPLICITEMENT** renfermées dans la formule. La distinction mentionnée tout à l'heure entre la vie de l'Institut et la fin au sens strict de cette vie, justifie notre façon d'agir. En effet, ici il ne s'agit que de déterminer cette fin, au sens strict, non pas de décrire la vie (les différentes activités) de la Congrégation.

Si quelqu'un, malgré ces considérations, voulait avoir une formule avec la mention explicite des quatre âges, on pourrait préciser en quelques mots et dire par exemple :

La fin de l'Institut est de servir les Sacrés-Coeurs et leur oeuvre de salut **PAR DES ŒUVRES CORRESPONDANT À LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR** (éducation, adoration perpétuelle,

prédication de la foi, mortification).

[p.98] Il serait possible de donner pour exprimer notre but une formule encore plus courte et d'une unité plus grande. La fin de l'Institut consiste, en effet, dans le service des Sacrés-Coeurs, à la fois de leurs personnes et de leur oeuvre de salut, c'est-à-dire de leur *mysterium caritatis*. Au sens expliqué dans notre travail, cette expression indique l'union et la collaboration des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut des hommes. On pourrait donc dire tout simplement :

La fin de l'Institut est de **SERVIR LES SACRÉS-CŒURS DANS LEUR MYSTERIUM CARITATIS**.

La dévotion aux Sacrés-Coeurs et la collaboration au salut de l'humanité, tout cela y est compris. Et puisque la Congrégation le fait sous la forme d'une unité-dualité, avec un but en conformité avec celui des Sacrés-Coeurs, c'est une nouvelle preuve qu'elle est en réalité une « Imitation au service de son modèle ».

ARTICLE II

MOYENS POUR LA RÉALISATION DU BUT.

Pour réaliser sa fin qui est de servir les personnes des Sacrés-Coeurs et leur oeuvre de salut, la Congrégation exerce plusieurs activités qui se rangent en *quatre groupes* : enseignement et éducation, adoration perpétuelle du T. St-Sacrement de l'autel, oeuvres d'apostolat, pratique de la mortification chrétienne. Ce sont là des activités et des exercices, qui, considérés matériellement, sont accomplis également par d'autres Ordres et Congrégations. Elles ne deviennent nos oeuvres propres que par le cachet spécial que nous y imprimons.

1. Le cachet spécial des Œuvres de l'Institut.

Nos oeuvres doivent être conformes au caractère de notre Congrégation et porter son empreinte. En tenir compte rentre dans notre devoir d'état et c'est la conséquence de [p.99] notre sainte profession ; nous avons pris cet engagement vis-à-vis de la Congrégation et de son idéal. Il ne faut donc pas se contenter de faire ces oeuvres dans l'esprit chrétien en général, car nous ne sommes pas simplement des chrétiens, mais aussi des Religieux et des Religieuses des Sacrés-Coeurs. Ce qui doit transparaître dans nos activités.

Le cachet spécial que la Congrégation imprime à ses oeuvres est déterminé par son *modèle*, son *but*, et son *esprit* propres.

1° — Le **MODÈLE**, que nous devons imiter dans nos oeuvres est la vie historique du Sauveur suivant les quatre phases que l'on peut y distinguer, enfance, vie cachée, vie publique et vie crucifiée. Les quatre catégories d'activités auxquelles se voue la Congrégation, correspondent à ces quatre âges de Jésus. Leur ensemble reflète toute la vie de Notre-Seigneur. Malgré la diversité de ses oeuvres, l'Institut possède donc un unique programme de travail « la reproduction des quatre âges de Jésus ».

On pourrait objecter que la sainte Règle dit que nous avons « de plus » c'est-à-dire en dehors de la reproduction des quatre âges de Jésus, le devoir de propager la dévotion aux Sacrés-Coeurs (article VI du Chapitre préliminaire). On dirait donc que la reproduction des quatre âges n'embrasse pas toutes nos oeuvres, parce qu'elle n'inclut pas la propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs. Pour résoudre cette difficulté, il faut se rapporter à la distinction que nous avons faite entre la fin et les oeuvres qui y sont ordonnées. La propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs fait partie de la fin de l'Institut au sens strict. Mais les oeuvres concrètes qui, en tant que telles, reproduisent les quatre âges de Jésus sont à vrai dire les moyens qui servent la fin. On peut y comprendre également toutes les oeuvres qui contribuent à propager la dévotion aux Sacrés-Coeurs, que ce soit par la parole ou par la plume. Elles rentrent dans le cadre des « Œuvres d'apostolat » et se ramènent ainsi à « la reproduction de la vie publique de [p.100] Jésus », au sens strict ou au sens large. Nous rapportant à la distinction faite entre la fin stricte de l'Institut et

les oeuvres ordonnées à la fin, nous pourrions donc dire que toutes nos oeuvres sont comprises dans la reproduction des quatre âges de Jésus, ce qui a l'avantage d'unifier le programme de l'Institut.

Nous avons à ce sujet l'opinion de notre Fondateur, exprimée dans une lettre du 14 avril 1817 par les paroles suivantes : « Dès le commencement de cette institution naissante, je conçus le projet de former une congrégation destinée à répandre la foi, à propager la dévotion du divin Coeur de Jésus et du Sacré-Coeur de Marie, à réparer, par l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement de l'Autel, les outrages faits à la Majesté divine, enfin à élever des enfants dans la piété et à préparer aux fonctions du saint ministère les jeunes élèves du sanctuaire.

Pour rappeler plus facilement aux membres qui devaient composer ce nouvel institut toute l'étendue de leurs obligations, on leur proposa pour modèle les quatre âges de notre divin Sauveur : son Enfance, sa Vie Cachée, sa Vie Evangélique et sa Vie Crucifiée. »

Les quatre âges de Jésus sont donc le modèle qui nous est donné pour tout l'ensemble de nos devoirs, parmi lesquels le Père Fondateur place aussi notre activité pour la propagation de la dévotion des Sacrés-Coeurs.

2° — La FIN de nos oeuvres est, comme on l'a dit, le service des Sacrés-Coeurs, à la fois de leurs personnes et de leur oeuvre rédemptrice : de leurs personnes par la pratique et la propagation de leur dévotion ; de leur oeuvre rédemptrice par le dévouement au salut des hommes, dans l'extension de leur règne.

Cette orientation vers les Sacrés-Coeurs est une caractéristique de notre Institut, orientation qui exerce son influence non seulement sur la façon dont nous devons faire notre heure d'adoration, mais aussi sur notre labeur dans l'enseignement, l'éducation, le ministère, les missions. Là encore il ne faut pas oublier que notre vocation est d'être *[p.101]* « Zélateurs de l'amour des Sacrés-Coeurs » et non seulement d'être de bons professeurs, éducateurs, curés ou missionnaires, sans plus.

Notons que les Sacrés-Coeurs, le Coeur de Jésus et le Coeur de Marie, tous deux, constituent la fin de notre activité. Il est évident qu'ils le sont selon leur caractère propre et leur nature : le Coeur de Jésus comme terme absolu, le Coeur de Marie comme terme relatif. Nous pouvons avoir des oeuvres destinées à glorifier le Coeur de Jésus ou le Coeur de Marie en particulier. Il se peut que nous les unissons dans notre pensée plus ou moins explicitement ou même de façon simplement implicite. Mais il reste vrai que nous devons être les zélateurs des Sacrés-Coeurs et qu'une oeuvre qui les unit l'un à l'autre porte l'empreinte spéciale propre à l'Institut.

Cette dernière condition se vérifie dans l'Association Extérieure des Sacrés-Coeurs. Ce qui suffirait déjà, abstraction faite même de son caractère qui est d'être une sorte de prolongement extérieur de l'Institut, à lui assurer une place d'honneur parmi toutes les œuvres de la Congrégation.

En proposant les Coeurs de Jésus et de Marie comme cause finale de nos oeuvres, nous ne voulons exclure nullement toute autre finalité. Ce que sont les Sacrés-Coeurs nous le dit déjà. En effet, Marie est la voie qui mène au Christ. Elle est la parfaite médiatrice auprès de Jésus, qui lui a confié la tâche de faire de nous ses parfaits serviteurs. On peut donc la qualifier également de terme direct, qui demeure cependant le moyen terme vers un autre terme plus élevé. Pour le Christ, la situation est tout à fait spéciale. Il est l'un et l'autre, terme direct et fin dernière : « la Voie, la Vérité et la Vie, » parce qu'il est Homme et Dieu tout à la fois. En tant que Fils de Dieu fait homme, il est également pour nous un point de départ d'où notre idéal s'achemine vers une orientation trinitaire. Ces distinctions faites, les Sacrés-Coeurs sont la voie et la fin tout ensemble, et forment le point de contact dans toutes les relations entre Dieu et nous.

[p.102] Il est donc clair que l'orientation de nos activités vers les Sacrés-Coeurs n'amène pas un rétrécissement ou un appauvrissement de notre vie religieuse, mais une centralisation de la plus grande efficacité. Cette orientation peut être donnée à n'importe quelle oeuvre et créer ainsi le climat favorable au parfait développement des enfants de Dieu et des enfants des Sacrés-Coeurs.

3° — La CAUSE FORMELLE de nos activités, c'est-à-dire l'esprit qui leur est propre, résulte

de ce que nous avons déjà dit. Si nos différentes tâches constituent le service des Sacrés-Coeurs, il s'ensuit que nos oeuvres doivent être conformes à leur esprit et respirer l'ESPRIT D'AMOUR. Cet esprit revêtra, non pas exclusivement, mais de préférence, la forme de l'amour réparateur, comme pour faire contrepoids aux offenses dont on accable constamment les Sacrés-Coeurs. Plus nos oeuvres sont pétries de l'amour des Sacrés-Coeurs et éveillent en nous un amour sincère, plein de compréhension et de compassion, plus elles correspondent à l'esprit spécial de l'Institut.

Examinons maintenant nos oeuvres en elles-mêmes, comme étant « nos oeuvres », c'est-à-dire, imprégnées des caractéristiques que nous venons de décrire. Elles se résument toutes dans l'idée générale : « Reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur, au service et dans l'esprit des Sacrés-Coeurs. »

2. Reproduction des quatre Ages de Notre-Seigneur au service et dans l'esprit des Sacrés-Coeurs.

Quand nos Fondateurs ont commencé à parler d'une « Reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur », ils ont pu se référer à une manière courante d'envisager l'imitation du Christ. Dans l'« Ecole française » de spiritualité, à la suite du Cardinal de Bérulle, du P. de Condren et de M. Olier, on parlait de retracer les « états » ou certains « âges » de Jésus. On voulait ainsi désigner l'imitation des dispositions intérieures de Jésus dans les divers [p.103] mystères de sa vie terrestre. C'était plutôt la vie intérieure que la vie extérieure de Jésus qu'on avait en vue. L'imitation à laquelle on s'appliquait portait donc aussi le caractère d'une pratique ascétique de la vie intérieure.

Nos Fondateurs n'ont certainement pas eu l'intention d'exclure ce sens d'une imitation du Sauveur par les dispositions subjectives des membres de l'Institut. Au contraire, ils la recommandent même, quand ils parlent de l'obligation qui nous est faite de pénétrer dans l'intérieur du Cœur de Jésus⁶⁰.

Mais l'expression : « Reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur », dans l'emploi que les Fondateurs et la sainte Règle en font pour désigner le but de l'Institut, a un autre sens. Il s'agit d'une imitation de la part de la Congrégation comme telle, et cela par les oeuvres extérieures qui correspondent à ces quatre âges. Ici, il n'est donc pas question directement de la sanctification personnelle des Religieux, mais de la fin spéciale et objective de l'Institut comme tel. Il va sans dire que cette fin n'est réalisable que par les Religieux qui le composent ; chacun des Religieux pris individuellement n'est pas tenu de la réaliser sous toutes ses formes. Ni l'éducation ni le ministère par exemple ne sont d'obligation pour chaque membre en particulier. Il faut dire de même de la perpétuité de l'Adoration ; c'est la Congrégation qui est chargée de l'assurer. Certes ces fins de l'Institut ne sont pas sans rapport avec la sanctification individuelle de chaque Religieux, mais directement il ne s'agit ici que de déterminer les oeuvres concrètes auxquelles la Congrégation doit se vouer. C'est pour cela que le modèle, c'est la vie de Jésus considérée dans son cours visible et concret, et pas simplement dans les dispositions intérieures qui l'ont animée. Notre « imitation des quatre âges de Notre-Seigneur » n'est donc pas identique à ce que nous entendons d'ordinaire par « Imitation du Christ ».

[p.104] Il s'ensuit que dans la détermination du but de l'Institut comme «Reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur», il s'agit d'une caractéristique, d'une particularité de notre Institut. C'est la *vie concrète de Jésus* que la Congrégation a devant les yeux dans *ses oeuvres*, qu'elle entend reproduire par des *activités concrètes*.

Du reste, il ne faut pas oublier que dans la reproduction des quatre âges la pratique a devancé la théorie. Les oeuvres existaient déjà, au moins ébauchées, lorsqu'on commença à parler de retracer les quatre âges. Il semble que les lumières de la Mère Fondatrice ont eu ici une influence spéciale. On comprend bien d'ailleurs que le besoin se faisait sentir d'avoir une idée qui

⁶⁰ Billet de la Mère Henriette du 3 février 1802. — Circulaire du P. Coudrin du 14 avril 1817.

s'appliquât à toutes les oeuvres de l'Institut. C'est ainsi que l'on se rendit compte que les oeuvres auxquelles la nouvelle Congrégation s'adonnait, accusaient plusieurs ressemblances avec ce qui se passait dans la vie terrestre de Jésus. Cette pensée était attrayante, d'autant plus que la fin générale qu'on visait montrait aussi une certaine conformité avec celle de la vie de Jésus. Ainsi la fin de la vie et la vie même de l'Institut pouvaient trouver leur modèle dans la vie du Christ.

Ajoutons encore — sans vouloir dire que les deux Fondateurs y ont pensé explicitement — que par la force des choses, Marie devait figurer auprès de son divin Fils. En effet, il ne s'agissait pas simplement d'une imitation des dispositions intérieures, mais de la vie concrète, visible, historique de Jésus. Mais comment pourrait-on s'imaginer cette vie sans Marie, surtout aux années de son enfance et de sa vie cachée ? Malgré cela, c'est à juste titre qu'on ne parle que de la vie de Jésus et non pas de celle de Marie et de Jésus, car la vie de Marie commença avant la vie terrestre de Notre-Seigneur et se poursuivit encore après, tandis qu'il est évident que nous ne parlons que de la vie de Jésus depuis la crèche jusqu'à la croix, donc de la vie de Jésus, mais qu'il a vécue intimement uni à Marie.

Rien d'étonnant à ce que l'idée de la reproduction des [p.105] quatre âges fût chère aux Fondateurs. La Congrégation avait ainsi un idéal, qui dans sa finalité et sa réalisation, imitait ce même divin modèle, auquel les Religieux des Sacrés-Coeurs doivent se conformer également par leurs propres dispositions, dans leur vie intérieure. Unité donc entre la vie intérieure des Religieux et la vie extérieure de l'Institut dans son activité. Il nous suffit d'ajouter une précision, à savoir que nous menons cette vie non seulement au service de Dieu en général, mais au service des Sacrés-Coeurs et, ainsi, au service de Dieu.

Cette insertion des Sacrés-Coeurs dans notre reproduction de la vie du Christ n'a rien d'arbitraire ou de recherché, comme nous l'avons déjà dit. Il ne faut pas oublier que la vie terrestre du Sauveur avait rapport à l'acquisition des grâces rédemptrices et de la sorte à la gloire de Dieu, tandis que la reproduction de cette vie par nous s'accomplit dans l'ordre de l'application du salut. Il nous faut donc y insérer le principe médiateur, c'est-à-dire le Rédempteur et celle qui est son « Aide » dans l'oeuvre du salut, et cela non seulement en tant que médiateurs, mais aussi comme des personnes qui ont elles-mêmes droit à notre vénération. L'orientation de la reproduction des quatre âges de Jésus, non seulement vers Dieu en général, mais aussi vers les Sacrés-Coeurs et en eux vers Dieu, s'appuie donc sur la distinction qui existe entre l'acquisition du salut dans la vie historique de Jésus et l'application de cette Rédemption, qui se fait dans l'ordre actuel, où s'effectue notre reproduction de la vie de Jésus.

Il faudrait encore expliquer en quoi consiste précisément la comparaison entre la vie de Jésus et notre imitation de cette vie. C'est la question du *point de comparaison* proprement dit.

Celui-ci réside d'abord dans le caractère général de la vie de Jésus et notre imitation comme une *vie au service de l'oeuvre du salut* (acquisition ou application).

Ce point de comparaison se trouve ensuite dans la conformité avec le caractère spécifique de l'oeuvre du salut. [p.106] Aussi bien dans la vie de Jésus que dans l'imitation qu'en fait la Congrégation, le salut est procuré aux hommes en même temps que gloire est rendue à Dieu, respectivement aux Sacrés-Coeurs et en eux à Dieu, notamment par la réparation. D'un côté comme de l'autre, on constate donc une *double orientation* de l'oeuvre du salut, vers Dieu et vers les hommes.

La comparaison se fait aussi du côté de la *cause efficiente* : d'une part le Christ en union avec Marie ; d'autre part la branche des Frères en union avec celle des Soeurs.

En plus de cette conformité, par rapport aux grandes lignes, de la vie de Jésus, d'un côté, et de la vie de l'Institut, de l'autre, il faudrait considérer encore la division en *quatre âges*.

Au point de vue historique, il n'est pas sans intérêt de voir que les deux Fondateurs n'ont jamais remis en question l'adoption de l'idée des quatre âges, malgré un moment d'incertitude concernant l'oeuvre à rattacher à la vie cachée de Jésus, comme on peut le voir dans une notice écrite par le Fondateur en 1804 ou 1805 ⁶¹. Ce qui pourrait indiquer qu'ils n'ont pas inventé eux-

⁶¹ Ecrits du P. Coudrin, Vol. I, N° 216, p. 202. (éd. Rome).

mêmes cette division, mais qu'ils l'ont empruntée à quelqu'un, soit que l'expression existât déjà, soit que la Mère Fondatrice n'en eût reçu qu'une intuition vague dans ses lumières. En tout cas, pour éviter des interprétations arbitraires, nous nous contenterons de relever dans chacun des quatre âges, la *note caractéristique de la scène* qu'il nous offre, sans entrer dans les détails.

La reproduction des quatre âges se fait par des oeuvres qui correspondent aux temps actuels. Par elles, la vie de la Congrégation offre un spectacle semblable à celui de la vie terrestre de Jésus et composé de quatre espèces d'oeuvres. De leur ensemble résulte une image du cours visible de la vie du Sauveur. En orientant cette vie vers les Sacrés-Coeurs, vers le service de leurs personnes et de [p.107] leur oeuvre rédemptrice, nous réalisons tout notre but religieux. Par l'éducation, nous travaillons au salut de la jeunesse et nous pouvons en même temps propager la dévotion aux Sacrés-Coeurs. Par l'adoration perpétuelle nous honorons les Sacrés-Coeurs et nous prions pour la propagation de leur règne, la fécondité de nos oeuvres d'apostolat dans notre patrie et dans les missions. Par la prédication de la foi, nous travaillons à sauver les âmes et à les gagner à l'amour des Sacrés-Coeurs. Par la pratique de la mortification chrétienne, nous pouvons réparer les crimes des pécheurs et faire descendre en abondance des grâces sur l'humanité par nos sacrifices.

La reproduction des quatre âges peut donc être une idée reliant toutes nos oeuvres, dans l'accomplissement du but complet de l'Institut, à condition toutefois que nous y ayons en vue le service des Sacrés-Coeurs et l'extension de leur règne.

Considérons maintenant en détail les quatre scènes de la reproduction des quatre âges de Jésus par la Congrégation.

PREMIÈRE SCÈNE.

L'Enfance de Jésus retracée par l'éducation et l'enseignement.

LE MODÈLE.

La première partie de la vie de Notre-Seigneur nous met sous les yeux le divin Enfant Jésus et nous le montre se développant et croissant visiblement, en vue de sa mission à remplir, grâce aux tendres attentions de sa sainte Mère.

Cette scène nous renseigne sur les nécessités de l'enfant et ainsi sur notre devoir de l'instruire pour la vie et de le préparer à suivre la vocation, à laquelle Dieu l'a destiné. Une bonne éducation et une solide instruction lui permettront de faire face à la vie.

[p.108] En même temps, le Sauveur est ici pour nous, par rapport aux dispositions intérieures, un exemple dans l'esprit d'enfance, lui qui avait déjà la maturité de l'homme fait depuis le premier moment de sa conception.

Et « parce que l'humanité du Christ est l'instrument de sa divinité, tout ce que le Christ fait ou endure, est cause instrumentale, en vertu de sa divinité, pour le salut des hommes »⁶². Par le mystère de son enfance, le Sauveur a donc déjà sanctifié en principe l'enfance des hommes en général, ainsi que les efforts de ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse.

LA REPRODUCTION DE L'ENFANCE.

Le premier âge de Jésus se reflète, métaphoriquement retracé, dans l'activité de l'Institut en faveur de la jeunesse qu'il éduque.

Au lieu du Sauveur en personne, c'est des membres de son Corps Mystique, les enfants, la jeunesse, que nous avons à nous occuper. Par les soins des Frères et des Soeurs, chargés de leur éducation, de leur instruction, de leur formation naturelle et surnaturelle, religieuse et profane,

⁶² S. Th. III, q. 48, art. 6.

les enfants et la jeunesse sont élevés et armés pour la vie.

L'esprit de foi nous fera éviter de montrer des préférences, de faire des distinctions entre les riches et les pauvres, entre ceux qui sont attrayants et ceux qui ne le sont pas. Ceux qu'on nous a confiés sont tous des enfants de Dieu.

L'espérance chrétienne nous donnera de nous fier en l'aide de Dieu, en la puissance de la grâce que nous implorons par la prière et le sacrifice. Elle nous dotera de la force nécessaire pour poursuivre nos efforts, quand le succès ne vient pas les couronner.

Notre amour doit se laisser guider par des motifs sur-[p.109] naturels, pour nous empêcher de céder à des sentiments de sympathie ou d'antipathie. « Celui qui sait former l'âme des jeunes gens, dit saint Jean Chrysostome, je le mets au dessus des peintres, des sculpteurs et de leurs semblables »⁶³.

La pensée que l'enfance de Jésus est retracée en nos établissements d'enseignement et d'éducation, doit nous stimuler à envisager notre charge surnaturellement, à voir en nos élèves l'Enfant-Jésus et à déployer tous nos efforts pour former des membres du Corps Mystique du Christ, de vrais chrétiens.

Ce devoir revêt un caractère sublime quand la Règle déclare à l'article II: « Les Frères en particulier préparent par leurs soins aux fonctions du ministère sacré les jeunes élèves du sanctuaire ». Il s'agit dans ce cas, en toute vérité, de contribuer à la formation d'un « autre Christ ».

Le programme tracé par la Règle concernant les différentes sortes d'écoles et d'établissements d'éducation est bien large. Le fait que la Congrégation est composée d'une branche de Frères et d'une branche de soeurs rend sa réalisation possible. Leur collaboration est nécessaire pour que l'Institut accomplisse son rôle d'éducateur de la jeunesse dans toute son extension. Le texte de la Règle des Frères le dit clairement.

Pour les Frères, la Règle prévoit des écoles gratuites pour les enfants pauvres ; « des collèges dans lesquels ils se font un devoir d'admettre gratuitement un certain nombre d'enfants, autant que les ressources de chaque maison peuvent le permettre. »

Pour les Soeurs, la Règle prévoit des écoles gratuites pour les enfants pauvres, des pensionnats, où elles élèvent gratuitement un certain nombre de jeunes personnes, nées de familles malheureuses, autant que les ressources le permettent. Puis il y a les juniorats pour leur propre recrutement, le postulat et le noviciat.

[p.110] Chez les Frères et chez les Soeurs, les élèves sont en partie internes, en partie externes.

Cette énumération dénote une tendance à une certaine universalité dans nos oeuvres d'éducation et d'enseignement. Toutes forment une contribution importante au devoir qui nous est fait de travailler à l'application des grâces rédemptrices qui nous ont été acquises par les Sacrés-Cœurs.

Celui qui tient la jeunesse sous sa coupe est maître de l'avenir.

Pour être complet, il faut que nous disions un mot des *dispositions intérieures* qui correspondent à cette reproduction de l'Enfance de Jésus.

Mentionnons tout d'abord *la simplicité*, dont le P. Fondateur parle en ces termes dans sa circulaire du 14 avril 1817 : « La première vertu que nous vous recommandons, pour imiter Notre-Seigneur, c'est la simplicité, parce que c'est la première vertu que ce Divin Sauveur ait pratiqué lui-même ». Cette vertu ravit tellement le Cœur de Jésus qu'il n'hésite pas à dire : « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux »⁶⁴.

Avec la simplicité, c'est surtout *l'humilité* que Notre-Seigneur nous enseigne par son enfance. Sans l'humilité, la simplicité est impossible pour les adultes.

De la connexion de ces deux vertus, unies à une confiance d'enfant, résulte cet état d'âme qui correspond si bien à l'Enfance de Jésus et qui convient spécialement à l'enfant des Sacrés-Cœurs : celui de *l'Enfance spirituelle*.

⁶³ Hom. 60, sur Math. XVIII.

⁶⁴ Math. XVIII, 3.

AU SERVICE DES SACRÉS-CŒURS.

Notre activité dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement de la jeunesse ne sera une œuvre propre de l'Institut que dans la mesure où elle portera l'empreinte caractéristique du service des Sacrés-Coeurs. En effet si [p.111] toutes les oeuvres de la Congrégation sont orientées vers les Sacrés-Coeurs, cela doit se vérifier sans nul doute dans le cas d'une oeuvre si importante que l'éducation de la jeunesse. Sinon, comment pourrions-nous dire encore que nous réalisons notre but et observons la Règle qui nous prescrit de faire tous les efforts qui dépendent de nous pour propager la vraie dévotion aux Sacrés-Coeurs ?

Notre activité en faveur des enfants et de la jeunesse est donc au service des Sacrés-Cœurs, au service de leurs personnes : c'est-à-dire que le motif de nos efforts sera leur amour et que nous devons tendre à enflammer leurs jeunes cœurs de l'amour envers le Sacré-Coeur de Jésus et le très doux Coeur de Marie

au service de leur œuvre de salut : par la collaboration à l'application des grâces rédemptrices en ayant en vue le bien des âmes, l'éducation surnaturelle à donner, le progrès, de la culture chrétienne et en mettant en relief le caractère du christianisme, qui est d'être une religion d'amour, née de l'amour des Sacrés-Coeurs.

Ainsi l'Institut s'avère-t-il comme étant la Congrégation des Sacrés-Coeurs. Il se révèle comme une imitation au service de son Idéal qui est pour lui celui des Sacrés-Coeurs et travaille avec ardeur pour leur plus grand amour, en commençant par les enfants : « Laissez les petits enfants venir à moi... car le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent »⁶⁵.

DEUXIÈME SCÈNE.

La vie cachée de Jésus retracée par l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'Autel.

LE MODÈLE

La deuxième phase de la vie de Jésus comprend les années qu'Il passa avec Marie et Joseph dans l'obscurité et la solitude, en la maison de Nazareth. Pour ce qui est [p.112] des apparences extérieures, le Sauveur et sa sainte Mère se sont dépouillés là de toute leur gloire et ils ont voilé la splendeur de leur dignité et de leurs vertus. Ils se cachaient aux yeux des hommes sous les dehors les plus humbles.

Ce dépouillement qui a conduit l'Homme-Dieu à se montrer dans « la condition d'esclave » et la Mère de Dieu comme la « servante du Seigneur »⁶⁶, durant toutes ces années, imprègne à la vie cachée de Nazareth le cachet d'une *adoration ininterrompue*. L'adoration en effet dit reconnaissance de Dieu comme Etre Souverain et Maître absolu, devant lequel la créature n'est rien, un pauvre esclave sans aucun droit. C'est là justement la signification du dépouillement total de Nazareth, voulu par Jésus et Marie, car c'est la reconnaissance de la souveraineté de Dieu par l'humiliation volontaire et l'humble état de servitude, selon la volonté de Dieu.

Mais toute la vie de Jésus tend à l'acquisition du salut des hommes et la Rédemption est avant tout une œuvre de réparation. C'est pourquoi l'anéantissement total de la vie cachée de Nazareth a aussi un sens réparateur et représente par là une *adoration réparatrice ininterrompue*.

Jésus — et Marie avec lui — nous apparaît donc dans la vie cachée de Nazareth dans un état permanent de sacrifice et de victime, quoique sans effusion de sang, en attendant l'acte du sacrifice sanglant sur la croix.

⁶⁵ Marc, X, 14.

⁶⁶ Philip. II, 7. — Luc, I, 38.

LA REPRODUCTION DE LA VIE CACHÉE.

Cette vie cachée de Nazareth, vécue par Jésus dans la compagnie extérieure de Marie et plus encore en union d'âme avec elle, l'Institut la retrace par l'exercice de *l'adoration perpétuelle du T. St-Sacrement de l'Autel, devant le Tabernacle*, comme il est dit à l'article III du Chapitre Préliminaire.

L'interprétation donnée de la vie cachée de Jésus dans [p.113] les lignes précédentes nous montre que notre exercice de l'adoration perpétuelle en est une reproduction réelle, selon son contenu formel et intérieur bien que non selon sa forme extérieure et matérielle. Par rapport au caractère caché de cette vie d'adorateur, il existe une ressemblance extérieure pourtant chez nous. Elle consiste dans la façon ordinaire, propre à l'Institut, de faire l'adoration ; non pas devant le T. St-Sacrement exposé continuellement, dans l'éclat du triomphe comme chez les Servantes de l'Eucharistie ; mais dans la forme plus voilée de l'adoration de Notre-Seigneur caché dans le Tabernacle. L'Institut n'entend pas reproduire l'ovation du dimanche des rameaux, mais la vie cachée de Nazareth, par l'exercice de l'adoration perpétuelle.

L'objet de notre adoration comporte une détermination qu'il importe de relever et qui la distingue de l'objet de l'adoration de Jésus dans sa vie cachée. Notre adoration en effet ne s'adresse pas simplement à Dieu considéré en lui-même, mais au Sauveur dans la Sainte Eucharistie. Nous vivons en l'ère de l'économie chrétienne du salut, en laquelle il faut tenir compte du fait de l'Incarnation. Pour satisfaire à notre devoir d'adoration, nous devons également avoir égard au Dieu incarné et l'adorer dans sa très sainte humanité. Notre adoration s'adresse donc directement à *Jésus-Christ*, le Fils de Dieu fait homme (sens christocentrique). Mais parce que Celui-ci a la nature divine commune au Père et au St-Esprit, Dieu est adoré ainsi également dans l'unité de sa nature divine (sens théocentrique). En outre, qui honore le Fils, honore aussi implicitement le Père. De la sorte, le Christ devient pour nous la voie pour adorer « par Lui, avec Lui et en Lui » le Père et avec lui le St-Esprit (sens trinitaire). Ce développement de l'objet de notre adoration dans le sens trinitaire ne peut certes pas être exclu. Au contraire, c'est là un enrichissement, qui donne à notre adoration un dernier achèvement, la faisant aboutir dans le mystère des mystères, la Très sainte Trinité. Mais on ne peut pas dire que [p.114] ce soit un devoir spécifique de la Congrégation d'envisager explicitement ce sens trinitaire ; cela nous est commun avec tous les chrétiens. Directement et explicitement notre vocation est l'adoration de Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement. L'Institut s'en tient au sens christocentrique dans lequel est compris le sens théocentrique, comme on le voit par la fin de notre adoration, en tant qu'elle comporte la réparation des outrages faits aux Sacrés-Coeurs et à la Majesté divine.

Cette conception de l'adoration tient à des raisons positives⁶⁷, mais provient, de plus, du caractère spécial de cet exercice en notre Institut, où il n'a pas pour objet la personne de Jésus en général, mais *Jésus-Christ dans le T. Saint-Sacrement de l'Autel*, c'est-à-dire Jésus dans sa présence sacramentelle. Cette présence est propre à sa personne. En vertu de la circumincession des trois Personnes divines, il est vrai, le Père et le Saint-Esprit sont également présents dans l'Eucharistie, mais ils ne le sont pas au même titre que le Fils. Le Fils s'est fait homme et c'est comme tel, c'est-à-dire en Homme-Dieu, qu'il est présent dans le sacrement de l'Eucharistie sous les apparences du pain.

Cette double précision concernant l'objet de notre adoration perpétuelle (Jésus-Christ - sous les apparences du pain) ne signifie pas un amoindrissement. L'orientation trinitaire, nous l'avons montré, n'est pas exclue. Bien au contraire, on reconnaît son bien-fondé et on la favorise, quoique ce but ne soit pas directement et explicitement poursuivi par la Congrégation, comme tel. L'Institut laisse libre cours sur ce point aux dispositions internes de chaque adorateur, qui doit avoir une certaine latitude pour la vie intérieure, même dans l'acquittement de ce devoir. La Congrégation désire seulement que l'on adore Dieu comme le Dieu d'amour, et cela dans la

⁶⁷ Etudes Picpuciennes, 1950, N° 2.

manifestation suprême qui est comme le centre et le résumé de toutes les preuves [p.115] de son amour. C'est pour cela que nous l'adorons dans la Sainte Eucharistie, où il nous « a aimés à l'extrême, jusqu'au bout »⁶⁸, en ce foyer incandescent où se concentre tout l'amour mis par Dieu dans les oeuvres de la Création, de l'Incarnation et de la Rédemption, en ce mémorial de tout l'amour de Dieu pour nous. C'est là aussi que Dieu est le plus « humainement » près de nous, les hommes, et qu'il peut s'unir intimement à nous et nous à lui. Notre amour y trouve une porte d'entrée qui ouvre la voie à toute autre sorte de contemplation de l'Être divin et d'adoration du Dieu d'amour, qui nous permet de donner à notre prière un sens christocentrique, théocentrique et trinitaire. Il n'est pas nécessaire de signaler que c'est la forme eucharistique de l'adoration perpétuelle qui convient précisément le plus à notre Institut, en tant que Congrégation des Sacrés-Cœurs, vu les relations qui existent entre le culte du Sacré-Coeur et l'Eucharistie.

Il nous reste encore à dire un mot sur le caractère réparateur de notre adoration. Il est en parfaite harmonie avec le caractère réparateur de la vie cachée de Jésus à Nazareth, qui faisait de son existence dans l'humble maison de cette bourgade une adoration réparatrice ininterrompue. Le fait que nous mettons notre réparation en rapport avec la sainte Eucharistie recèle un sens profond. C'est là où l'amour de Dieu se concentre comme dans un foyer que l'ingratitude et la méconnaissance des hommes sont le plus pénibles. La réparation a donc sa place marquée là spécialement. Notons encore qu'ainsi nous imitons l'état eucharistique d'immolation du Sauveur. Malgré la relation qui existe toujours avec le sacrifice de la Croix pour Jésus en cet état sacramentel, où le considère notre adoration perpétuelle, il n'y a pas ici d'effusion de sang pour lui, comme il n'y en eut pas non plus lors de sa vie cachée à Nazareth.

Il est clair que l'adoration du Très Saint-Sacrement ne [p.116] peut pas être ininterrompue, au moins extérieurement, pour chaque Religieux de la Congrégation considéré séparément. Mais les dispositions intimes de l'adorateur doivent durer et l'heure d'adoration continuer et trouver son prolongement dans la vie par un état d'âme continuel conforme à celui du temps de cet exercice. Ce qui réclame avant tout la soumission prompte et totale à la sainte volonté de Dieu par l'acceptation sans réserve des difficultés et des croix de la vie de chaque jour, en esprit de sacrifice et de réparation. Nous sommes ainsi conduits à pratiquer *l'esprit de sacrifice et de victime*. De la sorte, même le Religieux réalise individuellement les paroles du Cérémonial à l'émission des vœux : « Qu'ils soient des adorateurs perpétuels » et persévère dans « cet état de victime jusque dans les plus petits détails de la vie »⁶⁹. C'est bien là la reproduction de l'état de victime de Jésus, dans sa vie cachée de Nazareth.

A cet état sont associées l'idée de la *présence de Dieu*, celle de *l'amour de l'obscurité*, du *recueillement intérieur* et du *silence*, que souligne la Règle. Pour tout cela, nous savons comment la Mère Fondatrice, la « solitaire » a été pour nous un modèle, et combien c'est conforme à l'esprit de la Règle de saint Benoît. Ces dispositions rendront notre vie toujours plus semblable à celle de Jésus dans sa vie cachée à Nazareth.

AU SERVICE DES SACRÉS-CŒURS.

Notre vie entière doit être au service des Sacrés-Cœurs: cette obligation est de rigueur avant tout pour notre adoration perpétuelle. Cet exercice est ordonné directement au service de leur culte, en tant qu'acte officiel et principal de la pratique de la dévotion aux Sacrés-Cœurs, selon les vues des Fondateurs. Telle est la tradition constante dans notre Institut, une tradition appuyée sur la [p.117] Règle, qui prend soin de spécifier la finalité de notre adoration perpétuelle : la réparation des « injures faites aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie par les crimes énormes des pécheurs », suivant l'expression même de l'article III du Chapitre Préliminaire.

Le *Sacré-Coeur de Jésus* est donc l'objet direct de notre dévotion, l'objet de notre adoration au sens strict de ce mot. Nous y associons le *saint Cœur de Marie* d'une façon encore à préciser. Pour la Mère de Jésus, il ne peut évidemment pas être question d'adoration, mais d'un culte

⁶⁸ Jean, XIII, 1.

⁶⁹ Circulaire du T. R. P. Euthyme Rouchouze du 28 octobre 1863.

d'«hyperdulie ».

Il ne suffit donc pas de contempler ici le Coeur de Jésus dans son rôle de médiateur afin de rendre par Lui nos hommages à la divine Majesté. Notre adoration ne se fait pas par l'assistance à la sainte Messe, où la médiation du Christ prime, mais devant le Tabernacle où notre attention se porte directement sur la personne même de Jésus dans sa présence eucharistique. Les distinctions théologiques qui considèrent dans la Ste-Eucharistie : la présence réelle, l'acte du sacrifice (sainte Messe) et la communion sacramentelle, où Jésus devient l'aliment de l'âme, servent de base à notre point de vue et le justifient. Le Cœur de Jésus en lui-même est donc tout d'abord pour nous l'objet d'un culte divin. Mais Jésus persévère en sa présence eucharistique dans son état permanent de victime sacramentelle, où l'a mis la Consécration. Il s'associe donc au culte de sa personne comme telle sa contemplation comme Médiateur, rôle grâce auquel les hommes peuvent glorifier Dieu dignement par l'offrande de ses hommages et mérites infiniment précieux. Cette union de deux aspects de la dévotion au Coeur de Jésus — considéré d'une part comme objet de culte, de l'autre comme médiateur rendant parfait notre culte de Dieu — cette union explique les hésitations du début concernant la manière d'exprimer la finalité de notre adoration perpétuelle. On parlait de réparation pour les injures faites à la « Majesté Divine » ainsi que pour « les crimes [p.118] contre les Sacrés-Coeurs ». Le texte de la Bulle Pastor Aeternus par exemple indique comme but de l'adoration perpétuelle la réparation des injures faites aux Sacrés-Coeurs, tandis que le texte de la Règle à compléter qui y est inséré, parle de la réparation des offenses dont on accable la Divine Majesté. Ces variantes n'impliquent pas contradiction, car les injures au Coeur de Jésus sont de fait également des offenses à la divine Majesté, à cause de l'unité de la personne du Sauveur. Mais finalement le choix s'est fixé sur la formule « Réparation des injures faites aux Sacrés-Coeurs », qui a été définitivement insérée dans le texte de la Règle. Elle exprime le but de notre adoration d'une manière plus spécifique et plus conforme au caractère de notre Institut. Il faut s'y tenir, parce qu'elle est officielle.

Ainsi, notre adoration perpétuelle apparaît comme un exercice de culte permanent adressé aux Sacrés-Coeurs de la part de l'Institut. On doit donc remplir cette obligation selon ces principes. L'exercice de l'adoration est pour nous l'acte le plus caractéristique de la pratique de la dévotion aux Sacrés-Coeurs et « un des principaux devoirs de notre Congrégation »⁷⁰. Il porte avant tout un *caractère réparateur*, ainsi qu'il ressort de l'article III du Chapitre Préliminaire. Le manteau rouge de l'adoration en est le symbole.

Pendant nos adorations, nous devons donc avant tout et en premier lieu honorer le Coeur de Jésus, spécialement par la réparation des injures faites à son Coeur très aimant. La merveille qu'est la présence réelle nous y achemine directement, en ce sens surtout que la permanence eucharistique de Jésus résume toutes les preuves de son amour pour nous. Rien n'eut été plus naturel que de voir tous les hommes s'empressez autour du Tabernacle pour répondre à cet amour. Mais bien au contraire, on l'y laisse seul, on [p.119] reste indifférent, sans aucune attention à ses divines avances. On ose même nier sa présence, on le bafoue et on l'injurie comme le plus grand ennemi du genre humain. De nouvelles offenses, voilà la réponse à toutes ses effusions d'amour, à tous ses bienfaits divins. On comprend qu'un Institut voué à l'amour de ce Coeur adorable ait voulu lui offrir une compensation pour tant d'ingratitude. Jour et nuit la Congrégation députe ses représentants auprès du Roi d'Amour pour le dédommager, l'adorer, le remercier, l'aimer, lui faire réparation, et non seulement chacun le fait pour ses propres péchés, mais pour ceux de tous les hommes, qui l'offensent et ne l'aiment pas comme ils le devraient. C'est le rôle de l'ange consolateur du jardin de Gethsémani qu'on assume ainsi. Nous souvenant aussi que le plus grand désir du Christ est de voir son oeuvre rédemptrice porter des fruits, nous prions ici aux intentions de l'Institut, petites et grandes, à celles de la Ste Eglise, du Saint Père, pour nous-mêmes, pour le monde entier. Surtout n'oublions jamais les oeuvres de nos missionnaires qui comptent sur nous. Nous prions donc pour tous à toutes les intentions : que votre règne arrive, le règne de votre Coeur.

⁷⁰ Règle des Frères, art. 340 ; des Soeurs, 2^e partie, Chap. IX, art. 1.

Mais la Congrégation ne peut pas oublier qu'elle n'est pas seulement une Congrégation du Sacré-Coeur de Jésus, mais des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. Elle tient donc à faire participer le *Coeur de Marie*, à sa manière, aux hommages rendus au Coeur de son Fils. Rappelons-nous que dans la sainte Eucharistie est comme concentré le fruit des grands bienfaits de l'Incarnation et de la Rédemption, qu'après Dieu et le Christ nous devons aussi au Coeur de Marie. Comment pourrait-on oublier ici que la Mère de Dieu, corédemptrice et médiatrice de toutes les grâces, a tellement part à ses mystères ! L'ingratitude des hommes ne laisse pas indifférent son tendre Coeur, qui, malgré tout, continue à battre d'amour pour eux. Aussi la Congrégation veut-elle que nous associions à Jésus la Médiatrice par excellence. La reconnaissance de ce rôle de Marie [p.120] renferme déjà un hommage, une compensation pour son Coeur méconnu de mère. Il n'est pas douteux que nous devons donner cette place de Médiatrice à Marie dans notre adoration. Nous avons sur ce point le témoignage explicite de notre Père Fondateur. Une supplique adressée au Vicaire Capitulaire de Poitiers pour demander de pouvoir célébrer la fête du Coeur Immaculé de Marie, le premier samedi de l'année, avec exposition du Très Saint-Sacrement, est étayée comme suit : « Comme c'est par son divin Coeur (de Marie), qu'on adore chez nous le Sacré-Coeur de Jésus au très saint Sacrement de l'autel... »⁷¹. Adorer le Coeur de Jésus par le Coeur de Marie veut dire : s'unir à Marie au commencement de l'heure d'adoration, enrichir nos faibles hommages en les unissant à ceux de Marie, les offrir au Sauveur par Marie, lui présenter les sentiments de son Coeur maternel, son amour, les lui présenter comme une réparation, etc... Comme Marie s'oublie elle-même pour ne penser qu'à Jésus, cette façon de faire procure une vraie joie et une vive satisfaction à son Coeur de Mère. Pour faire plaisir à une mère et la faire tressaillir de joie, il suffit de louer son enfant en sa présence.

Mais le désintéressement de son Coeur maternel ne doit pas être une raison pour nous d'oublier sa dignité de Mère de Dieu et les offenses auxquelles elle est en butte. Nous avons aussi à son égard un devoir de réparation, pour l'accomplissement duquel notre adoration est le moment tout indiqué. Les termes de la Règle nous prescrivent d'ailleurs de lui offrir notre tribut de réparation par l'adoration perpétuelle. De façon secondaire et subordonnée, nous mettrons volontiers cette occasion à profit pour penser parfois à elle, lui rendre nos hommages et lui offrir ceux dont Dieu la gratifie. Le Coeur de Jésus se réjouit de voir honorer sa mère. La Sainte Eglise d'ailleurs nous donne un exemple à suivre. Selon les règles liturgiques, on chante au salut, après l'hymne au Très Saint-Sacrement, un can-[p.121] tique en l'honneur de la Sainte Vierge et ensuite le *Tantum Ergo*. L'Eglise ne craint pas que ce motet à la Sainte Vierge détourne de l'attention, qui doit se concentrer sur le Très Saint Sacrement à l'occasion de l'exposition solennelle. Nous agissons donc selon l'esprit de la Liturgie, lorsque nous faisons de même. Néanmoins ce n'est que d'une façon subordonnée que nous adressons aussi nos prières directement à Marie, comme objet de culte, au cours de notre adoration, et nous devons rester en union intime avec le Sauveur que nous voulons honorer en tout, y compris par les hommages rendus à sa très sainte Mère. Ainsi notre adoration conserve son caractère christocentrique.

Cette dernière caractéristique nous suggère précisément de ne pas nous arrêter à la contemplation des Sacrés-Coeurs comme objet de notre culte. En effet ils ne sont pas exclusivement terme de nos hommages, mais constituent aussi le grand principe *médiateur* dont nous disposons pour une glorification plus parfaite de Dieu, considéré en l'unité de sa nature comme en la trinité de ses Personnes. Nos hommages personnels, même les plus purs et les plus fervents, ne sont, somme toute, que de faibles bégaiements. Mais ils peuvent atteindre la plus haute valeur, grâce à la médiation du Christ, qui est d'un prix infini. Il faut savoir utiliser ce trésor, si nous voulons donner toute sa plénitude à notre adoration.

Nous avons déjà parlé du rôle de Marie comme Médiatrice auprès du Christ. Considérons encore l'action du Christ en tant que Médiateur, comme son état eucharistique de victime sacramentelle nous y invite. Le Christ est le grand Prêtre éternel, de même que le divin Agneau

⁷¹ Supplique du 1^{er} janvier 1801.

qui demeure parmi nous dans le sacrement du tabernacle. Il veut unir nos pauvres hommages et nos faibles réparations aux siennes. Ses mérites infiniment précieux sont à notre disposition ; à nous de nous en servir pour rendre à Dieu tout honneur et toute gloire « par lui, avec lui et en lui » et réparer dignement les offenses faites à la divine Majesté !

[p.122] Il ne faut pas craindre de fausser ainsi le caractère de notre adoration en tant que service des Sacrés-Coeurs. La dévotion bien comprise à ces Coeurs vénérés comprend les deux façons d'envisager le Christ, à la fois comme objet de notre culte et comme médiateur. On honore le Sauveur, on satisfait à ses désirs et on réjouit son Coeur, non seulement quand on l'honore en lui-même, mais également quand on reconnaît son rôle de médiateur. Son amour de Dieu, de son Père céleste, n'est pas inférieur à son amour pour nous. C'est donc le servir vraiment que de passer par son intermédiaire pour honorer Dieu plus parfaitement. Il est évident que de la sorte nous le glorifions également en tant que Dieu.

Notre prière du « Parce Domine, parce populo tuo » change ainsi de tonalité, quand elle est unie à la prière de Marie, et en elle, à celle du Christ. Ce n'est donc pas nous seuls qui prions, mais en définitive c'est le Christ qui prie en nous. Notre adoration pourrait-elle être mise plus pleinement « au service des Sacrés-Coeurs » ? Elle nous fait envisager Jésus et Marie tant en leurs personnes vénérables que dans leur rôle de médiateurs et constitue une réponse à leur amour envers nous, ainsi qu'à leur amour envers Dieu. Il va de soi que suivant les circonstances, les dispositions intérieures de chacun et l'inspiration de la grâce, ce sera tantôt à une partie, tantôt à une autre de ce vaste programme que nous nous arrêterons au cours de notre adoration. Quand la voix de la grâce se fait entendre, il faut y prêter attention, l'écouter, la suivre. Il ne s'agit évidemment pas de faire notre adoration suivant un schéma rigide et étroit. Mais il importait d'expliquer le sens de l'adoration selon le caractère de l'Institut et de noter les directives qui en résultent. Il est hors de doute que la Congrégation est bien en droit de nous donner certaines directives. Notre adoration perpétuelle n'est pas un acte de dévotion privée, mais un devoir rempli au nom de l'Institut ; chaque adorateur représente donc la Congrégation. Il est son mandataire devant le Tabernacle, où il remplit [p.123] une mission au nom du corps entier de l'Institut, mission qui a été reconnue et approuvée par la Ste Eglise. Notre adoration porte donc un caractère officiel et doit se faire d'après les directives de l'Institut. Cela accroît son importance et nous fait entrevoir quelle portée elle peut avoir pour la gloire de Dieu, pour le bien de la sainte Eglise et du monde entier. Tout ce qui est grand se prépare dans l'ombre et dans l'obscurité. Il en était ainsi dans la vie cachée de Nazareth ; il en est ainsi pour nous dans la reproduction de cette vie cachée par l'adoration perpétuelle poursuivie devant le Tabernacle.

TROISIÈME SCÈNE

La vie publique de Jésus retracée par la Prédication et les Missions.

LE MODÈLE

La troisième période de la vie de Jésus nous montre le Sauveur dans son activité publique, durant laquelle il se révèle comme le Messie promis, annonce l'Évangile et fonde le royaume de Dieu sous la forme d'une Eglise visible. Il résume lui-même sa mission en s'appliquant les paroles du prophète : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres ; il m'a envoyé publier aux captifs la délivrance, aux aveugles le retour à la vue, renvoyer libres les opprimés, publier l'année favorable du Seigneur »⁷². La sainte Mère de Jésus apparaît à peine publiquement au cours de ces années de vie apostolique. Son rôle est plutôt celui d'une collaboratrice qui reste à l'écart, dans l'obscurité, mais dont l'invisible influence tout intime n'est pas moins efficace. Son intervention aux noces de Cana, qui est

⁷² Lc, IV, 18 ; voir Isaïe LXI, 1.

comme la proclamation d'un programme, le démontre. Marie seconde la mission de son Fils, de sa prière, de ses [p.124] sacrifices, de celui surtout que constitue pour elle la séparation d'avec lui. Elle prend intimement part à la vie publique de Jésus avec tout l'amour de son Coeur débordant de charité.

Le caractère que revêt cette période ne nécessite pas une explication spéciale. Sans insister, nous pouvons donc passer à la considération de sa reproduction par l'Institut.

LA REPRODUCTION DE LA VIE ÉVANGÉLIQUE.

L'article IV du Chapitre préliminaire dit : « Les Frères retracent la vie évangélique du Sauveur par la *prédication de l'Évangile* et par les *Missions* ».

Parce que la branche des Frères est un Institut de clercs, il est évident que nous devons y ajouter les autres formes d'activité sacerdotale, et donc toutes les formes du *ministère*.

Il y a néanmoins une raison à la mention spéciale de la prédication de l'Évangile et des Missions. D'une part, la ressemblance de l'activité de l'Institut avec le caractère de la vie publique de Jésus est plus clairement marquée de la sorte. D'autre part, on montre ainsi que l'Institut assigne une importance spéciale à ces deux formes d'activité sacerdotale.

Il y a lieu de signaler en outre qu'il faut entendre par « Missions » les missions populaires dans les diocèses et les paroisses. Les missions étrangères se rangent sous la dénomination : «prédication de l'Évangile ».

Quant à l'importance de la reproduction de la vie évangélique de Notre-Seigneur ainsi qu'à la place qu'elle occupe dans la réalisation de notre but, il suffit de relire ce que nous en avons dit plus haut, où il est question de « l'apostolat et la réparation » (page 19). On se convaincra facilement de son importance en lisant les déclarations des deux Fondateurs dans leur supplique commune (1801 ou 1802), adressée au Souverain Pontife lui-même : « Les Zélateurs et les Zélatrices de l'Amour des Sacrés-Coeurs de Jésus et [p.125] de Marie » désirent « embraser le monde entier, s'il est possible du saint amour en étendant la dévotion aux divins Coeurs de Jésus et de Marie ». Ces paroles sont d'autant plus remarquables qu'elles sont contenues dans une supplique adressée au Saint Père et signée du Bon Père et de la Bonne Mère. Elle a donc trait à l'Institut comme tel et regarde aussi bien les Frères que les Soeurs.

Il est vrai que la Règle ne parle pas d'une participation des Soeurs à la reproduction de la vie publique de Jésus. De même la Ste Ecriture se tait sur une participation de Marie à la vie publique du Sauveur. L'Institut, imitation du Mystère d'amour des Sacrés-Coeurs, correspond donc sur ce point également à son modèle.

Mais le silence de la sainte Ecriture sur une participation de Marie à la vie publique de Jésus ne doit pas être interprété dans un sens négatif, car Marie restait intérieurement unie à Jésus dans la réalisation de l'oeuvre rédemptrice. De même le silence de notre sainte Règle au sujet d'une participation des Soeurs à la reproduction de la vie publique de Jésus ne signifie pas qu'elles ne doivent y prendre aucune part. La Règle affirme seulement que l'activité publique est une caractéristique spécifique de la branche des Frères. Les Soeurs n'étant pas appelées à pratiquer l'apostolat sous cette forme, leur participation reste plus obscure.

Comment les Soeurs pourraient-elles être les « Zélatrices de l'Amour des Sacrés-Cœurs », si elles ne portaient aucun intérêt à la propagation et au développement du Règne de l'amour des Sacrés-Coeurs et si le salut des âmes, si cher aux Sacrés-Coeurs, comme le montre l'oeuvre de la Rédemption, leur était indifférent ? Par leur prière, leurs sacrifices, et avant tout par l'exercice de l'adoration perpétuelle, elles seront de vraies collaboratrices des Frères dans les oeuvres apostoliques, quoique retirées du monde et inconnues. Ainsi, elles exerceront un vrai apostolat auprès des âmes, un apostolat qui correspond parfaitement à leur caractère.

[p.126] Un champ étendu s'ouvre à leur zèle apostolique dans les « oeuvres de miséricordes spirituelles », que leurs activités dans le domaine de l'enseignement et l'éducation leur donnent de splendides occasions d'exercer.

Ainsi s'unit donc à l'apostolat public des Frères un apostolat plus caché des Soeurs. Même

dans la reproduction de la vie publique de Jésus la Congrégation s'avère une imitation des Sacrés-Coeurs. A sa manière, l'Institut collabore avec les Sacrés-Coeurs à la propagation du Règne de Dieu, sous deux formes harmonieusement unies, comme l'ont fait les Sacrés-Coeurs.

Ce serait sortir du cadre de cet ouvrage que de vouloir suivre de près l'activité de l'Institut dans les missions étrangères. C'est sur ce terrain-là avant tout que la Congrégation s'est dévouée entièrement, dès que le nombre de ses Religieux le permit et sans cesse depuis.

C'était un voeu ardent du vénéré Père Fondateur, un voeu dont l'accomplissement a rempli son coeur de joie et qui occupait encore son esprit dans les moments qui précédèrent immédiatement sa mort. Rien d'étonnant à cela, si nous nous rappelons que la première idée de la fondation d'un ordre, lors de la vision de la Motte d'Usseau, avait pour objet la Congrégation dans son apostolat aux missions étrangères. Son zèle pour l'amour des Sacrés-Coeurs d'ailleurs, lui faisait sentir qu'un ministère exercé dans sa seule patrie était trop limité. Aussi certains considèrent-ils la Congrégation comme un société exclusivement missionnaire, ce qui est inexact, car notre programme est beaucoup plus étendu. Il faut néanmoins reconnaître que nous avons toujours considéré les missions lointaines comme un poste d'honneur, ce qui est tout à fait juste. Les missions nous ont demandé de grands sacrifices et continuent à le faire. Mais les Sacrés-Coeurs ont béni notre travail. Ils nous ont donné de saints missionnaires, tel le Père Damien, qui est une des gloires de la Congrégation. Avant sa mort comme martyr de la charité, il a dit combien il s'estimait heureux de mourir enfant des Sacrés-Coeurs.

[p.127] AU SERVICE DES SACRÉS-CŒURS.

Les Frères et les Soeurs « ont pour but de faire tous les efforts qui dépendent d'eux, pour propager la vraie dévotion envers le Sacré-Coeur de Jésus et le très doux Coeur de Marie, suivant que cette dévotion est approuvée par le Saint Siège apostolique », est-il dit dans l'article VI du Chapitre Préliminaire. Il est donc clair que c'est surtout la reproduction de la vie publique de Jésus par l'apostolat en public et en privé qui doit réaliser cette fin.

En conséquence toutes nos oeuvres d'apostolat sont marquées par le souci de stimuler et d'enflammer les âmes d'un saint amour en promouvant parmi elles la *connaissance, l'honneur, l'amour des Sacrés-Coeurs*. Aussi nous faut-il, selon l'exercice spécial de l'Institut, conduire les âmes vers le *Tabernacle* afin qu'elles rendent amour pour amour aux Sacrés-Coeurs.

Cette liaison entre l'apostolat et la propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs est essentielle à la Congrégation. Aussi le Père Fondateur, à propos du titre de « Zélateur », n'hésite-t-il pas à écrire : « Le titre de Zélateurs présente d'ailleurs de grands avantages relativement au but que nous désirons atteindre, celui de la sanctification des âmes par la propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie »⁷³. Nous devons donc nous considérer au service des Sacrés-Coeurs, dans notre apostolat et dans tout ministère. Nous nous sommes engagés au service de leurs personnes et au service de leur oeuvre de salut. Nous servons leurs personnes en propageant leur dévotion, en employant les occasions que nos oeuvres d'apostolat nous fournissent ainsi que le ministère sacerdotal pour propager le culte des Sacrés-Coeurs et embraser les hommes de leur amour. Il va de soi que nous devons nous efforcer avant tout de relever le caractère du Christianisme d'être la religion de l'amour. Nous collaborons de la sorte [p.128] avec les Sacrés-Coeurs à la réalisation de leur grand désir de sauver les âmes, d'assurer leur salut, de les sanctifier de plus en plus. Ainsi le Règne de Dieu sera chaque jour plus connu et mieux établi se manifestant comme le Règne d'amour des Sacrés-Coeurs toujours plus aimés.

En nous mettant ainsi au service des Sacrés-Coeurs et de leur oeuvre de salut, nous leur préparons le chemin et nous les aidons à faire parvenir un courant de grâces dans les coeurs des hommes, à y déverser les flots d'amour dont leurs Coeurs débordent. Nous devenons ainsi comme des instruments entre leurs mains, pour la diffusion de la grâce. Aucun service ne peut leur être plus agréable ni aucune consolation plus efficace que celle qui consiste à prévenir la

⁷³ Mémoire du 6 décembre 1816, à la S. Cong. des Evêques et Réguliers

perte des âmes, à réparer les dommages causés par le péché et à établir le Règne de l'amour dans les âmes.

Si les Frères et les Soeurs travaillent ainsi, de la façon qui leur est propre et de tout leur pouvoir, au salut des âmes et à la propagation du Règne d'amour des Sacrés-Coeurs, ceux-ci reconnaîtront la Congrégation comme leur apanage. Elle apparaîtra à leurs yeux comme une imitation de leurs Coeurs sacrés au service de leur mystère d'amour dans l'oeuvre du salut des âmes. Nous serons ainsi ce que nous devons être partout et toujours : Zélateurs et Zélatrices de l'amour des Sacrés-Coeurs.

QUATRIÈME SCÈNE.

La vie crucifiée du Sauveur retracée par l'exercice de la mortification.

LE MODÈLE

La dernière période de la vie du Sauveur nous le montre dans sa Passion douloureuse à laquelle s'unit par son immense compassion le Coeur de la Mère des douleurs. Cette phase commence par l'agonie du Coeur de Jésus au jardin [p.129] des Oliviers (passion intérieure) et se termine sur la croix (passion extérieure et intérieure). Après la mort du Sauveur, son Cœur sera ouvert par la lance du soldat afin qu'Il puisse répandre son Sang précieux jusqu'à la dernière goutte. Au cours de la Passion, le Coeur de Marie était uni à celui de son Fils bien aimé. Dans la dernière partie de ce drame douloureux, Marie, debout au pied de la Croix, était même visiblement auprès de Jésus s'unissant à l'offrande de sa vie, ce qui lui a valu de devenir Corédemptrice avec le Rédempteur.

Le Calvaire est le sommet de toute une vie de sacrifices et de renoncement vécue par le Christ en union avec sa Mère. La vue effrayante de la Passion sanglante était sans cesse devant leur esprit et faisait de leur vie un chemin de croix où les roses n'étaient jamais sans épines.

LA REPRODUCTION DE LA VIE CRUCIFIÉE.

L'article V du Chapitre Préliminaire est énoncé comme suit : « Enfin, tous les membres de la Congrégation doivent rappeler, autant qu'il est en eux, la vie crucifiée de notre divin Sauveur, en pratiquant avec zèle et prudence les oeuvres de la *mortification chrétienne*, surtout en réprimant leurs sens. »

Pour éclairer cet article de la Règle, il est utile de signaler une note de la Mère Fondatrice qui y a rapport : « (Jésus) veut que la Règle soit un peu austère, afin d'imiter la vie crucifiée ; mais Il veut qu'on entre particulièrement dans le crucifiement intérieur de son Coeur »⁷⁴.

L'imitation de la vie crucifiée est donc conforme à celle de son modèle, car la Passion de Jésus était intérieure autant qu'extérieure. Aussi la reproduction est-elle complète.

Si la Règle met en premier lieu la répression des sens, cela ne veut pas dire que les mortifications extérieures soient plus importantes que les renoncements intérieurs. [p.130] La Règle se conforme plutôt au caractère spécial de cette période de la vie de Jésus, durant laquelle, à la différence de ce qui a lieu pour les autres âges, la Passion prit une forme sanglante, visible aux yeux de tous. Il faut dire de plus que « répression des sens » n'est pas absolument synonyme d'austérités extérieures. Celles-ci d'ailleurs, n'ont devant Dieu que la valeur que leur confèrent les dispositions intérieures, car c'est l'esprit qui vivifie. Cet esprit est un *esprit de sacrifice*. Il nous portera à refréner nos sens en les contenant par la modestie, au lieu de les flatter.

Une autre réflexion s'impose ici. La mention spéciale de la répression des sens attire notre attention sur les occasions, qui sont nombreuses dans notre vie, de faire de petits sacrifices :

⁷⁴ Billet du 3 février 1802.

mortification de la curiosité des yeux et de l'ouïe, toujours en quête d'impressions et de sensations nouvelles, au grand détriment du recueillement de l'esprit et de la vie intérieure ; mortification des sens du goût, du toucher, de l'odorat, en l'usage desquels une certaine sensualité se glisse insensiblement. Semblables mortifications et renoncements rencontrés dans la vie quotidienne sont tout à fait dans la ligne de la simplicité qui nous est proposée comme spécialement conforme à notre vie d'enfants des Sacrés-Coeurs. Il va de soi que les exercices extérieurs de pénitence, au sens strict, ne sont pas exclus. Mais il faut les pratiquer avec la prudence et la discrétion qui s'imposent. Ce qui explique qu'une permission du Supérieur soit nécessaire pour pouvoir s'y adonner, à moins qu'elles ne soient prescrites par le confesseur ⁷⁵. Pour le reste, il suffit de s'en référer au Chapitre de la Règle, qui traite « du jeûne et des mortifications ».

Il faut cependant signaler encore que ce devoir de la mortification chrétienne doit être rempli « avec zèle ». Ce qui veut dire, ne pas se contenter d'un sacrifice quelconque, occasionnel, peut-être même simplement inévitable. Non, ces pratiques de mortifications doivent nous être **[p.131]** chères. Le zèle étant un effet de l'amour, il s'ensuit que nous devons aimer une vie de mortifications et de renoncements.

Le but de l'exercice de la mortification est sans doute aussi notre sanctification personnelle ; c'est là la fin subjective, qui nous est commune avec tout chrétien, et qui est spécialement envisagée par tous ceux qui entrent en religion.

Mais l'exercice de la mortification chrétienne figure parmi les oeuvres propres à l'Institut, qui constituent la reproduction des quatre âges de Notre-Seigneur et nous permettent de réaliser la fin spéciale de la Congrégation. C'est une preuve que la mortification chrétienne, elle aussi, doit tendre chez nous à la réalisation de cette fin, à savoir le *service des Sacrés-Coeurs et de leur œuvre de salut*. La pratique de la mortification chrétienne n'est donc pas exclusivement pour nous une affaire personnelle, privée, qui regarde seulement notre propre sanctification, mais un devoir de notre vie religieuse, qui nous permettra d'atteindre aussi la fin de l'Institut.

Mais puisque nous ne pouvons parler de ce but spécial de nos mortifications chrétiennes qu'en y faisant entrer les Sacrés-Coeurs, les généralités qui précèdent suffiront ici, car nous traiterons ci-dessous de la mortification au service des Sacrés-Cœurs.

Ce que nous venons de dire prouve déjà que la Congrégation continue et reproduit dans un certain sens la vie crucifiée du Christ, notre Chef ; membres de son Corps Mystique, nous complétons ainsi la Passion du Christ. La relation de notre imitation avec son modèle est ici spécialement intime à cause de notre union dans le Christ Mystique. Cette imitation, il est vrai, est considérée dans le cas dans un sens métaphorique, mais elle montre une assez grande ressemblance avec l'exemple du Christ, pour nous permettre de parler d'une reproduction relativement complète de la vie crucifiée de Jésus. En effet, cette reproduction embrasse la mortification intérieure et extérieure **[p.132]** et correspond ainsi tant à la Passion intérieure qu'extérieure du Christ. Elle est pratiquée par les Frères et par les Soeurs, non seulement pour leur sanctification personnelle et la plus grande gloire de Dieu, mais encore pour coopérer au salut des âmes. Ainsi l'Institut est bien une imitation au service de son modèle, les Sacrés-Coeurs, par la pratique de la mortification chrétienne.

La reproduction de la vie crucifiée est donc un devoir de l'Institut, et pas seulement l'affaire des Religieux considérés individuellement. Il ne faut pas dès lors s'étonner de ce que la croix ait marqué tout le chemin parcouru par la Congrégation. Tantôt ce furent des persécutions extérieures, tantôt des épreuves internes ; quand ce n'était pas une province qui était éprouvée, c'était une autre ; ici ou là, toujours l'Institut a paru portant sa croix, de manière ou d'autre. Le P. Fondateur l'avait prédit : « Mes enfants seront toujours les enfants de la Croix, pour l'être parfaitement du Coeur de notre bon Maître ». C'est leur assimilation à leur sublime modèle, dont la vie crucifiée est retracée ainsi dans la Congrégation, considérée comme telle et prise dans son ensemble.

⁷⁵ Règle des Frères, art. 371 ; des Soeurs, Chap. XIV, art. 2.

AU SERVICE DES SACRÉS-CŒURS.

Puisque dans toute sa vie et dans toutes ses oeuvres, la Congrégation est au service des Sacrés-Coeurs, elle l'est également dans la reproduction de la vie crucifiée de Jésus. Notre but n'est pas de parler ici de la mortification chrétienne comme pratique ascétique pour notre sanctification personnelle. Nous voulons l'envisager plutôt comme un devoir de l'Institut rempli, il est vrai, par les religieux individuellement, mais en vue de la fin poursuivie par la Congrégation, en tant que Congrégation.

Dans cette perspective, la mortification chrétienne a, dans l'application des grâces du salut, un rôle à remplir qui correspond à celui de la vie crucifiée du Sauveur pour la Rédemption.

[p.133] En sa Passion douloureuse, le Sauveur a exercé une activité de médiateur entre Dieu offensé et l'humanité à réconcilier avec lui : il devait opérer la réconciliation de l'humanité avec Dieu et accomplir ainsi la rédemption du genre humain. Cet acte de médiation est unique et d'une portée universelle pour les péchés de tout homme vivant en n'importe quel temps. Il ne demande pas à être réitéré, parce que sa valeur est infinie et ainsi surabondante à tout jamais.

Cet acte de médiation du Christ n'acquiert son efficacité dans les âmes considérées individuellement que par l'application des fruits de la Passion douloureuse, oeuvre à laquelle Dieu veut que les hommes collaborent. Cette collaboration ne consiste pas seulement en la prompte réponse aux grâces de Dieu, mais aussi en l'union de notre tribut de réparation à la réparation du Christ. Nous devons donc faire des sacrifices et réparer nous-mêmes. Mais par suite de la communication des biens spirituels qui se fait dans le Corps Mystique du Christ, la réparation accomplie par l'un peut profiter à un autre, dans ce sens que, appuyés sur les mérites du Christ, nous pouvons obtenir des grâces pour le prochain.

C'est à cette sublime vocation que se sont vouées les âmes appelées âmes victimes. Leurs souffrances sont pour ainsi dire un prolongement de la Passion du Christ continuée dans les membres de son Corps Mystique. Cette expiation, qui est une expiation pour les péchés de l'époque, porte cependant plutôt sur l'application des grâces rédemptrices et non sur leur acquisition. C'est la réalisation de la parole de l'Apôtre saint Paul : « Ce qui manque aux souffrances du Christ, dans ma propre chair, je l'achève pour son corps qui est l'Eglise »⁷⁶.

Tel est le but de notre reproduction de la vie crucifiée du Christ, envisagée comme un des devoirs de la Congrégation : elle doit exercer un *rôle de médiateur, au service [p.134]* de l'oeuvre médiatrice des Sacrés-Coeurs. La Congrégation doit être une société d'âmes victimes par leur vie de sacrifice et de renoncement. Elle met ainsi à la disposition des Sacrés-Cœurs cette contribution à leur passion rédemptrice qui est réclamée des hommes, soit pour eux-mêmes, soit en faveur d'autres personnes, afin que soit appliqué le sacrifice de la Croix et réalisé le salut des âmes.

C'est donc à une *vraie vocation réparatrice* que l'Institut est appelé dans la reproduction de la vie crucifiée. C'est aussi une véritable collaboration avec les Sacrés-Coeurs dans l'application de la Rédemption qui lui est demandée, car « sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission (des péchés) »⁷⁷. Cela vaut encore aujourd'hui.

Il est difficile d'imaginer une manière plus efficace de consoler les Cœurs affligés de Jésus et de Marie que cet apostolat de la souffrance. Nous les aidons de la sorte à désarmer le bras de Dieu et à empêcher la perte des âmes. Telle est la mission de médiateurs qu'ils nous ont confiée à nous leurs enfants, dans la reproduction de la vie crucifiée.

Ici également nous suivons le sillage des Sacrés-Coeurs. Nous imitons leur exemple, en tant que société réalisant une unité-dualité comme celle qu'ils formaient eux-mêmes. Ainsi, l'Institut est au service de leur Mystère d'amour dans l'oeuvre du salut comme une « Imitation au service de son modèle ».

⁷⁶ Colos. I, 24.

⁷⁷ Hébr. IX, 22.

CHAPITRE IV

Les membres de la Congrégation des Sacrés-Coeurs.

Jusqu'à présent il a été question de la Congrégation en tant que Congrégation. Pour être complet, il nous reste à dire un mot de ses membres, afin de faire voir comment le caractère de l'Institut précise leur vocation de Religieux et comment se nouent entre eux et les Sacrés-Coeurs des relations toutes particulières.

1. Le caractère de la profession dans la Congrégation des Sacrés-Coeurs.

Le jour de notre profession se noue un lien d'une nature spéciale entre nous et la Congrégation, les Sacrés-Coeurs et Dieu.

a) Entre les PROFÈS ET LA CONGRÉGATION est passé une sorte de contrat canonique. C'est que l'état religieux est une forme de vie, reconnue par l'Eglise, dont la Congrégation représente une réalisation concrète.

Ce contrat consiste en la transmission et l'acceptation mutuelles de droits et de devoirs, de la part des profès et de la part de l'Institut, qui s'engagent l'un vis-à-vis de l'autre.

Le profès s'engage à vivre dans l'Institut et selon son esprit, en suivant la Règle, les Constitutions et les Statuts. Il reçoit en échange tous les droits, titres et privilèges des membres de l'Institut.

Ce contrat octroie à l'Institut, à l'égard du Religieux, certains droits et certains titres, qui sont confirmés par un vœu spécial d'obéissance aux autorités compétentes. D'autre part, l'Institut accepte certaines obligations vis-à-vis du profès. Il aura soin de lui comme d'un membre de [p.136] la Congrégation, selon les Règles et Statuts et les prescriptions du Droit Canon.

La nature de la société et le sens de la profession donnent un caractère religieux à ce contrat bilatéral.

b) En même temps il s'établit un lien spécial entre DIEU ET LES PROFÈS, à cause des vœux de religion. Ces vœux sont une promesse faite à Dieu de vivre dans la pratique des conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, selon les Règles et les Statuts de la Congrégation.

Ce lien nouveau et particulier, entre le profès et Dieu, est marqué par la vertu de *religion*, la principale entre les vertus morales (venant après les trois vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité), qui se rattache à la vertu cardinale de justice. Un vœu est en effet un acte de religion et son accomplissement est une pratique de cette vertu. La vie stable dans l'observation des vœux de religion représente donc un état de vie dans la pratique de la vertu de religion et dans une forme à laquelle ne sont pas astreints les simples fidèles. L'émission des vœux oblige donc le Religieux à pratiquer de façon éminente la vertu de religion.

L'émission des vœux se fait « entre les mains » du Supérieur délégué par l'Eglise. C'est donc Dieu qui les confirme par l'intermédiaire de l'Eglise, admettant le profès à la pratique spéciale de la vertu de religion, c'est-à-dire à son service spécial. L'objet de la vertu de religion est en effet le service direct de Dieu, son culte. Ainsi s'explique la désignation de « Religieux », mot qui dérive de « religion » ou culte de Dieu.

Cette consécration au service spécial de Dieu rentre comme toute activité religieuse dans l'accomplissement du premier et principal commandement : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même »⁷⁸. Elle se fait donc au service de [p.137] l'amour de Dieu et du prochain et ainsi au profit de la tendance vers la perfection chrétienne, qui consiste essentiellement en l'amour. L'état religieux est donc l'état de la perfection, ce qui s'entend dans le sens d'une obli-

⁷⁸ Luc X, 27.

gation spéciale pour le religieux de tendre à la perfection de l'amour.

La profession religieuse est donc une *consécration objective*, une séparation du groupe des simples fidèles et une agrégation à la société des personnes, officiellement consacrées d'une manière spéciale à Dieu. Grâce à ce caractère officiel, reconnu par l'Eglise, le profès est regardé par Dieu également comme une « *personne consacrée à Dieu* ».

C'est pourquoi la sainte Eglise a inscrit dans son Code : « Tous doivent tenir en honneur l'état religieux » (Can. 487). Cette qualité de la personne consacrée à Dieu se trouve confirmée par l'extension des privilèges des Ecclésiastiques aux Religieux.

« Sanctus Domino » : ces mots sont gravés sur le front de chaque Religieux ou Religieuse. Ce qui ne veut pas dire que celui qui est marqué de ce signe soit déjà saint par ses dispositions subjectives et intérieures. Mais objectivement il est saint, dans le sens de « consacré », de même qu'une église est sainte par sa consécration et les vêtements liturgiques par leur bénédiction.

Les Religieux doivent donc se considérer comme spécialement délégués par l'Eglise pour le culte de Dieu. Cette délégation spéciale est vraie avant tout du profès de voeux solennels, parce que le lien entre Dieu et le profès est plus fort dans son cas Néanmoins, elle a lieu également pour le profès de voeux simples, quoique le lien pour lui soit moins fort.

c) — En même temps le Religieux et la Religieuse sont, à un titre spécial, qui s'ajoute au caractère baptismal, « *consacrés au Christ* », car toutes nos relations surnaturelles avec Dieu, dans l'économie nouvelle du salut, sont concentrées dans le Christ.

[p.138] Cette consécration au Christ des âmes religieuses est exprimée par la dénomination de « SPONSA CHRISTI ». Qu'on pense à la liturgie de la consécration solennelle des vierges, qui fait partie de nos plus beaux, de nos plus tendres et de nos plus intimes sacramentaux. D'ordinaire on songe aux Religieuses en entendant parler de « sponsa Christi », mais cela ne doit pas nous dérouter. Au sens spécial (car au sens large on peut l'entendre de chaque baptisé), l'expression « sponsa Christi » désigne une âme vouée à Dieu dans l'état de continence parfaite, où le sexe n'a rien à voir. C'est pourquoi saint Jean, l'apôtre bien-aimé, est appelé également « virgo », vierge, parce qu'il a gardé toute sa vie la chasteté virgine.

Il est à penser que l'idéal de pureté incarné en Marie doit avoir une influence prépondérante en ces âmes consacrées. La Mère-Vierge de Dieu n'est-elle pas appelée la « Vierge des vierges », la « très sainte Vierge » ! La Vierge-Mère de Dieu, qui a été unie au Christ d'une façon si sublime et consacrée totalement à lui, ouvre le cortège et marche au premier rang des légions d'âmes vierges consacrées à Dieu. Sans doute, elle représente encore, pour nous surtout, bien davantage. Et il nous faut mentionner ce point de vue à propos de la profession.

d). — Dans la Congrégation des Sacrés-Coeurs un lien spécial s'établit par l'émission des voeux entre les PROFÈS ET LES CŒURS SACRÉS DE JÉSUS ET DE MARIE.

Chaque institution religieuse a son caractère propre. La consécration à Dieu, qui s'y réalise par la profession, doit en être marquée. Or notre Institut est spécialement consacré aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie. Il faut en conclure que tous les membres de la Congrégation sont, à un titre spécial, « *Consacrés à l'amour des Sacrés-Coeurs* », car ils ont part comme membres au caractère du corps entier. Nous sommes donc consacrés spécialement, non seulement au Christ ou encore au Christ et à Marie, mais à l'amour de leur Coeurs distincts mais unis.

[p.139] Le médaillon que nous portons sur notre poitrine est donc l'expression d'une réalité objective, invisible à nos yeux, mais gravée dans notre coeur : « Consacré aux Sacrés-Coeurs ». La couronne d'épines entourant les deux Coeurs unis ajoute à cette empreinte une précision que nous avons voulue expliquer dans cet ouvrage : « Consacré au mystère d'amour des Sacrés-Coeurs ».

2. Enfants des Sacrés-Coeurs.

Une pieuse tradition qui date du temps de nos Fondateurs et qui est particulièrement chère à notre coeur, veut que nous nous considérions comme les « *Enfants des Sacrés-Coeurs* ».

Est-ce là un titre sans fondement, une simple métaphore pour signifier notre dévouement aux

Sacrés-Coeurs ou bien est-ce l'expression d'une réalité objective ?

Pour répondre à cette question, considérons les diverses sortes de « filiation », qui peuvent venir ici en considération.

a) FILIATION DIVINE DE LA VIE DE LA GRÂCE.

Par le baptême qui nous donne la vie de la grâce et nous fait participer, de façon accidentelle, sous forme de qualité, à la nature divine, nous sommes nés à nouveau, renés à la vie surnaturelle. Nous sommes donc dans un vrai sens les ENFANTS DE DIEU dans l'ordre de la grâce. La dénomination de père convient ici à Dieu comme tel, car c'est lui qui produit lui-même la grâce sanctifiante et nous fait participer à sa nature divine.

Mais rappelons-nous que cette grâce est le fruit de la Rédemption. La très sainte humanité de Jésus-Christ, hypostatiquement unie à la divinité, est l'instrument de la communication de cette grâce ainsi acquise. Cette renaissance à la vie de la grâce peut donc être attribuée à Jésus-Christ, considéré comme Médiateur. Il est vrai que nous n'avons pas l'habitude de parler de Notre-Seigneur comme [p.140] de notre père, parce qu'en parlant de père, on pense plutôt à la cause principale qui activement communique la vie. Et c'est dans notre cas Dieu comme tel. Néanmoins les raisons exposées ici montrent que l'on peut regarder le Christ également comme notre père dans l'économie du salut, quoique dans un sens plus large, c'est-à-dire comme cause médiatrice ou intermédiaire. Il peut donc être prudent de ne pas parler, sans une restriction, du Christ comme de notre père, mais il ne faut pas en conclure qu'une telle dénomination aurait seulement dans son cas un sens figuré.

Si une certaine réserve s'impose pour l'emploi du nom de père dans le cas du Christ, par contre il n'y a pas d'hésitation à avoir pour parler d'une *maternité spirituelle de la très sainte Vierge Marie*. A cause de sa maternité divine, de sa collaboration à la fois à l'acquisition et à la distribution des grâces rédemptrices, Marie peut être appelée à bon droit notre mère dans l'ordre de la grâce, notre mère spirituelle. Quand on parle d'une mère, on ne pense jamais à une cause purement active de la naissance à la vie, mais à une cause réceptive et coopérante, ce dont il ne peut être question pour Dieu, mais bien pour la très sainte Vierge. D'ailleurs, par rapport à la maternité spirituelle de Marie, la tradition catholique est uniforme, constante et universelle.

A des titres divers, nous pouvons donc considérer Jésus et Marie comme « nos parents » dans l'ordre de la grâce, à cause de la part qu'ils ont dans l'acquisition et l'application des grâces divines. En principe et en droit, ils ont acquis cette vie surnaturelle pour toute l'humanité par l'oeuvre de la rédemption. Ainsi ils ont fondé comme une nouvelle humanité, la nouvelle famille des enfants de Dieu qui leur sont redevables de la vie. Jésus et Marie peuvent donc être appelés à bon droit « les nouveaux premiers parents » de l'humanité nouvelle, régénérée. Les titres de « Nouvel Adam » et de « Nouvelle Eve » donnés à Jésus et à Marie impliquent déjà cette signification.

[p.141] Il va de soi que cette filiation surnaturelle ne nous distingue pas des autres chrétiens. Son fondement est la vie de la grâce et pas autre chose, ce qui se vérifie pour quiconque « renaît de l'eau et de l'esprit », pour tous ceux qui ainsi « sont nés de Dieu »⁷⁹.

b) FILIATION SURNATURELLE DANS LA VIE RELIGIEUSE.

Quand nous nous disons les « Enfants des Sacrés-Coeurs », il y a sans doute à sous-entendre aussi les relations établies entre les religieux d'une part et Jésus et Marie d'autre part, par le fait qu'ils nous ont procuré la vie de la grâce. En effet, il est légitime de voir Jésus et Marie dans l'unité qui nous les fait désigner sous l'appellation de « Sacrés-Coeurs », car nous devons le don de cette vie de la grâce à l'amour de leurs Coeurs.

Mais il n'est pas douteux que nous voulons par ce titre de noblesse surnaturelle signifier

⁷⁹ Jean, III, 5 et I, 13.

quelque chose de plus encore, précisément ce qui nous est spécial à nous Religieux des Sacrés-Coeurs, car nous le regardons comme propre aux membres de notre Institut.

Notre troisième Supérieur Général, le T. R. Père Euthyme Rouchouze écrit à ce sujet dans une de ses circulaires : « En vertu de notre profession, ne sommes-nous pas les Enfants des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie ? Nous avons l'insigne honneur et le bonheur ineffable d'en porter le titre ; nous nous en glorifions tous les jours et nous avons raison de le faire. Dès lors ces divins Cœurs ne sont-ils pas nos vrais Parents selon l'esprit et dans l'ordre de la grâce, puisque, en ce beau jour de notre consécration à leur service, ils nous ont enfanté à une vie toute surnaturelle et toute divine ?⁸⁰

On le voit clairement, c'est sur notre qualité d'enfant vis-à-vis des Sacrés-Coeurs par notre profession que le [p.142] T. R. Père Euthyme se base pour attribuer à ces Cœurs vénérés le titre de « vrais Parents ». Il est dit au sujet de la profession que les Sacrés-Coeurs nous y ont « enfantés à une vie toute surnaturelle et toute divine ». Il s'agit donc manifestement d'une locution métaphorique, qui se fonde néanmoins sur une réalité qui la justifie.

Cette réalité est la vie nouvelle à laquelle nous sommes « nés » par notre profession, qui nous fait exister dans un nouvel état de vie. C'est *notre vie religieuse* comme membres de la Congrégation des Sacrés-Coeurs. La *nature* et l'*origine* de cette vie qui nous vient des Sacrés-Coeurs établissent notre relation spéciale de filiation à leur égard.

Selon sa *nature*, notre vie religieuse est une vie de relations très intimes avec les Sacrés-Coeurs, une vie entièrement vouée à leur amour. Nous sommes ainsi appelés à une ressemblance toujours plus accentuée avec eux, intérieurement par l'imitation de leurs vertus, et les dispositions de leurs Cœurs, extérieurement par la reproduction de leur vie vécue pour sauver l'humanité et la participation aux oeuvres qui assurent le salut.

Quant à l'*origine* de cette vie, on peut dire qu'elle nous vient des Sacrés-Coeurs. En effet les Sacrés-Coeurs n'en sont pas seulement la cause exemplaire, et cette vie n'est pas seulement une participation à leur vie d'amour et de réparation au service de leur oeuvre rédemptrice, mais encore notre vocation à cette vie provient d'un choix qu'ils ont daigné faire de nous.

Ainsi les Sacrés-Coeurs nous communiquent-ils à notre profession, par le moyen d'un choix et d'un appel spéciaux, une vie religieuse qui a de la ressemblance avec leur vie et qui nous en fait participants au service de l'oeuvre du salut. En ce sens, les Sacrés-Coeurs « nous ont enfanté à une vie toute surnaturelle et toute divine » le jour de notre consécration à leur service. Par cette « naissance » nous sommes d'une façon spéciale les « enfants des Sacrés-Cœurs », qui sont « nos vrais parents selon l'esprit et dans l'ordre de la grâce ».

[p.143] Le titre d'« Enfants des Sacrés-Cœurs » a donc déjà un sens juste, quoique métaphorique, du seul fait de notre profession religieuse. Mais cette manière de considérer notre vocation d'enfants des Sacrés-Cœurs est trop étroite, elle ne nous permet pas encore de découvrir entièrement le sens total, profond de cette expression. En effet, nous est-il permis de séparer notre profession de notre caractère baptismal ? On ne pourrait pas être Religieux, si on n'était chrétien, car le Religieux n'est qu'un chrétien qui a choisi l'état de la perfection. Nous devons donc considérer que les réalités de notre profession sont basées sur le caractère baptismal et voir leurs relations. Notre vocation à l'état religieux dans une Congrégation vouée entièrement à l'amour des Sacrés-Cœurs, nous révèle dès lors que les Sacrés-Cœurs nous ont choisis pour être, parmi leurs enfants dans le sens de baptisés, en tant que Religieux, les « enfants de leurs Cœurs » dans un sens plus spécial, c'est-à-dire, « leurs enfants de prédilection », par le fait d'une consécration spéciale à l'amour de leurs Cœurs. Cette consécration a réalisé notre adoption comme enfants bien aimés de leurs Cœurs .

Vue à cette lumière, la filiation surnaturelle conséquente à notre profession religieuse n'est pas une forme nouvelle de notre adoption divine, mais une détermination extérieure apportée à notre qualité d'enfant de Dieu reçue au baptême : notre vie surnaturelle est désormais en effet la vie d'un Religieux des Sacrés-Cœurs avec les modalités intérieures et extérieures qu'elle

⁸⁰ Circulaire du 6 janvier 1869.

comporte. Essentiellement cette vie est la vie d'un enfant de Dieu conférée au baptême, donc une vraie *vie d'enfance surnaturelle par la grâce*. Mais il s'y ajoute une détermination ultérieure *d'ordre moral*, qui vient à la fois de nous et des Sacrés- Cœurs. La vie de la grâce est considérée en tant que vie religieuse, qui porte l'empreinte particulière de l'amour des Sacrés-Cœurs, non seulement au sens général comme cela a lieu pour la grâce baptismale, mais au sens d'une grâce spéciale reçue par notre vocation. Ainsi, nous som-[p.144]mes en vérité, dans un sens particulier, qui nous convient en propre, les « Enfants des Sacrés-Cœurs ».

Cette pensée nous ouvre une perspective qui doit remplir notre coeur de joie et de gratitude : la Congrégation est une FAMILLE des enfants des Sacrés-Cœurs, qui sont nos parents. Il est facile à comprendre que les Sacrés-Cœurs nous feront alors participer à l'effusion de leur amour, qu'ils désirent nous communiquer dans la mesure la plus large possible. Introduits dans l'intimité de leur âme, dans le sanctuaire de leur coeur, nous pouvons en écouter les battements, apprendre à connaître leurs dispositions intérieures, faire nôtres leurs désirs Par notre profession, nous sommes donc appelés à une communauté intime de vie avec les Sacrés-Cœurs.

Chacune des deux branches de l'Institut participe à sa façon à la vie et à la destinée des Sacrés-Cœurs. Et puisque chacune vit cette vie d'enfants des Sacrés-Cœurs à sa manière, les membres des deux branches de la Congrégation sont frères et soeurs selon l'esprit et tous ensemble enfants des Sacrés-Cœurs.

Une série de conclusions découle de cette union de famille, de cette parenté avec les Sacrés-Cœurs. Pour éviter les répétitions inutiles, nous nous contenterons de quelques courtes remarques.

Notre *esprit de famille* est une conséquence directe de cette union de famille qui existe entre nous et les Sacrés-Cœurs. Cet esprit doit caractériser la vie sociale des membres, la vie de communauté. Ainsi les Coeurs sacrés de Jésus et de Marie les reconnaîtront-ils pour leurs enfants, et les étrangers diront édifiés et pleins d'étonnement : « Voyez, comme ils s'aiment ! » Discorde et désaccord entre les enfants de la famille des Sacrés-Cœurs signifient pratiquement pour eux renoncer à leur qualité d'enfants de prédilection de Jésus et de Marie.

Il s'ensuit qu'une bonne *simplicité* doit être la note dominante dans les relations mutuelles entre les membres de la Congrégation ainsi que dans les rapports entre supé- [p.145] rieurs et sujets, comme il est de mise dans une famille « Cor unum et anima una ». Fraternité mutuelle, candide franchise envers les autorités, paternels sentiments dans les Supérieurs se développent dans cet esprit de famille « Ecce quam bonum et quam jucundum habitare in unum ».

D'autre part notre qualité d'enfants des Sacrés-Cœurs imprègne toutes nos relations à leur égard, et le fond ne peut pas en être la sévère rigueur de la justice, mais la douceur miséricordieuse de l'amour. Nous devons croire à cet amour, quand bien même le pourquoi de certaines dispositions, de certaines mesures nous échapperait. Nous devons nous confier en leur amour avec la confiance propre à un enfant. Mais surtout nous devons répondre à l'amour de leurs Coeurs pour nous et porter intérêt à tout ce qui les touche. Leurs joies seront nos joies, leurs douleurs seront nôtres. Nous devons compatir à leurs peines, collaborer à leurs travaux, comme des enfants qui vivent auprès de leurs parents, attentifs à leurs préoccupations afin de les aider autant qu'ils le peuvent. Le terme d'Enfants des Sacrés-Cœurs dit zèle pour leur amour.

C'est tout cela que signifie notre titre d'« Enfants des Sacrés-Cœurs », qui est notre titre par excellence, celui qui exprime la beauté et la grandeur de notre vocation. Il est le gage de l'amour de prédilection des Sacrés-Cœurs. Parce qu'ils nous chérissent particulièrement, ils nous ont conduits dans une Congrégation qui est entièrement la leur et qu'ils ont formée selon leurs Coeurs, afin que nous ne vivions que pour leur amour et leur service dans une institution qui est une « imitation au service de son modèle ».

Il ne serait pas téméraire dès lors de nous appliquer les paroles de saint Jean en les adaptant à notre cas : « Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés les enfants des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, et que nous le soyons en réalité ! »⁸¹

⁸¹ I Jean, III, 1.

[p.146] VUE D'ENSEMBLE.

Parvenus au terme de nos considérations, il nous reste à en tirer les conclusions concernant le sens, la mission et la place de l'Institut dans le plan universel de Dieu.

1. Sens et mission de la Congrégation.

Un artiste exprime dans son oeuvre une idée qu'il a dans l'esprit et à laquelle l'oeuvre correspond d'une manière plus ou moins parfaite. Quand on découvre cette idée, on est arrivé à savoir ce que l'artiste voulait que son oeuvre représentât aux yeux de ceux qui la verraient. Il nous est donné ainsi de connaître le sens et la fin concrétisés dans le chef-d'oeuvre.

Cette fin interne indique la mission fondamentale que la statue, le tableau sont appelés à remplir selon les intentions de l'artiste. C'est là la destinée que l'artiste a confiée à son oeuvre.

Pour ce qui est de la fin et du sens internes de la vocation de notre Institut, nous sommes parvenus à la conclusion, au cours de nos considérations, que notre Congrégation, comme toute oeuvre de Dieu, doit révéler une perfection divine.

La nature de l'oeuvre nous explique plus clairement dans le détail de quelle perfection il s'agit, car Dieu se révèle autrement dans l'orage que dans la floraison du printemps. Nous basant sur la nature de notre Congrégation, nous avons conclu qu'elle doit, en dernière analyse, révéler Dieu comme le DIEU D'AMOUR.

Nous avons précisé cette proposition en disant que nous considérons la fin interne de l'Institut comme devant révéler le Dieu d'amour, non seulement en lui-même, mais en sa principale manifestation externe. La Congrégation doit être une manifestation du MYSTERIUM CARITATIS DES SACRÉS-COEURS DANS L'OEUVRE DU SALUT

C'est là son sens interne, sa vocation objective : être un *[p.147]* signe, un indicateur objectif renvoyant à ce mystère d'amour par sa nature même, par sa simple existence, en tant qu'Institut s'adonnant à telles oeuvres, et ayant telle structure. Nous avons là sa mission STATIQUE ou ontologique.

Mais comme société d'hommes libres, doués d'une volonté libre, la Congrégation doit aussi se conformer subjectivement à cette vocation objective. Elle doit donc agir et travailler selon la vocation qu'elle a reçue. Telle est sa mission DYNAMIQUE ou active.

Statiquement la Congrégation correspond au sens interne qui est le sien, quand elle SYMBOLISE le Mysterium Caritatis des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut, c'est-à-dire en étant un signe symbolique qui y renvoie par sa structure même et par ses oeuvres. C'est pourquoi sa forme est telle que par sa constitution et ses activités elle représente une IMITATION SYMBOLIQUE DU MYSTERIUM CARITATIS DES SACRÉS-COEURS DANS L'OEUVRE DU SALUT.

Activement, la Congrégation vit selon le sens interne qui lui a été donné, quand elle montre ce Mystère de la Charité dans ses oeuvres, quand elle s'y dévoue. C'est pourquoi toute son activité est AU SERVICE DU MYSTERIUM CARITATIS DES SACRÉS-COEURS DANS L'OEUVRE DE LA RÉDEMPTION.

Constater ainsi que le caractère de notre Congrégation est d'être une « Imitation au service de son modèle », c'est-à-dire du Mysterium Caritatis des Sacrés-Coeurs dans l'oeuvre du salut, nous a frayé la voie vers une connaissance approfondie de sa nature interne.

La fin de la manifestation des perfections divines dans les oeuvres externes de Dieu est sa gloire extérieure. Quand nous appliquons cette vérité au but spécial de la Congrégation, nous arrivons à la conclusion que la fin de la Congrégation est, en dernière analyse, de GLORIFIER DIEU COMME LE DIEU D'AMOUR.

Son but immédiat et plus spécifique est ensuite la GLORIFICATION DU MYSTERIUM CARITATIS DES SACRÉS-COEURS DANS L'OEUVRE DU SALUT.

[p.148] Nos conclusions sur l'étude du caractère de la Congrégation des Sacrés-Coeurs peuvent dès lors se résumer comme suit :

Dans le plan divin
le caractère et la mission
de la Congrégation des Sacrés-Coeurs
sont
d'être de par sa nature et par ses oeuvres
UNE GLORIFICATION DU
MYSTERIUM CARITATIS DES SACRÉS-CŒURS
DANS L'OEUVRE DU SALUT,
et cela :

1) PAR SA NATURE
(statiquement) : par une
ressemblance symbolique
de sa constitution et de ses
oeuvres avec les caracté-
ristiques (Mysterium Cari-
tatis) et la vie des Sacrés-
Coeurs dans l'acquisition
du salut (dans les 4 âges) ;

2) PAR SES OEUVRES
(dynamiquement) : par son
activité, dans l'éducation,
l'adoration, la prédication, la
mortification, au service du
Mysterium Caritatis des
Sacrés-Coeurs dans l'appli-
cation du salut (oeuvres
correspondant aux 4 âges).

2. Place de la Congrégation dans le Plan Divin universel.

Le Dieu d'amour, qui a tout créé, a voulu non seulement faire sortir l'homme de ses mains créatrices par amour, mais il a voulu aussi que l'homme lui soit uni par l'amour et retourne ainsi vers lui. Dès le début c'est donc un mystère d'amour qui plane sur la Création unissant la créature à son Créateur.

Ce plan d'amour qui s'étendait à toute l'humanité a été troublé et brouillé par la chute de nos premiers parents. Mais Dieu a su le réparer excellemment. Jésus, le Fils de Dieu, envoyé par le Père, devint pour nous un Nouvel Adam ; Marie, représentant l'humanité à racheter, une Nouvelle Eve. Un lien indissoluble unit Jésus et Marie dans un unique Mysterium Caritatis, au service de l'oeuvre du salut.

[p.149] En leurs Coeurs a été conclue, par la Rédemption, la Nouvelle Alliance d'amour entre Dieu réconcilié et l'humanité rachetée. Ainsi le Mysterium Caritatis récapitulé en eux a pris en leurs Coeurs le point de départ d'une extension mystique à toute l'humanité : les élus forment l'Eglise-Epouse, qui avec Marie, s'unit mystiquement à Jésus, leur Epoux divin, dans l'unité du Corps Mystique. Tel est le Mysterium Caritatis universel, c'est-à-dire « catholique » : le Christ et l'Eglise avec Marie, l'Epoux et l'Epouse, unis mystiquement comme le Corps et la Tête : le Christ total, Christus totus.

Depuis l'Ascension pour Jésus et l'Assomption pour Marie, le Sauveur et sa Mère sont devenus invisibles pour nous. Leur Mysterium Caritatis est maintenant un mystère de gloire. Mais ils demeurent au centre de la Nouvelle alliance d'amour scellée entre Dieu et les hommes. Du haut du ciel, ils continuent à travailler dans le secret des coeurs pour faire prendre part à chacun au Mysterium Caritatis ainsi étendu à tous les hommes et devenu catholique, universel, car tous les êtres humains peuvent être reçus et sanctifiés dans le sein de leur mère la Ste Eglise, l'Epouse du Christ.

A l'époque choisie par Dieu, la *Congrégation des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration Perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'Autel* est sortie du sein de l'Eglise, apparaissant comme une « Imitation au service de son modèle ». Elle a pour mission de mettre de nouveau en relief le Mysterium Caritatis de Jésus et de Marie dans sa signification profonde concernant toute l'oeuvre du salut ; de souligner son caractère d'amour, en tant que mystère d'amour des Sacrés-Coeurs ; d'être enfin à son service.

L'époque de la fondation de cette Congrégation vint au moment où un nouveau courant empoisonné commença à sourdre dans les pays catholiques. On pensait pouvoir réaliser sa

destinée sans le recours au *Mysterium Caritatis* de Jésus et de Marie dans l'oeuvre rédemptrice. On pro- [p.150] clama même une nouvelle ère de salut terrestre tout à fait opposée à la libération divine de l'humanité ; c'était l'instauration du règne du mal. Alors Dieu et les Sacrés-Cœurs jugèrent opportun de mettre dans une lumière spéciale ce mystère fondamental et central de toute la nouvelle économie du salut chrétien. Etant donné les besoins des temps, ils voulaient avant tout accentuer l'empreinte d'amour qui le caractérise.

Pareille mise au point ne pouvait se faire que dans le sein de l'Eglise, gardienne et dépositaire de toute l'économie du salut. Elle devait comporter, comme en résumé, ce qui veut dire d'une façon complète mais concentrée, tout ce qui appartient à l'essence du Mystère de Jésus et de Marie dans la réalisation de l'oeuvre rédemptrice. La collaboration du Sauveur et de sa Mère dans cette tâche salvatrice serait représentée dans une reproduction de toute la vie de Jésus en ses quatre âges, par la coopération d'une branche d'hommes et d'une branche de femmes. Ainsi constitué comme une imitation, l'Institut serait au service du *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie dans l'application des grâces rédemptrices et collaborerait au triomphe final de la gloire.

Tout devait se concentrer dans l'amour qu'il fallait revaloriser. Le *Mysterium Caritatis* de Jésus et de Marie devait donc être proposé comme le mystère d'amour des Sacrés-Cœurs mis en rapport avec le mystère de la sainte Eucharistie, comme l'expression actuelle la plus parfaite de leur amour. C'est là qu'il faut chercher l'origine de l'adoration perpétuelle élevée au rang d'exercice principal du culte des Sacrés-Cœurs ainsi que des efforts demandés pour propager cette dévotion, en relevant son lien avec l'Eucharistie. De la sorte était mise en relief la concentration du *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Cœurs dans le mystère de l'Eglise, c'est-à-dire dans l'Eucharistie, de même qu'on définissait ainsi la position de la Congrégation au sein de l'Eglise.

Cette concentration de l'idéal de la Congrégation dans [p.151] l'amour, les Sacrés-Coeurs, la Ste Eucharistie, demande, de par sa nature, qu'une place spéciale soit faite à la réparation. La réparation en effet est indéracinablement liée au Mystère d'amour des Sacrés-Coeurs, car leur oeuvre rédemptrice est une oeuvre de réparation et leurs Cœurs sont toujours méconnus et offensés. Ce qui rend raison du caractère de notre adoration conçue comme un exercice de réparation envers les Sacrés-Cœurs et en eux envers Dieu, comme également de la pratique du sacrifice et de la réparation en général, dont il nous est fait un devoir.

Ce programme fécond et d'une étonnante profondeur ne pouvait se réaliser que par une Congrégation comprenant une branche d'hommes et une branche de femmes, un Institut dont la structure et l'activité seraient une « re- production de son modèle mise à son service ».

La Congrégation des Sacrés-Coeurs réalise toutes ces conditions. En remplissant sa mission vis-à-vis du *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Coeurs, elle sert en même temps, à sa place et à sa manière, le *mysterium caritatis* mystique et plus étendu de l'Eglise-Epouse avec son Epoux, le Christ. La mission universelle de l'Eglise est, en effet, de faire prendre part à autant d'hommes que possible à ce mystère de charité, afin qu'en lui se réalise le dernier mystère de charité du Créateur avec sa créature.

Ainsi se révèle tout le plan divin : le Dieu Créateur, centre de tout, se rattache toutes les créatures comme par des lignes de force concentriques. Un mystère naturel d'amour relie toutes les créatures raisonnables à leur Créateur. Dieu élève ce mystère à l'ordre surnaturel et, à la plénitude des temps, il se rattache, dans le Christ et en Marie, l'humanité régénérée constituant l'Eglise. L'origine, l'apogée et le point central de ce mystère de charité sont dans les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. En créant l'homme et la femme, Dieu visait déjà la réalisation de ce mystère et en lui se réalisera finalement le retour des créatures à Dieu.

Le *Mysterium Caritatis* des Sacrés-Cœurs est donc le [p.152] centre de tout le plan divin. Mais en lui entre déjà dans la Création le mystère des mystères, le mystère de la Très Sainte Trinité. C'est le mystère de la vie intime de Dieu qui se révèle dans ses oeuvres extérieures comme le Dieu d'amour, qui en cette qualité attire de nouveau vers lui la Création dans le mystère de charité des Sacrés-Coeurs, le mystère central de notre Institut.

Dans le mystère d'amour des Sacrés-Coeurs le Dieu d'amour s'incline donc vers nous. Par la

même voie, l'homme s'élève de nouveau, au sein de l'Eglise, vers Dieu.

C'est là l'unique voie de salut par laquelle la Création rejoint et retrouve son Dieu, qui alors sera reconnu subjectivement aussi par ses créatures comme étant celui qu'il n'a jamais cessé d'être : le Dieu qui est tout en tout.

Celui qui veut trouver ce Dieu d'amour, doit pouvoir aimer, sincèrement et généreusement, avoir un coeur capable de chanter toujours, maintenant et dans l'éternité, en union avec les Sacrés-Coeurs :

DIEU EST AMOUR
DEUS CARITAS EST.

Louvain. — Imprimerie des Sacrés-Coeurs.

« Je crois que nos sœurs ont reçu ce don de la joie que l'on voit chez beaucoup de religieux qui se sont donnés sans réserve à Dieu. Notre œuvre n'est que l'expression de notre amour pour Dieu. Cet amour a besoin de quelqu'un pour le recevoir, et c'est ainsi que les gens que nous rencontrons nous donnent le moyen de l'exprimer. » [Bienheureuse Teresa de Calcutta (1910-1997) dans La Joie du don, p.64]
